

**Les experts étudient  
la  
Scientologie**

**Tome I**

Publié par l'Association Spirituelle de  
l'Église de Scientologie d'Ile-de-France  
7, rue Jules César, 75012 Paris

# Table des matières

	<i>PAGE</i>
<b>Avant propos</b> . . . . .	<b>5</b>
<b>Professeur Jacques Robert</b> . . . . .	<b>7</b>
<i>Consultation</i> . . . . .	7
I. <i>La Scientologie est une religion</i> . . . . .	7
1. <i>La Scientologie comporte un corps de doctrine</i> . . . . .	7
A. <i>Croyance en l'Être suprême</i> . . . . .	8
B. <i>Croyance en l'immortalité de l'âme et sa réincarnation</i> . . . . .	8
C. <i>Croyance à la nécessité de la vie spirituelle et de son développement</i> . . . . .	8
2. <i>La Scientologie comporte un culte</i> . . . . .	10
A. <i>Cérémonies régulières</i> . . . . .	10
B. <i>Cérémonies exceptionnelles</i> . . . . .	11
3. <i>La Scientologie est une religion hiérarchisée et disciplinée</i> . . . . .	11
A. <i>Les ministres du culte</i> . . . . .	12
B. <i>Le code de l'éthique</i> . . . . .	12
II. <i>La religion scientologique a adopté la forme juridique imposée aux religions par le législateur français : l'association culturelle</i> . . . . .	13
III. <i>La religion scientologique doit bénéficier du même régime juridique que celui des autres religions en droit français</i> . . . . .	14
1. <i>Les principes du régime juridique des religions en droit français</i> . . . . .	14
A. <i>La liberté de conscience</i> . . . . .	14
B. <i>La liberté du culte</i> . . . . .	15
2. <i>L'application de ces principes</i> . . . . .	15
A. <i>L'autonomie du droit religieux</i> . . . . .	15
B. <i>L'immunité institutionnelle des cultes</i> . . . . .	17
IV. <i>Conclusion générale</i> . . . . .	18
<b>Professeur Bryan Ronald Wilson</b> . . . . .	<b>25</b>
<i>La Scientologie par Bryan Ronald Wilson</i> . . . . .	25
<i>Table des matières détaillée de la consultation</i> . . . . .	27
I. <i>La diversité des religions et les problèmes de définition</i> . . . . .	29
II. <i>Les indices d'une religion</i> . . . . .	33
III. <i>Les systèmes de croyance non théiste</i> . . . . .	36
IV. <i>Le langage religieux et l'évolution de la théologie chrétienne</i> . . . . .	39
V. <i>Les fonctions morales et sociales de la religion</i> . . . . .	42
VI. <i>Brève présentation de la Scientologie</i> . . . . .	47
VII. <i>Une analyse sociologique de l'évolution de l'Église de Scientologie</i> . . . . .	57
VIII. <i>Les concepts de la vénération et du salut</i> . . . . .	63
IX. <i>L'estimation de la Scientologie par les universitaires</i> . . . . .	70
X. <i>Scientologie et autres croyances</i> . . . . .	74
XI. <i>Indice religieux appliqué à la Scientologie</i> . . . . .	76

<b>Professeur Régis Dericquebourg</b> . . . . .	<b>81</b>
<i>Perspectives sur l'Église de Scientologie</i> . . . . .	81
<i>Comment les scientologues valident-ils leurs croyances ?</i> . . . . .	82
1. <i>La validité pragmatique</i> . . . . .	83
2. <i>La croyance probabiliste</i> . . . . .	83
3. <i>La vérité relative</i> . . . . .	83
4. <i>La pertinence</i> . . . . .	83
5. <i>La signification de l'existence</i> . . . . .	84
6. <i>La référence à la science</i> . . . . .	84
7. <i>L'importance de la technique</i> . . . . .	84
8. <i>La référence à une tradition religieuse</i> . . . . .	84
<i>Conclusions</i> . . . . .	85
<b>Père Yves de Gibon</b> . . . . .	<b>89</b>
<b>Professeur Marie-Dominique Chenu</b> . . . . .	<b>91</b>
<b>Professeur Michel de Certeau</b> . . . . .	<b>93</b>
<b>Monseigneur l'Évêque de Chersonèse</b> . . . . .	<b>95</b>
<b>Père Bernard Dupuy</b> . . . . .	<b>97</b>
<b>Professeur Frank K. Flinn</b> . . . . .	<b>101</b>
<i>Introduction</i> . . . . .	101
I. <i>Système de croyances</i> . . . . .	103
II. <i>Pratiques religieuses</i> . . . . .	108
III. <i>Communauté d'Église</i> . . . . .	109
IV. <i>Le culte de la Scientologie</i> . . . . .	111
<b>Professeur Michael A. Sivertsev</b> . . . . .	<b>117</b>
<i>Introduction</i> . . . . .	117
II. <i>Le système théologique de la Scientologie</i> . . . . .	119
1. <i>Le leader charismatique</i> . . . . .	119
2. <i>La doctrine religieuse et la connaissance sacrée de la Scientologie</i> . . . . .	120
III. <i>La question de la préservation de la connaissance sacrée</i> . . . . .	122
1. <i>La connaissance ésotérique et la technologie de Scientologie</i> . . . . .	122
2. <i>Les procédures d'acquisition de la connaissance : une technologie permettant d'atteindre les plus hauts niveaux de conscience. Les niveaux de découvertes de soi : du pré-clair au plus haut niveau d'existence spirituelle</i> . . . . .	123
3. <i>« Un Pont vers la Liberté totale » au centre du système théologique de la Scientologie</i> . . . . .	124
IV. <i>La structure du message spirituel de la Scientologie</i> . . . . .	125
1. <i>L'effondrement, la conscience de l'effondrement (catastrophe), la transformation personnelle : la voie héroïque</i> . . . . .	125
2. <i>La confession, la compréhension de soi, le salut : la voie du service religieux</i> . . . . .	126
V. <i>La compréhension de l'absolu :</i> <i>structures d'un nouvel état d'être, d'un ultime état d'être</i> . . . . .	127
1. <i>Un être personnel ou impersonnel</i> . . . . .	127
2. <i>Continuité ou discontinuité entre l'univers physique (MEST) et l'existence spirituelle</i> . . . . .	127
3. <i>La question de la révélation en Scientologie</i> . . . . .	127
4. <i>Compréhension verbale et non verbale de l'absolu</i> . . . . .	127
<i>Michael A. Sivertsev : Curriculum Vitae</i> . . . . .	128

## ***Avant propos***

Historiquement l'émergence d'une nouvelle religion dans la société ne s'est jamais faite sans heurts et sans difficultés.

L'Église de Scientologie, qui a fêté en 1994 son quarantième anniversaire, ne prétend pas échapper à cette règle.

Puisant dans des traditions très anciennes pour certains aspects de sa doctrine, l'Église de Scientologie est néanmoins radicalement nouvelle, dans sa pratique religieuse, par son mode d'organisation et son mode de communication.

Une telle nouveauté suscite parfois des interrogations.

Sur toutes ces questions, l'Église de Scientologie apporte des réponses qu'elle fait connaître au travers de ses propres publications.

Néanmoins, afin d'enrichir le débat, l'église a voulu connaître, à son propos, la position, d'experts indépendants reconnus, chacun, dans leur spécialité. Des théologiens, des juristes, des sociologues ont été consultés.

Le compte-rendu de ces consultations constitue la matière d'un ouvrage dont nous livrons ici le premier tome.

Nous espérons sincèrement qu'il contribuera à une meilleure compréhension, et partant, à une meilleure acceptation de cette nouvelle religion qu'est la Scientologie.

*Le Conseil d'administration de l'Association Spirituelle de l'Église de Scientologie d'Ile-de-France.*

*Le Conseil d'administration  
de l'Association Spirituelle de l'Église  
de Scientologie d'Ile-de-France.*



## **Professeur Jacques Robert**

Je, soussigné, Jacques ROBERT, professeur agrégé. de droit public, Président de l'Université de Paris II (Panthéon-Assas), consulté par l'Église de la nouvelle compréhension sur le point de savoir si elle constitue, au vrai sens du mot, une religion et, à ce titre, se trouve placée sous la protection de la législation française concernant la liberté religieuse et des cultes, délivre, au vu des pièces, documents et dossiers qui lui ont été communiqués, la consultation suivante :

Seront successivement examinées les quatre questions suivantes :

- |   |   |
|---|---|
| I. La Scientologie est-elle une religion ?  | III. Doit-elle bénéficier du même régime juridique que celui des autres religions en droit français ? |
| II. La « religion » scientologique a-t-elle adopté la forme juridique imposée aux religions par le législateur français, à savoir la forme de « l'association cultuelle » ? | IV. Quels sont les principes du régime juridique des religions en droit français ?                    |

### **I. La Scientologie est une religion**

#### **1. La Scientologie comporte un corps de doctrine**

1) Une religion se caractérise par une foi c'est-à-dire une croyance commune partagée par les adeptes de la religion ; cette croyance a été dans la plupart des cas exprimée par le fondateur de la religion auquel les croyants se réfèrent. Il suffit de citer à titre d'exemple l'Évangile et le Coran.

A cet égard, la Scientologie possède également un corps de doctrine qui a été exprimée et développée par L. RONALD HUBBARD dans de nombreux ouvrages paru à la suite de son ouvrage fondamental : *La Dianétique, la science moderne de la santé mentale* (1950).

2) De même que dans les autres religions, le message originel du fondateur est explicité, développé et étudié, ces recherches paraissent dans des brochures, livres ou publications variées. Il existe à Copenhague une maison d'édition qui diffuse dans le monde entier la pensée scientologique. Il existe aussi dans toutes les religions des maisons d'éditions spécialisées dans la diffusion de la pensée religieuse. La « propagation de la foi » est une œuvre majeure de l'Église catholique. Bref, toute religion à vocation universelle cherche à raffermir la foi de ses fidèles et à en accroître le nombre par la diffusion de sa doctrine.

---

**LA SCIENTOLOGIE  
COMPORTE UN CORPS  
DE DOCTRINE.**

---

Actuellement, la vocation universelle de la Scientologie ne cesse de s'affirmer, puisqu'il existerait environ 50 églises, plus de 100 centres missionnaires en quinze langues qui regroupent des millions d'adeptes et de sympathisants.

3) Quel est le contenu de la croyance scientologique ?

Cette croyance ressort en particulier des livres et publications du fondateur L. RONALD HUBBARD dont les principaux titres sont : *Science de la survie* (1951), *Les Fondements de la pensée* (1956), *Axiomes et Logiques* (1953), *Les Conférences de Phoenix* (1968) qui ont suivi la parution de l'ouvrage fondamental de 1950, *La Dianétique*. Voici les principaux traits de la croyance de la Scientologie.

#### A. Croyance en l'Être suprême

4) Cette croyance de caractère déiste porte cependant sur un Dieu créateur. Cette caractéristique doit être soulignée car ce Dieu créateur est différent du Dieu « grand architecte » ou « grand horloger » des philosophes du XVIII<sup>e</sup>. Le Dieu des scientologues n'est pas confiné dans un rôle de régulateur ; il est créateur. Ce critère permettait au Père CHENU, professeur à la faculté de théologie catholique de Paris, d'écrire, le 9 février 1977 : « La Scientologie est-elle une religion ? Oui, car le terme « religion » « couvre toute attitude humaine qui implique un dépassement de l'homme vers « un "Être suprême" considéré comme créateur » (voir pièce versée au dossier). C'est un monothéisme.

#### B. Croyance en l'immortalité de l'âme et sa réincarnation

5) Cette croyance partagée par la quasi-totalité des religions confère à la Scientologie, outre son caractère méta-

physique, une résonance morale sociale puisque la croyance en l'immortalité de l'âme conduit les croyants à mener une vie conforme à certains préceptes moraux afin d'obtenir une réincarnation meilleure. L'existence individuelle n'est qu'un moment dans le cycle des réincarnations. Comme pour les bouddhistes, les réincarnations futures sont déterminées par le KARMA — croyance selon laquelle tout acte bon ou mauvais, entraînera des conséquences dans la vie présente ou future. Une réincarnation heureuse se mérite par une discipline morale.

#### C. Croyance à la nécessité de la vie spirituelle et de son développement

C'est ici sans doute que réside l'originalité de la Scientologie définie par son fondateur comme « une philosophie religieuse appliquée ». Celle-ci s'organise autour des trois directions suivantes :

6) L'accès à la philosophie et à la sagesse pour tous par une formation religieuse et un enseignement — qui, il est vrai — recourt à des pratiques mettant en œuvre des connaissances scientifiques modernes. Ces pratiques dont les plus connues sont l'utilisation d'un appareil appelé « électromètre » et le recours à « l'auditing » requièrent des prestations individualisées de la part d'animateurs ou de formateurs et sont payantes. Ceci ne doit pas surprendre si l'on considère que l'auditing peut durer une heure et qu'il faut rémunérer les animateurs qui pratiquent l'« audit ». Il n'appartient pas au présent exposé d'analyser ce procédé qui par certains aspects semble se rapprocher de la confession ; on dira seulement que le principe de la confiance de son intimité à une « personne spécialisée » est une méthode reconnue de développement spirituel ; c'est une forme d'examen de conscience assisté.

---

LE DIEU DES  
SCIENTOLOGUES N'EST  
PAS CONFINÉ DANS UN  
RÔLE DE RÉGULATEUR ;  
IL EST CRÉATEUR.

---

Est-ce que l'Église catholique, par exemple, pourrait faire face matériellement et bénévolement à la demande régulière de pénitents qui réclameraient des confessions qui dureraient une heure et davantage ? La réponse est évidemment négative : le nombre de prêtres n'y suffirait pas et ceci est si vrai que l'Église catholique a généralisé des cérémonies pénitentielles à caractère collectif.

Ces traits ne sont ici évoqués que pour faire apparaître que le principe de l'auditing et celui de la confession semblent identiques et que la durée de l'auditing (1 heure et davantage) justifie une contrepartie financière.

La formation religieuse s'acquiert également dans la Scientologie par l'assistance à des cours et des conférences, la lecture d'ouvrages, ce qui a fait écrire au P. Michel de CERTEAU S. J. qui enseigne la théologie à l'Institut catholique de Paris et l'anthropologie religieuse à l'Université de Paris VII : « J'ai d'ailleurs admiré cette articulation entre des soucis éthiques, une recherche de "sagesse" et un apprentissage technique » (Lettre du 22 mai 1967 — pièce versée au dossier).

Ces exercices sont également payants mais cela doit-il surprendre ? Toute formation spirituelle requiert les soins permanents de formateurs et les bénéficiaires de la formation doivent naturellement participer à leurs entretiens. Ceci se vérifie dans toutes les religions. Il ne s'agit pas ici de la formation reçue dans le cadre des cérémonies liturgiques (homélie) qui est évidemment gratuite — encore que celui qui demande une intention de messe paie une somme forfaitaire — ; il s'agit d'une formation personnalisée, au cours d'un enseignement suivi qui se rapproche des conférences et retraites dispensées également dans les autres religions et pour

laquelle les participants sont toujours invités - et d'ailleurs très naturellement à participer aux frais (rémunération du prédicateur de la retraite ; utilisation de locaux et du matériel ; frais de chauffage et d'électricité, etc.).

Bref, la formation religieuse « spécialisée » est payante dans toutes les religions.

7) La deuxième direction de la vie spirituelle doit apporter bonheur et joie. Voici encore des buts communs à bien des religions. Sans doute la religion chrétienne a-t-elle longtemps soutenu qu'elle apportait seulement la joie : joie de nature essentiellement intérieure alors que le bonheur n'était pas réputé possible dans ce monde. Mais depuis, le nouveau rituel de la messe catholique a en quelque sorte sacralisé le bonheur, puisque le célébrant le déclare en s'adressant à Dieu, pendant la messe « dans cette vie où nous espérons le *bonheur* que tu promets ». Rien, ici encore, qui s'écarte d'une croyance partagée par des religions acceptées.

8) Enfin la troisième direction — celle-ci plus anglo-saxonne — voudrait que la vie spirituelle comportât des incidences pratiques. Son développement doit conduire à une certaine efficacité. Ce trait tient aux origines de la religion scientologique mais fait-on grief aux vieilles chrétientés d'Europe de compter beaucoup de « chrétiens engagés » qui tiennent que le royaume de Dieu commence — *hic et nunc* — sur la terre ?

Rien dans le corps de doctrine de l'Église scientologique ne le distingue de celui d'une autre croyance et, cet examen l'a démontré, rien dans les croyances professées ne heurte l'ordre public français.

---

**LE PRINCIPE DE LA  
CONFIDENCE DE SON  
INTIMITÉ À UNE  
« PERSONNE SPÉCIALISÉE »  
EST UNE MÉTHODE  
RECONNUE DE  
DÉVELOPPEMENT  
SPIRITUEL ; C'EST UNE  
FORME D'EXAMEN DE  
CONSCIENCE ASSISTÉ.**

---

## 2. La Scientologie comporte un culte

LA RELIGION  
SCIENTOLOGIQUE  
COMME TOUTES LES  
AUTRES RELIGIONS  
COMPORTE UN CULTUE.

9) La religion scientologique comme toutes les autres religions comporte un culte. C'est un critère qui a été notamment relevé par le Révérend U. E. SIMON, professeur de littérature chrétienne au King's college de Londres qui écrivait le 15 juin 1975 : « Les critères essentiels sur lesquels je me base pour savoir si c'est ou non une religion est de savoir s'il y a un culte de Dieu et s'il existe un code d'éthique qui s'adresse à l'homme. Ces deux critères sont remplis par la pratique scientologique » (pièce produite au dossier).

L'archimandrite KALLISTOS WARE, conférencier en études orthodoxes orientales à Oxford et membre du Pembroke College, écrivait à ce sujet « Le fait de rendre un culte est fondamental au concept de religion ». C'est « l'attitude et l'action de rendre un culte qui distinguent une corporation religieuse d'autres formes d'association, comme un club social, une société philanthropique ou un groupe de discussion philosophique. Je constate que l'Église de Scientologie s'adonne à des actes de culte parmi lesquelles des prières à « l'Être suprême », « Dieu », l'auteur de l'univers ; « l'Être suprême » ne semble pas être envisagé en termes personnels, mais il existe plusieurs religions telles que le Bouddhisme qui n'ont pas un Dieu « personnel » (pièce produite au dossier).

### A. Cérémonies régulières

10) Il existe d'abord des cérémonies religieuses régulières, des services, comme dans toutes les religions. A cet égard, M. Maurice CORDIER, prêtre catholique écrit à propos du siège de l'église situé 12 rue de la Montagne

Sainte Geneviève à Paris : « Il existe une chapelle dans l'établissement ; sa décoration fait appel à des symboles religieux et sa disposition rappelle celle des lieux de prières et de recueillement offerts par les différents cultes. Un office y est organisé régulièrement » (Attestation du 2 novembre 1977 — pièce produite au dossier).

11) Pour ces cérémonies régulières, un certain nombre de prières ont été composées suivant un rituel prévu.

a) Le chapelain souhaite la bienvenue aux fidèles puis leur présente l'objet du service en citant certains textes qui se trouvent dans un manuel et qui rappellent certains principes de la Scientologie, affirmation de l'immortalité de l'âme, relation avec l'Être suprême, libération de l'âme par la sagesse, amour du prochain, etc.

b) Puis le chapelain suit un rituel dont voici l'ordonnancement :

- Prière pour la liberté totale
- Prière silencieuse
- Récitation du Credo de l'Église
- Lecture par exemple d'un extrait d'ouvrage du fondateur
- Sermon
- Lecture au choix des prières suivantes :
  - Prière pour la justice
  - Prière pour la compréhension de l'Être suprême
  - Prière pour une plus grande compréhension
  - Prière pour la paix
  - Prière pour la liberté de religion
  - Prière pour l'avancement spirituel
  - Prière pour l'illumination religieuse

c) La fin du service est consacrée à prier pour une série d'intentions particulières : les besoins spirituels de ceux que nous aimons, nos semblables, notre pays, ceux qui sont dans la détresse et le développement des droits et des croyances de l'ensemble des Églises et des groupes religieux (pièce produite au dossier).

12) Si l'on établit un bref rapprochement avec les services d'autres religions, les différences sont minimales : on retrouve notamment l'enseignement de la religion dans le sermon, le rappel de la croyance partagée dans le credo, les différentes prières à caractère général dont l'objet est commun à toutes les religions ; enfin les intentions spéciales aux membres de la communauté : les proches, les pauvres, les autres Églises et la Patrie.

### **B. Cérémonies exceptionnelles**

13) Il existe par ailleurs des cérémonies solennelles, exceptionnelles, qui correspondent aux rites de passage de la vie humaine, comme dans toutes les autres religions. Ces cérémonies se déroulent sous l'autorité des ministres du culte de l'Église de Scientologie. On pourra citer, à titre d'exemple, le certificat délivré par le juge de la Cour de district de Colombia le 4 mai 1969 autorisant le Révérend BEVIS JOHN LESLIE FUDGE à célébrer le mariage dans le

district de Colombie (pièce produite au dossier). V. dans le même sens, des autorisations similaires pour la Révérende Jane POCKL en Colombie britannique (Production jointe) et pour la Révérende ELSIE-F-GRIFFITH dans le même pays (Production jointe).

14) A titre d'exemple de cérémonie solennelle, on citera le mariage scientologique au cours duquel le pasteur — comme les ministres des autres religions — rappelle aux époux leurs obligations : fidélité, assistance réciproque, entretien des enfants, et assiste à l'échange des consentements matérialisé par celui des alliances. Ces rites existent aussi dans les religions chrétiennes.

15) La deuxième cérémonie solennelle — celle de l'attribution d'un nom aux enfants — se rapproche beaucoup du baptême encore que son objet soit différent. Le parrain et la marraine prennent l'engagement que l'enfant recevra toute l'instruction nécessaire à la réalisation de son patrimoine entendu dans son sens spirituel.

16) Troisième rite de passage que la religion scientologique prend en charge comme toutes les autres religions : c'est la mort qui est marquée par un service funèbre à l'église.

---

**ON RETROUVE NOTAMMENT  
L'ENSEIGNEMENT DE  
LA RELIGION DANS LE  
SERMON, LE RAPPEL DE  
LA CROYANCE PARTAGÉE  
DANS LE CREDO, LES  
DIFFÉRENTES PRIÈRES  
À CARACTÈRE GÉNÉRAL  
DONT L'OBJET EST  
COMMUN À TOUTES  
LES RELIGIONS.**

---

## **3. La Scientologie est une religion hiérarchisée et disciplinée**

Comme toutes les religions, la Scientologie est fondée sur un corps de doctrine qui a déjà été examiné. Mais la structure de l'Église repose d'une part

sur des ministres du culte et d'autre part sur un code d'éthique, qui, comme le droit canon, comprend infractions et sanctions.

---

COMME TOUTES  
LES RELIGIONS,  
LA SCIENTOLOGIE EST  
FONDÉE SUR UN  
CORPS DE DOCTRINE QUI  
A DÉJÀ ÉTÉ EXAMINÉ.  
MAIS LA STRUCTURE DE  
L'ÉGLISE REPOSE  
D'UNE PART SUR DES  
MINISTRES DU CULTES  
ET D'AUTRE PART SUR  
UN CODE D'ÉTHIQUE, QUI,  
COMME LE DROIT CANON,  
COMPRED INFRACTIONS  
ET SANCTIONS.

---

### A. Les ministres du culte

17) Comme dans toutes les religions, le ministère est ouvert à ceux qui en ressentent la vocation. Mais cette condition, si elle est nécessaire, ne suffit pas dans la religion scientologique non plus que dans les autres religions. Le ministre doit recevoir une formation de caractère théologique dans une académie de Scientologie sanctionnée par des examens. Une fois sa formation achevée, le postulant reçoit l'ordination.

18) La cérémonie de l'ordination est prévue par le rituel de la Scientologie. Le postulant est ordonné par un pasteur officiant en présence de la communauté des fidèles. Le nouvel ordonné reçoit les insignes de son ministère : une croix de l'Église de Scientologie avec sa chaîne en même temps qu'il est investi des responsabilités d'un ministre du culte. Rien ne distingue cette cérémonie des ordinations qui se pratiquent dans la plupart des autres religions (pièce produite au dossier).

19) Ce rapprochement s'impose encore davantage dans la vie quotidienne des ministres du culte. On sait par exemple que les prêtres de l'Église catholique exercent souvent le ministère en groupe. De même, les ministres de l'Église de Scientologie forment un « Conseil pastoral » qui reflète les nécessités modernes de la collégialité.

### B. Le code de l'éthique

20) La religion scientologique — comme toute institution collective et toute religion — est dotée d'un code d'éthique. A cet égard, le « code des infractions » qui définit les prescriptions

à ne pas enfreindre et la présence d'un « officier d'éthique », autorité investie du pouvoir disciplinaire, ne présente aucune singularité. C'est le propre de toute institution que de créer un code intérieur qui définisse les infractions disciplinaires et les sanctions dont elles sont assorties. L'ordre intérieur a des exigences spéciales, plus contraignantes d'ailleurs que l'ordre public. Dans leur maître livre *Le pouvoir disciplinaire dans les Institutions privées*, (1938) les professeurs A. LEGAL et J. BRETHER de la GRESSAYE écrivent : « les fautes disciplinaires sont pour la plupart des manquements d'un caractère moral bien plutôt que juridique, et correspondent à des obligations en tout cas beaucoup plus strictes que les infractions pénales : des faits d'inconduite privée sont de nature, éventuellement, à entraîner la révocation d'un fonctionnaire, d'un magistrat par exemple, alors que nul ne songerait à les considérer comme susceptibles de faire l'objet d'une sanction pénale » (p. 115). Aussi bien le Code d'éthique de l'Église de Scientologie énumère-t-il les infractions contre l'éthique scientologique qu'un officier d'éthique est chargé de réprimer. Rien ne sépare à cet égard cette église de toute autre institution privée.

21) D'ailleurs — et ce rapprochement est significatif — les mêmes auteurs font observer que : « Le Code de droit canonique contient dans son livre V. intitulé *Des délits et des peines* une législation disciplinaire pour les clercs, les laïcs et les religieux dont la technique est absolument remarquable. Or, Si on l'examine en détail, on s'aperçoit que ce « Droit disciplinaire n'est pas autre chose que le Droit pénal particulier à l'Église catholique, approprié à sa nature de société religieuse. Il est tout entier conçu en fonction du but de l'Église qui est le salut des âmes des fidèles ; c'est ce qui explique de nombreuses incriminations

particulières (hérésie, sacrilège etc.) et aussi la nature des peines qui privent le coupable principalement de biens spirituels » (*op. cit.* p. 114).

A cet égard, existe-t-il vraiment une différence de nature entre le comportement de l'Église scientologique qui déclare « suppressif » un de ses membres

et celui de l'Église catholique qui « excommunié » un de ses fidèles ?

Dans l'un et l'autre cas, il s'agit de discipline et de sanctions internes aux Églises ; le principe de la séparation interdit à l'autorité publique séculière de s'immiscer dans le fonctionnement des cultes.

## II. La religion scientologique a adopté la forme juridique imposée aux religions par le législateur français : l'association cultuelle

22) On sait que la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État a notamment prévu en son titre IV « Des associations pour l'exercice des cultes » qui sont les associations cultuelles. Ces associations cultuelles sont des associations de droit privé dont l'objet est uniquement de subvenir aux frais, à l'entretien et à l'exercice public du culte. V. M. BAZOCHE *Le régime légal des cultes en France* (1948) pp. 10 et 11.

De même que les cultes israélites et protestants avaient formé des associations cultuelles, de même la religion scientologique a constitué le 8 août 1977 une association cultuelle déclarée régie par la loi du 9 décembre 1905, le décret du 16 mars 1906, la loi du 25 décembre 1942 et la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 (pièce produite au dossier).

23) Le caractère religieux de l'association transparaît dans ses statuts comme en témoignent les exemples suivants :

a) L'art. 3 fixe ainsi la dénomination de l'association « Église de la Nouvelle Compréhension. Association *cultuelle* de Paris ».

b) L'objet de l'association est « l'exercice du *culte* de l'Église de la Nouvelle Compréhension, tel qu'il est pratiqué dans la *religion de Scientologie* » ... L'association vise à apporter à l'Homme une nouvelle compréhension de soi et des autres, de l'immortalité de l'âme et de son rapport avec Dieu le créateur de l'univers ».

En poursuivant cet objet, l'association encourage l'étude de « *la religion de Scientologie* » ... (art. 2).

Il sera observé que dans le texte des statuts, qui ont été déposés, l'expression « religion de Scientologie » est utilisée.

c) Dans le conseil d'administration qui comprend quatre membres « deux au moins doivent avoir la qualité de ministre du culte ayant reçu l'investiture spirituelle et disciplinaire de la Church of Scientology World Wide. Ils ne peuvent demeurer en fonctions qu'autant qu'ils sont en communion spirituelle avec cette église-mère, soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs supérieurs hiérarchiques » (art. 10 al. 2).

**LA PLACE DES MINISTRES  
DU CULTE DANS  
LA HIÉRARCHIE DE  
L'ASSOCIATION RENFORCE  
ENCORE SON  
CARACTÈRE RELIGIEUX  
AINSI D'AILLEURS  
QUE LA NOTION DE  
COMMUNION SPIRITUELLE**

Ces deux ministres du culte sont obligatoirement président et vice-président du conseil d'administration (art. 12).

La place des ministres du culte dans la hiérarchie de l'association renforce encore son caractère religieux ainsi d'ailleurs que la notion de communion spirituelle qui se rencontre également dans l'Église catholique : un curé qui n'est plus en communion avec son évêque ne peut plus être le desservant légal du point de vue du droit français. A. RIVET. *Traité du culte catholique* (1950) pp. 57-60.

La nécessité de la communion spirituelle entre l'Église et ses prêtres a

été notamment proclamée par la Cour de cassation en des termes qui sont très proches de ceux de l'article 10 précité des statuts de l'Église de Scientologie.

Dans un conflit opposant deux prêtres au sujet de la jouissance d'une Église dont l'un faisait partie d'une association culturelle mais n'était pas en communion avec les supérieurs hiérarchiques religieux et l'autre qui reconnaissait la hiérarchie religieuse, la Cour suprême a déclaré que le législateur a entendu assurer [...] l'exercice d'un culte pratiqué selon les préceptes de l'Église catholique *par des prêtres reconnaissant la hiérarchie catholique* » COLONNA, 5 fév. 1912, (R.U.D. 1912 p. 80).

### **III. La religion scientologique doit bénéficier du même régime juridique que celui des autres religions en droit français**

Puisque la Scientologie constitue intrinsèquement une religion, qu'elle a adopté une structure juridique légale, commune pour toutes les religions, elle doit bénéficier du régime commun à

toutes les religions en droit français. On exposera d'abord les principes de ce régime (§ 1.) pour évoquer ensuite certaines applications (§ 2.).

#### **1. Les principes du régime juridique des religions en droit français**

La religion comporte un aspect individuel : c'est la liberté de conscience ; et un aspect institutionnel : c'est la liberté du culte.

##### **A. La liberté de conscience**

26) Il suffira, pour la liberté de conscience, de citer un extrait de la déci-

sion du Conseil constitutionnel du 23 novembre 1977 (J.O.R.F., 25.11.1977, p. 5530) qui synthétise parfaitement le contenu de cette liberté « Considérant, d'autre part, qu'aux termes de l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, nul ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes reli-

gieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi ; que le préambule de la Constitution de 1946 rappelle que nul ne peut être lésé dans son travail ou son emploi en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances, que la liberté de conscience doit donc être regardée comme l'un des principes fondamentaux reconnus par les lois de la République ».

V. J. RIVERO « *Les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République* » : *une nouvelle catégorie constitutionnelle ?* (P. S. 1972 — Chronique XLI ; p. 265). Il n'est pas douteux que la liberté de conscience est un principe de valeur constitutionnelle et que l'adhésion à une religion — telle la Scientologie par exemple — ne doit entraîner aucune discrimination ni inconvénient pour les fidèles. L'article 2 de la Constitution de 1958 proclame que la France assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ». Cette dernière phrase témoigne bien que toute croyance est non seulement licite, mais même « protégée ». Cette lecture est confortée par l'article 1 de la loi du 9 décembre 1905 qui dispose : « la République assure la liberté de conscience ».

## B. La liberté du culte

27) Mais toute religion a une vocation collective : elle est organisée dans une forme structurée, une institution, un culte. C'est le domaine de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État (D.P. 1906 - 4-1). Si la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte (art. 2) elle garantit cependant « le libre exercice des cultes » (art. 1) sous les seules restrictions édictées par la loi dans l'intérêt de l'ordre public. Il résulte de ce texte que la République abandonne le système des religions reconnues, qu'il n'existe plus de cultes « officiels » et que par exemple la Scientologie a droit au même traitement que n'importe quelle autre religion. J. ROBERT - *La liberté religieuse et le régime des cultes*, P.U.F., 1977 p. 51 ss.

La laïcité, c'est la neutralité en matière religieuse et par conséquent, l'égalité pour toutes les religions. Si, au contraire, la religion scientologique faisait l'objet d'une discrimination défavorable de la part des autorités publiques, cette inégalité de traitement serait non seulement illégale mais aussi inconstitutionnelle.

## 2. L'application de ces principes

Seules seront présentées ici les applications qui regardent la liberté des cultes. Celles qui ont trait à la liberté de conscience n'intéressent qu'indirectement le présent propos. Cependant, il est indéniable que si la liberté des cultes est affectée, la liberté de conscience ne pourra s'exercer. Il faut en retenir que — sauf atteinte à l'ordre public — la loi de

séparation a été appliquée ainsi : les Églises jouissent d'un droit autonome et bénéficient d'une immunité juridictionnelle.

### A. L'autonomie du droit religieux

28) L'autonomie du droit des Églises a déjà été évoquée lors de l'examen des statuts de l'association cultuel-

le de Paris « Église de la nouvelle « compréhension ». Les règles d'organisation des cultes comme leur interprétation échappent à la compétence des tribunaux de droit commun. « Le déroulement interne des institutions culturelles, leur agencement organique, leur fonctionnement, échappent au contrôle de l'État et du juge. J. KERLEVEO – *L'Église catholique en régime français de séparation. L'occupation des églises par le desservant et les fidèles.* (1951) p. 42.

En régime de séparation, aucun texte législatif ne permet aux tribunaux d'intervenir dans la discipline intérieure du clergé et de connaître des décisions prises par les Évêques dans la plénitude de leurs attributions (D.P. 1916 - 2 - 174). Ces principes s'appliquent à toutes les religions et par conséquent à la religion scientologique qui est organisée de façon hiérarchique. A été déclarée irrecevable une demande en réparation du dommage causé à un pasteur protestant de l'Église réformée de France par refus de son affiliation aux Églises unies (D.P. 1916 - 2 - 17).

En effet, « il ne peut être fait appel aux tribunaux pour critiquer ou approuver les investitures ou les révocations ».

29) Même les conflits relatifs au fonctionnement des associations culturelles ne peuvent être critiqués devant la juridiction administrative (CE 8 avril 1927 HAPI MOUSSA AHMED BEN MOHAMED D.P. 1928 - 3 - 40 ; DH -1927 - 276). Il s'agissait d'une requête dirigée contre la décision du président de l'Association musulmane d'Alger nommant un second imam à la mosquée de la Pêcherie à Alger. Cette attitude des juridictions est constante : CE 8 février 1908, Abbé DELIARD : Cass. 6 fév. 1912 - S - 1912 - 1 - 137 ; CE 16 fév. 1923,

Association presbytérale de l'Église réformée REC 115 CE 25 janvier 1943 Église réformée de Marseille, Rec 116.

30) Ce respect de l'autonomie du droit des Églises a été encore rappelé dans l'affaire de l'occupation de l'Église Saint-Nicolas du Chardonnet. La cour d'appel de Paris a décidé qu'en cas de conflit relatif à l'utilisation d'une église, l'attribution de celle-ci doit être exclusivement réservée, en vertu de l'art. 51 de la loi du 2 janvier 1907, aux prêtres et aux fidèles qui veulent y pratiquer leur religion en se soumettant aux préceptes de l'église catholique, en particulier aux règles de la hiérarchie ecclésiastique, et en demeurant en communion avec elle. Lorsque l'archevêque désigne le curé d'une paroisse, il confère à ce seul prêtre le droit de célébrer le culte dans cette église. (Paris 10 ch. 13 juillet 1977 Abbé COACHE c/ Abbé BELLEGO, PS - 1977 - 458 note Y. GERALPY).

31) Dans le même sens, le tribunal de grande instance de Paris a décidé que le retrait d'une autorisation d'abattage « KACHER » prononcé par un tribunal rabbinique présente un caractère discrétionnaire et non motivé. En l'absence d'intention de nuire, la juridiction civile est incompétente pour apprécier la bonne ou la mauvaise application d'une règle religieuse TGI Paris 29 oct. 1976 SOVEVOCA c/ Assoc. Consist. israélite de Paris J.C.P. 1977 - II - 18664 note J. CARBONNIER V. aussi CE 2 mai 1973 Assoc. Cult. des israélites nord-africains de Paris, Rec, 313.

Cette autonomie du droit des Églises est affirmée constamment par la jurisprudence : elle est identique pour toutes les religions et la religion scientologique — religion disciplinée et hiérarchisée — en bénéficie au même titre que toutes les autres religions. En effet, s'il

en allait différemment — c'est-à-dire si le juge français prétendait assujettir à son contrôle les règles de fonctionnement interne de la Religion scientologique — il méconnaîtrait le principe de la séparation et porterait atteinte au principe constitutionnel selon lequel toutes les croyances doivent être respectées sans aucune discrimination.

### B. L'immunité institutionnelle des cultes

32) Or, n'assiste-t-on pas justement à une immixtion du juge judiciaire dans le fonctionnement d'un culte lorsque celui-ci porte des appréciations sur le contenu de ce culte, sur sa structure et sur son fonctionnement interne ?

- a) A titre de premier exemple, le jugement du tribunal correctionnel de Paris du 14 février 1978 qualifie une association dont l'objet est « de propager et d'enseigner la théologie et la philosophie religieuse « appliquée de la Scientologie », de « *curieuse association* » (p. 23) alors précisément que l'objet de cette association est strictement religieux.
- b) Plus loin, le jugement porte une appréciation sur la structure interne de la Religion scientologique alors que cette structure — on l'a vu — ne diffère guère de celle des autres religions. « ... il est *surprenant* de constater que HUBBARD ait cru bon de créer ce qui n'a pas été contesté, un véritable "code des infractions" pouvant être commises par les membres de la Scientologie, les plus graves étant les "high crimes" (autrement dit ; les crimes capitaux) dont la sanction est de déclarer l'auteur "suppressif", que de plus, afin de maintenir strictement la discipline rigoureuse édictée, HUBBARD a créé dans chaque "Église de Scientologie" un *personnage* chargé de sanctionner les infractions. » l'ETHIC OFFICER » ... (p. 23-24).

Pourquoi le tribunal se déclare-t-il surpris alors que le droit canon ne cause aucune surprise, non plus que les autorités qui sont chargées de l'appliquer et de le sanctionner ?

- c) Enfin le jugement décide que « le fait d'obtenir des adhésions, des achats de cours, le paiement de séances d'audition, le fait d'obtenir l'engagement d'observer certaines obligations, constituent incontestablement des sources de préjudice ». Le jugement n'explique pas pourquoi cet ensemble de comportements constituerait une source de préjudice dans le cadre de la religion scientologique alors que des comportements identiques — qui sont ceux de tous les croyants dans toute religion — n'ont jamais été considérés comme tels.

En réalité, et quoiqu'il s'en défende (« même Si la Scientologie était une religion, fait qu'il n'appartient pas au Tribunal d'apprécier » p. 28), le jugement a effectivement porté une appréciation sur les règles internes de fonctionnement d'une religion et à cet égard il a outrepassé les bornes que la jurisprudence précitée assigne au juge dans un système de séparation. Dans un tel système, les institutions religieuses jouissent d'une « immunité institutionnelle » qui les fait échapper au contrôle du juge. *J. DUFFAR — Le fait religieux et le juge, Gaz — Pal, 22-23 février 1974.*

33) Quelle est alors l'étendue de cette « immunité institutionnelle » ? Elle est très vaste car les juridictions ont reconnu un champ d'application très large au droit interne des institutions religieuses. Le Doyen G. LE BRAS écrivait notamment « que la notion de culte a été sensiblement élargie par le Conseil d'État jusqu'à englober tout le ministère sacerdotal. Cette réception, cette exten-

sion tacite du droit canon ne s'inspirent évidemment d'aucun souci confessionnel ; elles sont exigées pour l'exercice de la liberté de conscience, qui signifie le droit de professer la religion catholique et suppose une adoption passive de tous les cadres de toute la discipline de l'Église romaine ». *Le Conseil d'État régulateur de la vie paroissiale* (Études et Documents du Conseil d'État, 1950, p. 74).

a) L'exercice du culte bénéficie au premier chef de l'immunité institutionnelle. Le juge ne s'immiscera pas dans l'organisation des services qui ressort exclusivement de la compétence des autorités religieuses (TGI ARGENTAN 1<sup>er</sup> fév. 1973 ; JCP 1973-J-17473 note H. MAZEAUD et J.F. VOUIN. *Le refus du curé de célébrer en latin une cérémonie funéraire* (DS 1974-789). Or la jurisprudence qui a donné une interprétation extensive du culte a ainsi étendu le domaine de l'immunité à l'enseignement de la religion, par exemple au catéchisme. La Cour de cassation a décidé dans un arrêt du 23 décembre 1909 : « que le ministre du culte qui enseigne le catéchisme est dans l'exercice de ses fonctions pastorales et sacerdotales et que *l'exercice de ses fonctions se confond évidemment avec les exercices du culte* », cité par L. CROUZIL, *quarante ans de séparation* (1905-1945) Didier (1946) p. 53.

b) L'enseignement de la religion doit bénéficier du même traitement, qu'il soit dispensé sous forme de catéchisme ou sous toute autre forme que chaque religion est libre de déterminer. Pourquoi l'enseignement de la religion scientologique serait-il apprécié par le juge de droit commun alors qu'il ne comporte aucun élément clandestin, que les méthodes d'enseignement sont connues de tous, qu'il repose essentiellement sur des entre-

tiens, l'assistance à des cours et la lecture d'ouvrages de spiritualité ? Si d'ailleurs, on entre plus avant dans le contenu de cet enseignement, il n'est pas douteux que celui qui a appris à apprendre, qui se connaît mieux, qui connaît mieux les autres et qui a progressé dans ces directions est susceptible de réussir mieux dans la vie pratique. Il pourra sans doute acquérir une confiance en lui-même qui le mettra à l'abri de maladies psychiques ou même psychosomatiques. Pourquoi le jugement a-t-il condamné un enseignement qui procède de la maxime socratique « connais-toi toi-même » et qui s'apparente à bien des égards à la pratique de l'examen de conscience dirigé, alors que cette même pratique qui existe aussi dans d'autres religions n'est pas critiquée ?

L'enseignement religieux — partie intégrante du culte — devrait bénéficier dans la religion scientologique des mêmes immunités dont il jouit lorsqu'il est dispensé par une autre religion.

34) Au nombre des critiques formulées par le jugement contre l'enseignement scientologique, figure celle de n'avoir jamais « parlé d'un échec et même de la possibilité d'un échec » (p. 32-33). Mais c'est encore un trait commun à toutes les religions que d'enseigner que leur pratique apportera à celui qui s'y adonne non seulement une amélioration spirituelle mais aussi des bienfaits physiques. Le sacrement des malades, dans l'Église catholique, doit apporter aussi soulagement du corps et guérison si telle est la volonté de Dieu.

D'ailleurs, cette liaison entre le physique et le spirituel est si forte que, dans de nombreuses religions, les ministres du culte imposent les mains aux malades. C'est donc que leur influence

spirituelle aurait des effets bienfaisants sur la santé du corps.

a) Le juge a, par exemple, refusé de condamner pour exercice illégal de la médecine un guérisseur qui demandait aux malades « s'ils avaient la foi et croyaient en Dieu et en Jésus-Christ » puis leur déclarait « qu'il n'était pas médecin qu'il agissait simplement comme intermédiaire de Dieu et imposait les mains par dessus les vêtements sur les parties souffrantes ». Trib. com. Valenciennes, 12 nov. 1930, DH-1931-48.

b) De même, un pasteur du mouvement pentecôtiste imposait les mains parce que l'article 6 de sa profession de foi contenait les termes suivants : « Guérison divine, la délivrance de la maladie est incluse dans la Rédemption. A la croix, Jésus-Christ nous a pourvus du remède pour la guérison de notre âme et corps, selon le commandement de Jésus-Christ, et pratiqué l'imposition des mains et aussi l'onction d'huile ». La cour d'appel de Caen (14 avril 1957 ; DH 1957-323 ; 5 1957-13 Ch. F. GOLLETTY) a décidé qu'on ne saurait considérer comme un traitement prohibé [...] l'intervention d'un ministre du culte qui se conformant aux principes de sa foi recherche le soulagement des souffrances d'un malade en appelant sur lui par des prières l'action divine. Il s'agit d'un acte rituel purement religieux et l'arrêt ajoute : « Si l'on sanctionnait finalement ces pratiques religieuses, qui tendent à obtenir de Dieu des guérisons, on porterait une grave atteinte à la liberté des consciences et du libre exercice des cultes ». V. J. KERLEVEG, *Le prêtre catholique en droit français* (1962) pp 435.436.

c) L'imposition des mains, serait-elle alors une pratique religieuse et non

celle de « l'audit » ? Cette comparaison seule démontre que la Scientologie est traitée différemment des autres religions alors que depuis la loi de séparation toutes les croyances sont également respectables.

35) Une dernière critique dirigée contre la Scientologie tient au caractère payant des prestations spirituelles qu'elle propose et particulièrement des séances « d'audit ». Ces séances complètent les cours et ont pour objet de permettre à ceux qui y recourent de mieux se connaître et de mieux connaître les autres. On a vu précédemment que l'instruction religieuse fait partie du culte et à ce titre *l'audit fait partie intégrante du culte de la Scientologie* en raison de son rôle dans la formation des scientologues.

Considérons quelles sont les attitudes des autres confessions religieuses pour examiner s'il existe une différence entre celles-ci et la Scientologie.

a) Tout d'abord, la loi du 9 décembre 1905 a expressément prévu dans son article 19 modifié par la loi du 25 décembre 1942 que : « les associations culturelles pourront recevoir dans les conditions déterminées par les articles 5, 7 et 8 de la loi des 4 fév. 1901, 18 juillet 1941 relative à la tutelle administrative en matière de dons et legs, les libéralités testamentaires et entre vifs destinées à l'accomplissement de leur objet ou grevées de charges précises ou culturelles. Les associations pourront recevoir, en outre, des cotisations prévues par l'art. 6 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, le produit des quêtes et collectes pour les frais du culte, percevoir des rétributions : pour les cérémonies et services religieux même par fondation, pour la location des bancs et sièges, pour la fourniture des objets destinés au service des funérailles dans les édi-

fices religieux et à la décoration de ces édifices ».

Il se dégage de ce texte que les associations cultuelles sont légalement autorisées à percevoir notamment le produit des quêtes et collectes et des rétributions pour certaines fournitures. Cette disposition législative s'explique par la suppression du budget des cultes : les religions doivent depuis la loi de séparation pouvoir elles-mêmes à leur entretien et trouver dans l'exercice du culte les moyens d'existence.

Cette interprétation de la loi a été confortée par la Cour de cassation et par le Conseil d'État.

b) Le « droit au culte » a décidé un jugement du tribunal civil de Bazas du 23 novembre 1909, n'est pas contraire aux lois qui ont prononcé la séparation des Églises et de l'État et la réclamation du droit au culte par un abbé ne comporte rien d'illicite ; aucun texte « *n'interdit en effet aux ministres du culte de réclamer et de recevoir une rétribution pour les frais du culte* » (DP 1911-2-278).

c) Dans une espèce similaire, la Cour de cassation a approuvé une solution identique adoptée par les premiers juges. La motivation de l'arrêt présente un intérêt particulier pour le présent propos car l'usager est toujours libre de ne pas recourir aux secours d'une religion. Cette constatation est valable pour toutes les religions et en particulier pour la religion scientologique. Dès lors que l'usager a décidé de recourir à un culte — on a déjà signalé que, l'enseignement faisant partie du culte, le présent raisonnement s'applique aussi à la formation et à l'enseignement religieux — le ministre du culte « peut licitement soit refuser son ministère soit s'il le

prête pour une cérémonie déterminée réclamer une rémunération ; dans l'espèce, en subordonnant la célébration du mariage au versement d'une contribution aux frais du culte — l'abbé — a simplement exigé une rémunération sous une forme spéciale. Et l'arrêt note plus loin que des négociations de cette nature entre le ministre d'un culte et une personne, qui de sa propre initiative vient demander la célébration d'une cérémonie cultuelle ne présentent pas un caractère attentatoire à la liberté de conscience et échappent aux prévisions de l'art. 31 ». Cass. 9 avril 1910 S. 1911-1-180 ; DP 1910-1-192.

Sous cet arrêt, Monseigneur J. KERLEVEO, commentateur particulièrement autorisé, écrit : « Un curé est donc en droit de refuser ses services ou de ne les accorder que moyennant une rémunération qui comporte d'ailleurs, d'après le tarif paroissial établi par ses soins et approuvé par l'Évêque, ses honoraires personnels, la rétribution du personnel de l'Église, les frais du culte et même le denier du culte » (*Les prérogatives du curé dans son Église, op. cit.* p. 117-118).

d) Une solution similaire a été adoptée en 1922 par le Conseil d'État. La Commune de Perquié avait inscrit un crédit à son budget en vue du paiement des services religieux célébrés lors de l'inhumation dans le cimetière communal des soldats dont les corps avaient été ramenés « du front ». La délibération fut annulée par un arrêté préfectoral que la Commune déféra à la censure du Conseil d'État. La Haute Assemblée annula à son tour l'arrêté préfectoral aux motifs notamment que l'article 2 de la loi du 9 décembre 1905 : « ne fait pas obstacle à ce que l'État, les départements, les communes et les établissements publics accordent, à titre

temporaire et accidentel, aux ministres des différents cultes, une rémunération légitime et correspondant au service rendu à raison d'actes de leur « ministère au cas où ils en auraient été régulièrement requis par l'administration ». CE 6 janvier 1922 Commune de Perquié, DP 1922-3-15 concl MAZERAT. V. aussi CE 6 avril 1927, DP 1928-3-17 note BEUPANT ; CE 10 juin 1931, Rec. 356 ; CE 1<sup>er</sup> juin 1956 CANIVEZ, RPDA, 1956 n° 243.

36) Ces décisions juridictionnelles démontrent que chaque fois qu'une prestation particulière est demandée dans le cadre de la pratique religieuse, l'Église sollicitée a le droit de subordonner l'accomplissement de cette prestation au versement d'une rémunération. Pourquoi cette jurisprudence ne s'appliquerait-elle pas à la religion scientologique qui, pareillement, subordonne l'enseignement et les séances « d'audit » qu'elle dispense au versement d'une rémunération ?

En effet, de même que le catéchisme, les séances de formation et d'audit font partie intégrante du culte de la religion scientologique. Elles correspondent aux exercices spirituels, aux retraites et aux cours qui existent également dans les autres religions. Le caractère payant de ces séances ne différencie pas la religion scientologique des autres religions qui demandent également une rémunération pour les services religieux qu'elles fournissent.

Cette rémunération fait elle-même partie du culte, Mgr KERLEVEO écrit à ce sujet : « Quêtes et offrandes font d'ailleurs partie de l'office et constituent, par leur destination et le contexte dans lequel elles s'effectuent, des *actes pleinement culturels, de la compétence exclusive du curé* » (op. cit. p 125).

Plus loin, le même auteur, après avoir énuméré les accessoires plus *matériels* nécessaires à une liturgie : cierges, tentures, catafalque, nombre de souvenirs, de cloches, nombre d'enfants de chœur, présence ou non d'un suisse, exécution ou non de morceaux d'orgue, déclare :

« Dans leur contexture même, la fourniture et l'offrande de ces objets sont religieuses et se trouvent intégrées à la liturgie. Elles constituent en effet, par des *moyens matériels, une manière de participer parfaitement « au culte »* ... op. cit., p. 128.

Pourquoi ces objets seraient-ils des objets culturels et pourquoi l'électromètre ne le serait-il pas si cet appareil est un moyen matériel qui permet d'accéder plus facilement à la connaissance de soi et des autres ? Ici encore le jugement du 14 février 1978 qui énonce que l'électromètre « bien utilisé peut être un appareil scientifique mais à coup sûr pas religieux » ne justifie nulle part cette appréciation. Les objets en eux-mêmes sont neutres s'ils ne tirent leur caractère religieux que de l'affectation qui leur est donnée. C'est par leur insertion dans un office religieux que les cierges, les tentures et l'orgue prennent un caractère culturel ; ces mêmes objets, placés dans le salon d'un particulier, n'ont aucun caractère religieux. De même, l'électromètre dans la religion scientologique joue un rôle culturel, dans la mesure où il permet aux fidèles d'avancer dans la connaissance d'eux-mêmes et des autres.

On suivra volontiers Mgr KERLEVEO qui conclut son développement dans les termes suivants :

« Fournir un cierge en renonçant à sa possession et à sa propriété est donc un acte de religion de la même nature que celui de prendre part aux chants et aux prières dans l'église. *C'est pourquoi il*

*nous apparaît que le juge laïque est aussi incom-pétent dans les conflits de cet ordre que dans d'autres litiges touchant à l'organisation interne des cérémonies demandées par les fidèles ».* (op. cit., p. 128-129).

Ces conflits — qui sont des conflits de caractère cultuel — devraient bénéficier de l'immunité institutionnelle

dont bénéficient les autres religions. Un juge laïc ne critiquerait pas le caractère liturgique d'une sonnette ou d'un encensoir. Alors pourquoi le jugement a-t-il dénié tout caractère religieux à l'électromètre ? En tant que religion, la Scientologie doit bénéficier elle aussi de l'immunité institutionnelle dont jouissent les autres religions en droit français.

## IV. Conclusion générale

37) Il résulte de l'examen de la religion scientologique que celle-ci répond aux critères d'une religion ; elle ne se distingue en rien des autres religions et par conséquent l'appellation de religion est, pour elle, fondée.

a) La Scientologie comprend un corps de doctrine qu'elle partage d'ailleurs avec d'autres religions : croyance en l'Être suprême ; croyance dans l'immortalité de l'âme et dans sa réincarnation ; croyance dans la nécessité de la vie spirituelle et de son développement. Ce credo pourrait être contresigné par d'autres religions et d'ailleurs des autorités religieuses les plus éminentes (Père CHENU ; Père de CERTEAU ; Archimandrite KALLISTOS ; Évêque de Chersonèse etc.) ont reconnu la qualité de religion à la Scientologie.

b) La Scientologie comporte — en deuxième lieu — un culte régulier qui célèbre aussi les grands événements de la vie humaine, en particulier les rites de passage. A cet égard, la Scientologie justifie pleinement la qualification sociologique de religion ; la religion, selon DURKHEIM, est un fait éminemment social.

c) Enfin la Scientologie — comme toute organisation laïque et *a fortiori* religieuse — est une institution hiérarchisée et disciplinée. Elle dispose d'un code d'éthique comme l'Église catholique romaine dispose d'un droit canon, et d'autorités, « officiers d'éthique », chargés de veiller au respect de ce code et de sanctionner éventuellement.

Pour ces trois raisons qui tiennent à la nature propre de la Scientologie, celle-ci constitue véritablement une religion.

38) En dernier lieu, la religion scientologique qui s'est constituée en association culturelle a adopté la forme juridique que le législateur impose aux religions. Son caractère religieux se manifeste par le rôle des pasteurs dans l'association et la nécessité, pour eux d'être en communion de foi avec l'Église mère.

39) Enfin, le régime juridique applicable aux autres religions doit bénéficier également à la religion scientologique. Plus particulièrement une religion dont le culte et l'enseignement sont connus et accessibles à tous et qui n'est pas contraire à l'ordre public doit pleinement jouir de son autonomie et d'une immunité institutionnelle.

40) Si les principes applicables — c'est-à-dire autonomie et immunité institutionnelles — n'étaient pas reconnus au bénéfice de la religion scientologique, les principes de la séparation et de l'égalité du culte seraient violés. Les autorités publiques qui s'immisceraient dans le fonctionnement de la religion scientologique méconnaîtraient un des principes « fondamentaux reconnus par les lois de la République » ainsi que les dispositions de la loi de séparation, en rétablissant dans les faits une distinction entre les cultes reconnus et les cultes non reconnus que le législateur a voulu abolir. *J. ROBERT — Libertés publiques* (1977) P. 370,371.

- a) Ce comportement éventuel des autorités publiques méconnaîtrait en droit interne le principe général de l'égalité des citoyens puisque l'inégalité de traitement des cultes entraînerait nécessairement une inégalité dans l'exercice de la liberté de conscience.
- b) Ce comportement serait attentatoire à la liberté religieuse des personnes dont la Cour de Justice des Communautés européennes assure le respect. (aff. 130/75, CJCE 27 oct. 1970 PARIS c/ Conseil, Rec 1976, pp. 1589 ss).

Cette jurisprudence particularise un arrêt antérieur qui avait déclaré que « les règles d'égalité de traitement (...) du traité (...) prohibent non seulement les discriminations ostensibles, fondées sur la nationalité, mais encore toutes formes dissimulées de discrimination qui, par application d'autres critères de distinction, (est) nécessaire pour garantir l'efficacité d'un des principes fondamentaux de la Communauté ». Aff. 152/73, CJCE 12 fév. 1974 SOTGIU, Rec 1974 pp. 153 ss.

c) Enfin ce comportement violerait aussi l'article 9-1 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme (JORF 4 mai 1974) qui dispose que « toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, individuellement ou collectivement, en public ou en privé, pour *le culte, l'enseignement et l'accomplissement des rites* ». Ce texte fait clairement apparaître la liaison entre la liberté du culte et la liberté de conscience. Toute atteinte portée à une de ces deux libertés réagit nécessairement sur la jouissance de l'autre.

Le texte de l'article 9-1 au surplus se renforce si on le lit à la lumière de l'article 14 de la même convention qui prévoit que « la jouissance des droits et libertés reconnus dans la présente convention doit être assurée sans distinction aucune fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, la langue, la religion, les opinions politiques ou toutes autres opinions, l'origine nationale ou sociale, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance ou toute autre situation ».

(*V. M. BOSSUYT. L'interdiction de la discrimination dans le droit international des droits de l'homme. Thèse Genève* (1975) pp. 153-159.

41) C'est pour l'ensemble de ces raisons que la religion scientologique doit bénéficier du régime applicable à toutes les autres religions.

Jacques ROBERT  
Président de l'Université Paris 2



## **Professeur Bryan Ronald Wilson**

Bryan Ronald Wilson est titulaire d'une chaire de sociologie à l'université d'Oxford. De 1963 à 1993, il fut également Chargé de Cours au « All Souls College » et il fut élu Chargé d'Enseignement Principal en 1993.

Pendant plus de quarante ans, il a mené des recherches sur les mouvements religieux minoritaires anglais et étrangers (américains, ghanais, kényens, belges et japonais, entre autres). Il a non seulement lu des publications de ces mouvements, mais il a aussi, dans la mesure du possible, rencontré leurs membres lors de leurs réunions ou services, et chez eux. Il a pu également donner son avis sur certains travaux d'autres spécialistes, après les avoir étudiés attentivement.

Bryan Ronald Wilson a obtenu une Licence en Sciences Economiques et un Doctorat à l'université de Londres, ainsi qu'une Maîtrise à l'université d'Oxford. En 1984, l'université d'Oxford reconnut la valeur de ses publications en lui conférant le titre de Docteur es lettres. En 1992, l'université catholique de Louvain, en Belgique, lui conféra le titre de Doctor Honoris Causa. En 1994, il fut élu Membre Associé de l'Académie Anglaise.

Il occupa au cours de sa carrière les postes suivants :

- Membre du *American Council of Learned Societies* à l'université de Berkeley (Californie) (1966-1967).
- Chercheur en Sociologie des Religions pour l'université de Padoue (Italie) (1968-1972).
- Membre de la *Japan Society* (1975).
- Professeur de Sociologie à l'université catholique de Louvain (Belgique) (1976, 1982, 1986 et 1993).
- Professeur invité *Snider* à l'université de Toronto (Canada) (1978).
- Professeur de sociologie de la religion et consultant pour les études religieuses à l'université Mahidol à Bangkok (Thaïlande) (1980-1981).
- Chargé d'enseignement *Scott, Ormond College* à l'université de Melbourne (Australie) (1981).
- Professeur à l'université de Queensland (Australie) (1986).
- Professeur à l'université de Santa Barbara (Californie) (1987).
- Président de la Conférence Internationale de Sociologie Religieuse (1972-1975 et 1991). En 1991, il fut élu Président Honoraire de cette organisation, plus connue aujourd'hui sous le nom de Société Internationale de Sociologie des Religions.
- Membre du conseil de la Société pour l'Etude Scientifique de la Religion (Etats-Unis) (1977-1979).
- Editeur associé, pour l'Europe, du Journal de l'Etude Scientifique de la Religion pendant plusieurs années.
- Coéditeur de la Revue Annuelle de la Science Sociale de la Religion durant 6 années.
- *Commonwealth Fund Fellow* (Fondation Harkness) à l'université de Berkeley (Californie) (1957-1958).
- Professeur à l'université de Ghana (1964).

Bryan Ronald Wilson a donné des conférences sur les mouvements religieux minoritaires dans de nombreux pays (Angleterre, Australie, Belgique, Canada, Japon et États-Unis, Allemagne, Finlande, France, Pays-Bas, Norvège et Suède).

Il a témoigné en qualité d'Expert Judiciaire devant les cours de justice d'Angleterre, d'Australie, de Nouvelle Zélande, d'Afrique du Sud et de France. Il a également témoigné devant le Comité Parlementaire des Affaires Internes de la *House of Commons*.

Parmi les ouvrages qu'il a écrits, Bryan Ronald Wilson a publié 9 livres dédiés, pour la plupart, aux mouvements religieux minoritaires :

- *Sectes et Société : La Sociologie de Trois Groupes Religieux au Royaume-Uni*. Londres : Heinemann et Berkeley : University of California Press, 1961, (réédition Westport, Connecticut : Greenwood Press, 1978).
- *Types de Sectarismes* (édité). Londres : Heinemann, 1967.
- *Les Sectes Religieuses*. Londres : Weidenfeld and Nicholson ; New York : McGraw Hill, 1970 (traduit en français, allemand, espagnol, suédois et japonais).

- *Magic et Le Millenium*. Londres : Heinemann et New York : Harper and Row, 1973.
- *Transformations Contemporaines de la Religion*. Londres : Oxford University Press, 1976 (traduit en italien et japonais).
- *L'Impact Social des Nouveaux Mouvements Religieux*. New York : Rose of Sharon Press, 1981.
- *La Religion dans la Perspective Sociologique*. Oxford : Clarendon Press, 1982 (traduit en italien ; traduction japonaise en cours).
- *Les Dimensions Sociales du Sectarisme*. Oxford : Clarendon Press, 1990.
- *Un Temps pour la Psalmodie : Les Bouddhistes Soka Gakkai au Royaume-Uni* (en collaboration avec K. Dobbelaere). Oxford : Clarendon Press, 1994 (traduction japonaise en préparation).

Bryan Ronald Wilson a également écrit plus de 25 articles sur les mouvements religieux minoritaires, pour des magazines spécialisés publiés en Angleterre, aux États-Unis, en France, en Belgique, aux Pays-Bas et au Japon. Certains ont également été publiés dans l'*Encyclopedia Britannica*, dans l'*Encyclopedia of Social Sciences* et dans l'*Encyclopedia of Religion*. Il écrit en ce moment pour l'*Encyclopedia Italiana*.

## Table des matières

<b>I. La diversité des religions et les problèmes de définition</b> .....	<b>29</b>
1. Éléments de définition de la religion .....	29
2. L'utilisation originelle du concept .....	29
3. Le préjugé culturel et la définition de la religion .....	30
4. L'emploi contemporain .....	30
5. L'extension du concept .....	30
6. La diversité religieuse dans les sociétés primitives .....	31
7. La diversité religieuse dans les sociétés avancées .....	31
8. Le développement du pluralisme religieux .....	31
9. Approches religieuses normatives et neutres .....	32
10. La nomenclature « empruntée » .....	32
11. La déficience inhérente de l'analyse abstraite ou objective .....	33
<b>II. Les indices d'une religion</b> .....	<b>33</b>
1. Les principales caractéristiques d'une religion .....	33
2. Les caractéristiques non essentielles de la religion .....	35
<b>III. Les systèmes de croyance non théiste</b> .....	<b>36</b>
1. Le théisme ne constitue pas une caractéristique essentielle de la religion .....	36
2. Le Bouddhisme : une religion non théiste .....	36
3. Les doctrines du Bouddhisme Hynayana .....	36
4. Le Jaïnisme est une religion athée .....	37
5. Le Bouddhisme de l'école Sankhya : une religion non théiste .....	37
6. Le caractère non théiste du Sankhya .....	38
7. L'inadaptation du critère théiste .....	38
8. Le cas du Taoïsme .....	39
<b>IV. Le langage religieux et l'évolution de la théologie chrétienne</b> .....	<b>39</b>
1. L'évolution des idées religieuses .....	39
2. Les récentes réévaluations théologiques de Dieu .....	40
3. La preuve de l'Athéisme chrétien : Robinson .....	40
4. La preuve de l'Athéisme chrétien : Van Buren .....	41
5. La réévaluation de Jésus .....	41
6. Le Christianisme affirme ne pas être une religion .....	42
<b>V. Les fonctions morales et sociales de la religion</b> .....	<b>42</b>
1. La religion contemporaine et le changement des fonctions sociales .....	42
2. La religion contemporaine et l'éthique de responsabilité .....	43
3. La religion contemporaine et les préoccupations concernant les problèmes sociaux .....	43
4. La religion contemporaine et l'amélioration de la vie .....	43
5. La relation entre la religion et la moralité .....	44
6. Le Bouddhisme et la moralité .....	44
7. Le Christianisme et la moralité .....	45
8. Les changements dans l'attitude chrétienne vis-à-vis du péché .....	45
9. Les aspects sacramentels et sacerdotaux du Christianisme .....	46
<b>VI. Brève présentation de la Scientologie</b> .....	<b>47</b>
1. L'Église de Scientologie en tant que nouvelle religion .....	47
2. Ma connaissance de la Scientologie .....	47
3. La Dianétique : la genèse de la Scientologie .....	48
4. Guérison mentale et religion .....	48
5. La manière dont les religions évoluent .....	49
6. La doctrine scientologue : Le développement de la métaphysique .....	49
7. La doctrine scientologue : Le thétan et le mental réactif .....	50
8. La doctrine scientologue : Réincarnation et « karma » .....	50
9. La doctrine scientologue : Les huit dynamiques .....	51

10. La doctrine scientologue : Thérapie et communication	51
11. La doctrine scientologue : L'audition, un agent de thérapie	52
12. La doctrine scientologue : Moyens rationnels du salut	52
13. La doctrine scientologue : L'audition, un conseil pastoral	53
14. La doctrine scientologue : Les étapes du salut	54
15. Les rôles religieux dans la Scientologie : L'auditeur.	54
16. Les rôles religieux dans la Scientologie : Le superviseur de cours	55
17. Les rôles religieux dans la Scientologie : Le chapelain	55
18. Les moyens techniques des buts spirituels : Une religion et non pas une science	56
<b>VII. Une analyse sociologique de l'évolution de l'Église de Scientologie</b>	<b>57</b>
1. L'évolution des idées scientologues : Les vies antérieures	57
2. L'évolution des idées scientologues : De la Dianétique à la Scientologie	57
3. L'évolution des idées scientologues : Le thétan et le corps	57
4. Le salut proche et ultime	58
5. La sotériologie de la Scientologie	58
6. Les similitudes avec le Bouddhisme et l'école du Sankhya	58
7. Le salut en tant que possibilité globale et individuelle	59
8. La moralité dans la Scientologie	59
9. Les prétentions religieuses de la Scientologie	60
10. L. Ron Hubbard en sa qualité de leader religieux	61
11. La religion et l'organisation de l'Église	61
12. Le credo de la Scientologie	62
13. Les cérémonies scientologues	63
<b>VIII. Les concepts de la vénération et du salut</b>	<b>63</b>
1. Le culte : un concept changeant	63
2. Les différences dans la notion de culte : le Bouddhisme Hynayana	63
3. Les différences dans la notion de culte : le Bouddhisme Nichiren	64
4. Les différences dans la notion de culte : les Quakers	64
5. Les différences dans la notion de culte : la Science chrétienne	64
6. Le culte défini par ses objectifs et non par ses formes	65
7. Le déclin du mode poétique de culte	66
8. La communication en tant que culte	67
9. Le but de la Scientologie, la survie	68
10. L'audition et la formation	68
11. L'erreur de Segerdal	69
<b>IX. L'estimation de la Scientologie par les universitaires</b>	<b>70</b>
1. Les estimations académiques de ce que constitue une religion	70
2. Le statut religieux de la Scientologie tel qu'estimé par les universitaires	70
3. La Scientologie est-elle une religion ? Professeur Flinn	72
<b>X. Scientologie et autres croyances</b>	<b>74</b>
1. Certaines ressemblances entre la Scientologie et les autres croyances	74
2. Double adhésion	74
3. Éléments exotériques et ésotériques de la Scientologie	75
<b>XI. Indice religieux appliqué à la Scientologie</b>	<b>76</b>
1. Élimination du préjugé culturel	76
2. La situation actuelle	76
3. L'indice religieux appliqué à la Scientologie	77
4. Révision de la comparaison	79
5. Les scientologues perçoivent leurs croyances comme une religion	79
6. Les changements contemporains dans la religion tout court	79

## I. La diversité des religions et les problèmes de définition

### 1. Éléments de définition de la religion

Il n'existe pas d'unique définition de la religion acceptée en général par les intellectuels. Parmi les nombreuses définitions qui furent données, on peut néanmoins identifier un nombre d'éléments fréquemment invoqués, et on peut identifier diverses combinaisons de ces éléments. Ils comprennent :

- a) Des croyances, pratiques, affiliations et institutions afférentes :
  - aux forces, êtres et buts surnaturels ;
  - à la (aux) puissance(s) spirituelle(s) et non visible(s) ;
  - à la préoccupation ultime de l'être humain ;
  - aux choses sacrées (choses mises à l'écart et interdites) ;
  - à un objet de dévotion spirituelle ;
  - à une entité contrôlant la destinée de l'homme ;
  - à la raison d'être ;
  - à une source de connaissance et de sagesse transcendante ;
- b) Des pratiques reflétant l'obédience, le respect ou la vénération ;
- c) Le caractère collectif ou de groupe, de la vie religieuse.

Même s'il est rarement fait mention de causalité dans la définition de la religion, un « contact avec le monde du spirituel » est parfois mentionné. Les conséquences et les fonctions de la religion sont considérées comme :

- un maintien de la morale communautaire ;
- l'octroi d'une identité individuelle et/ou de groupe ;

- un cadre d'orientation ;
- un univers d'explications humainement élaboré ;
- un réconfort et un bien-être respectant des perspectives d'aide et de secours.

La religion est toujours normative, mais les religions diffèrent les unes des autres, les personnes actuellement spécialisées dans la sociologie de la religion et dans la religion comparative cherchent plutôt à débattre du normatif, sans pour autant s'y engager eux-mêmes. Cependant la diversité des croyances, rituels et organisations est telle que toute définition de la religion tente malgré tout de couvrir toutes les manifestations des religions connues.

### 2. L'utilisation originelle du concept

Dans le passé, le concept de « religion » fut souvent identifié avec les manifestations concrètes des croyances et pratiques présentes dans la société occidentale. Sauf en ce qui concernait les Chrétiens, les Israélites et les Musulmans, il était généralement admis que les membres d'un groupe n'avaient pas, à proprement parlé, de religion. Ils étaient « païens ». Les théologiens qui emploient le terme « religion » ont tendance à impliquer par là le Christianisme. Et en Angleterre, mentionner le « Christianisme » voulait souvent dire la foi telle que spécifiquement établie par l'Église d'Angleterre. L'emploi de cette notion restreinte s'est estompé de façon constante, au fur et à mesure de la découverte des systèmes de croyance orientaux, et l'étude de la religion a depuis transcendé les étroites restric-

tions de perception normative de la théologie chrétienne traditionnelle. La religion est depuis devenue un objet d'étude dans les disciplines académiques — en particulier pour les sciences sociales — qui abordent ce sujet de manière objective et neutre et sans implication quelconque, vis-à-vis d'une éventuelle affiliation à une religion spécifique ou d'une possible préférence de l'une par rapport à l'autre.

### 3. Le préjugé culturel et la définition de la religion

Néanmoins, la mise en place d'une réelle neutralité dans les études théologiques fut lente. Il est évident que certaines études contemporaines en religion comparative manifestent encore des préjugés certains. Même dans le cadre des sciences sociales, qui reposent normalement sur un principe d'analyse objective, on note de toute évidence certains préjugés dans les tra-

voux effectués pendant l'entre-deux-guerres. En particulier, il fut souvent gratuitement assumé qu'un processus d'évolution théologique similaire à celui de l'évolution biologique s'était produit, et que la religion adoptée par les nations les plus développées était forcément « plus haute » que celles des autres groupes. Certains pensaient (et à noter Sir James Frayer) que la religion constituait une étape d'évolution nécessaire, sur la voie du passage de la magie à la science.

### 4. L'emploi contemporain

Aujourd'hui, les scientifiques sociaux, suivis de plus en plus par les théologiens, emploient le concept comme une expression neutre n'impliquant plus aucun a priori sur la plus grande véraci-

té d'une religion par rapport à une autre. Il n'est plus assumé que la croyance en une seule divinité représente nécessairement une forme de religion plus élevée que celle de la croyance en plusieurs divinités ou en aucune d'entre elles. Il est admis qu'une religion puisse reposer sur le principe d'un Dieu anthropomorphe, d'une autre forme quelconque de divinité, d'un être suprême, d'un ensemble d'esprits ou d'ancêtres, d'un principe ou loi universelle ou d'une quelconque autre expression de croyance ultime. Certains théologiens chrétiens tels que Blutant, Taillis, van Buren et Robinson ont abandonné la représentation traditionnelle des divinités et préférèrent mentionner la « raison d'être » ou la « préoccupation ultime ».

### 5. L'extension du concept

A partir du moment où les anthropologues posèrent l'hypothèse qu'il n'existait pas d'exemple clair de société n'ayant aucune forme de croyances surnaturelles et d'institutions soutenant ces croyances, ils en conclurent, qu'au sens large du terme, il n'existait pas de société sans religion. Le concept de « religion » en vint à connoter le phénomène de ressemblance familiale plutôt que d'identité partagée, et la religion cessa d'être définie en termes spécifiques à une tradition particulière. Les particularités spécifiques au Christianisme et considérées comme essentielles à la définition d'une religion, ne furent plus considérées que comme de simples exemples de ce qu'une définition pouvait recouvrir. La spécification de tels éléments concrets fut remplacée par des formulations plus abstraites embrassant nombre de types de croyances, pratiques et institutions qui, bien que n'étant pas intrinsèquement identiques, pouvaient être considérées

LA MISE EN PLACE  
D'UNE RÉELLE  
NEUTRALITÉ DANS  
LES ÉTUDES  
THÉOLOGIQUES  
FUT LENTE

comme des équivalents fonctionnels. Il fut considéré que chaque société avait des croyances qui, malgré leurs diversités, transcendaient la réalité empirique connue et des pratiques conçues dans le but de mettre l'homme en contact ou en rapport avec le surnaturel. Dans la plupart des sociétés, il existait des individus dont les tâches spécifiques étaient associées au respect de ce but. Rassemblés, ces éléments en vinrent à être reconnus comme constitutifs de religion.

## 6. La diversité religieuse dans les sociétés primitives

Dans les petites sociétés tribales, on identifie souvent des rites et des mythes d'une considérable complexité mais ne constituant pas pour autant un système consistant, cohérent et intégré de façon interne. La religion subit des changements, et une accumulation se produit à la fois dans les mythes et les rituels, au fur et à mesure que la société rentre en contact avec ses voisins ou ses envahisseurs. Il se peut que différents rites et croyances soient attachés à différentes situations (par ex : pour faire venir la pluie, pour assurer une bonne récolte, ou pour assurer la fertilité des animaux et des femmes ; pour obtenir une protection ; pour sceller des alliances ; pour l'initiation des individus et des groupes en âge de l'être, etc.). Toutes ces activités sont faites à l'intention d'intermédiaires surnaturels (quelle qu'en soit la définition) et sont reconnues par les intellectuels comme ayant une nature religieuse.

## 7. La diversité religieuse dans les sociétés avancées

Les codes de croyances et pratiques religieuses dans les sociétés tech-

niquement plus avancées sont généralement d'une articulation plus élaborée, et font souvent preuve d'une plus grande cohérence et stabilité. Mais même au sein des systèmes développés, il persiste des éléments de diversité. Il n'existe pas, au sein des différentes grandes religions du monde, de système théologique ou de schématisation des croyances concernant le surnaturel qui soient totalement cohérents. Il y a toujours des reliquats non expliqués. On y trouve également les vestiges d'anciennes orientations religieuses, tels que les éléments de religions populaires persistant dans le grand public. Les écritures sacrées de toutes les grandes religions renferment des contradictions internes et des inconsistances. Celles-ci, ainsi que d'autres sources, motivent les différences entre les spécialistes en théologie qui embrassent des schémas d'interprétation et des principes d'exégèse différents et parfois irréconciliables, alimentant différentes traditions, même au sein de ce qui est largement considéré comme l'orthodoxie.

## 8. Le développement du pluralisme religieux

Au sein des sociétés avancées, la dissidence délibérée et consciente de l'orthodoxie doit être considérée comme un phénomène normal. Les Chrétiens, les Israélites et les Musulmans sont non seulement divisés au sein de l'orthodoxie, mais également par des groupes de dissidence qui rejettent toutes les formes d'orthodoxie et qui se conforment à un modèle divergeant de pratiques religieuses (ou qui rejettent la religion dans sa totalité). La dissidence se remarque surtout dans les contextes où l'exclusivité religieuse domine : C'est-

---

AU SEIN DES SOCIÉTÉS AVANCÉES, LA DISSIDENCE DÉLIBÉRÉE ET CONSCIENTE DE L'ORTHODOXIE DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME UN PHÉNOMÈNE NORMAL.

---

LA SITUATION OBTENUE  
AUJOURD'HUI PAR LE  
FONCTIONNEMENT EN  
BON ENTENDEMENT  
D'UN LARGE NOMBRE  
DE DÉNOMINATIONS  
DIFFÉRENTES EST  
CONNUE SOUS LE NOM DE  
« PLURALISME RELIGIEUX ».

à-dire dans ceux où un individu doit renoncer à toute autre religion s'il désire adhérer à une d'entre elles en particulier — un type d'engagement rigoureusement appliqué dans les traditions judéo-chrétienne-islamiques. Au fur et à mesure que les gouvernements étatiques ont cessé l'imposition de formes spécifiques de religion, les corps de dissidence religieuse furent tolérés et il leur fut accordé, dans les pays européens, certains privilèges religieux et généraux. Dans de nombreux cas de figures, ils en sont même arrivés à jouir d'une liberté religieuse générale, identique à celle respectée constitutionnellement aux États-Unis. La situation obtenue aujourd'hui par le fonctionnement en bon entendement d'un large nombre de dénominations différentes est connue sous le nom de « pluralisme religieux ».

## 9. Approches religieuses normatives et neutres

En règle générale, une religion établit certaines histoires (mythes) et propositions qui respectent le surnaturel et qui sont censées imposer la croyance. Elle formule des actions rituelles. Elle est à la base d'institutions (au sens large des relations institutionnelles, que ce soit à un niveau rudimentaire et personnel ou en tant qu'un complexe système de comportement, de procédures et de conservation de la propriété). Parfois elle stipule également des règles de conduite morale, même si la rigueur de telles stipulations et sanctions attachées à la moralité, varie considérablement. Mais, du moins, la religion définit des obligations et promet des récompenses sous forme de bénéfiques de source surnaturelle, si l'on s'y conforme. La religion constitue un

système normatif. Les personnes responsables de l'instruction religieuse (ou « théologiens » pour le Christianisme — mais ce terme n'est pas approprié dans le cadre d'autres religions) appuient et apprécient bien sûr de telles normes. En contraste, les sociologues ne considèrent les valeurs qu'une religion reconnaît, que comme des faits, n'appuyant, ni ne déniaient leur raison d'être ou leur mérite. Cette approche ressemble aux formulations de la loi qui la déclarent comme ne faisant pas de discrimination entre les religions. La religion étant normative et ayant intellectuellement et principalement constitué le domaine réservé des théologiens, on trouve dans toutes les sociétés développées un héritage du langage parlé à propos de la religion qui porte le sceau normatif de l'engagement religieux. Il est ici jugé essentiel d'éviter les préférences de valeur implicites dans un tel langage, et de plutôt employer la terminologie neutre des sciences sociales tout en s'efforçant de ne pas froisser la sensibilité de personnes engagées dans des activités religieuses.

## 10. La nomenclature « empruntée »

Les premières définitions et descriptions des éléments religieux utilisent fréquemment des termes empruntés aux traditions religieuses de personnes les formulant. Il est maintenant admis que l'emploi de termes spécifiques à une religion déforme la représentation de toute autre religion et peut fréquemment aboutir à de fausses hypothèses. Les concepts qui ont été développés au sein d'une tradition spécifique culturelle et religieuse, engendreront une mauvaise représentation, dans le cadre d'une autre religion, des éléments religieux, équivalents en fonction mais distincts en forme. Parmi les exemples de ces

emplois non appropriés, on peut citer « l'Église bouddhique » ; « la prêtrise musulmane » et, dans le contexte de la Trinité, « les Dieux chrétiens ». De plus, même si les actes de vénération, d'hommage, de contemplation ou de consécration sont présents dans toutes les religions développées, les commentateurs ne leur ont pas toujours donné une valeur de culte, car dans le contexte occidental, l'emploi de ce terme est chargé d'idées préconçues et normatives vis-à-vis des attitudes et des actions appropriées. Par exemple, l'équivalent fonctionnel du culte chrétien, en ce qui concerne le conditionnement des comportements des fidèles, est présent dans le Bouddhisme mais sa forme en est différente et il est généralement décrit en des termes différents. Par conséquent, si l'on désire une véritable égalité des religions, il est nécessaire pour les définir, d'adopter des termes abstraits reflétant la diversité du phénomène religieux.

## 11. La déficience inhérente de l'analyse abstraite ou objective

L'emploi d'un langage abstrait, qui peut être considéré comme « clinique » dans le sens qu'il n'est pas contaminé par les traditions spécifiques d'une autre religion, n'arrivera automatiquement pas à rendre compte des qualités intrinsèques de n'importe quelle foi spécifique, mais reste cependant nécessaire pour une quelconque appréciation. Il ne permettra pas de refléter les aspects cognitifs ou émotionnels des croyances, des rituels, du symbolisme et des institutions. Cette approche sociologique rend possible une comparaison et une explication objectives, mais elle ne permet pas et ne prétend pas refléter l'entière substance de la signification intime et de l'attraction émotionnelle qu'une religion a aux yeux de ses propres adhérents.

## II. Les indices d'une religion

### 1. Les principales caractéristiques d'une religion

Conformément aux précédentes considérations, nous allons maintenant indiquer, en termes abstraits et généraux, les principales caractéristiques religieuses. Ce qui suit n'a pas la prétention de constituer une définition applicable universellement, mais plutôt l'énumération des caractéristiques et des fonctions fréquemment trouvées dans les religions et qui sont identifiées comme telles. Il s'agit :

a) de la croyance en une entité (ou déités) qui transcende(nt) la normale perception des sens, croyance qui

peut même inclure le principe d'un ordre entier d'êtres ;

b) de la croyance qu'une telle entité affecte non seulement le monde naturel et l'ordre social mais opère directement sur lui et fut même éventuellement à l'origine de sa création ;

c) de la croyance qu'à un certain point dans le passé, une intervention surnaturelle explicite s'est produite dans les affaires humaines ;

d) du fait que les entités surnaturelles sont regardées comme ayant dirigé l'histoire et la destinée humaine ; lors

SI L'ON DÉSIRE UNE  
VÉRITABLE ÉGALITÉ DES  
RELIGIONS, IL EST  
NÉCESSAIRE POUR LES  
DÉFINIR, D'ADOPTER  
DES TERMES ABSTRAITS  
REFLÉTANT LA DIVERSITÉ  
DU PHÉNOMÈNE RELIGIEUX.

---

**CE QUI SUIT N'A PAS  
LA PRÉTENTION DE  
CONSTITUER UNE  
DÉFINITION APPLICABLE  
UNIVERSELLEMENT, MAIS  
PLUTÔT L'ÉNUMÉRATION  
DES CARACTÉRISTIQUES  
ET DES FONCTIONS  
FRÉQUEMMENT TROUVÉES  
DANS LES RELIGIONS  
ET QUI SONT IDENTIFIÉES  
COMME TELLES.**

---

de la représentation anthropomorphe de ces entités, on leur accorde généralement des propos définis ;

e) de la croyance entretenue que la fortune d'un homme, au cours de sa vie et au cours de sa ou ses vies futures, dépend des relations établies, avec ou en conformité avec de telles agences transcendantes ;

f) du fait qu'il est souvent (mais pas toujours) cru qu'alors que les agences transcendantes dirigent éventuellement la destinée d'un individu, celui-ci peut, en se comportant suivant les normes prescrites, influencer les événements qu'il rencontre dans cette vie ou dans sa ou ses vies futures ou dans les deux ;

g) du fait qu'il y a des actions prescrites pour les performances individuelles, collectives et représentatives — ou autrement dit des rituels ;

h) du fait que des éléments d'actions d'apaisement persistent (même dans les religions développées), au travers desquels des individus ou des groupes peuvent implorer l'assistance spéciale des entités surnaturelles ;

i) des expressions de dévotion, de gratitude, d'hommage et d'obéissance sont offertes par les croyants ou dans certains cas, leur sont imposées, généralement en présence des représentations symboliques de l'agence ou des agences surnaturelles de la foi ;

j) du fait que le langage, les objets, les endroits ou les saisons, particulièrement identifiés avec le surnaturel, deviennent sacralisés et peuvent

devenir en eux-mêmes des objets de vénération ;

k) du fait que, régulièrement, des rites ou expositions, des expressions de dévotion, des célébrations, des jeûnes, des pénitences collectives, des pèlerinages et des reconstitutions ou commémorations d'épisodes de la vie terrestre des divinités, des prophètes ou des guides spirituels sont accomplis ;

l) du fait que les situations de vénération et d'exposition aux enseignements aboutissent à l'établissement d'un sens communautaire et de relations de bienveillance, de camaraderie et de commune identité ;

m) du fait que des règles morales sont souvent en vigueur parmi les croyants, même si les domaines de leur préoccupation varient ; il se peut qu'elles soient formulées en des termes légalistes ou ritualistes ou qu'elles soient plutôt exprimées en tant que conformité à l'esprit d'une plus haute moralité moins spécifique ;

n) du fait qu'il soit requis de façon normative un sérieux de propos, un engagement maintenu et une dévotion à vie ;

o) du fait que suivant leur conduite, les croyants accumulent des mérites ou des blâmes auxquels un système économique moral de récompenses ou de punitions, est rattaché. Le lien précis entre l'action et la conséquence va des effets automatiques de causes données, à la croyance que l'on peut annuler un démerite personnel par des actes de dévotion ou des actes rituels, par la confession et le repentir ou par une intervention spéciale des agents surnaturels ;

- p) du fait qu'il existe généralement une classe spécifique de fonctionnaires religieux en charge de la garde des objets, des écritures et des endroits sacrés ; des spécialistes dans la direction doctrinale, rituelle et pastorale ;
- q) du fait que de tels spécialistes sont habituellement payés pour leurs services, que se soit par tribut, par récompense pour des services spécifiques ou par traitement institutionnel ;
- r) du fait que lors de la dévotion des spécialistes à la systématisation de la doctrine, il est régulièrement prétendu que la connaissance religieuse apporte une solution à tous les problèmes et une explication à la signification et au propos de la vie, incluant souvent des explications aux buts précis sur l'origine et le fonctionnement de l'univers physique et de la psychologie humaine ;
- s) du fait que la connaissance et les institutions religieuses sont déclarées légitimes, par référence à la révélation et à la tradition : l'innovation est habituellement justifiée sous forme de restauration ; et
- t) du fait que la prétention à la vérité de l'enseignement et de l'efficacité des rituels est en dernière analyse transcendante, et que la foi est requise en ce qui concerne à la fois des buts et des moyens arbitraires recommandés à cause de leurs résultats.

Les points mentionnés ci-dessus ne doivent pas être considérés comme des conditions *sine qua non*, mais comme des probabilités. Ils constituent un phénomène fréquemment identifié empiriquement. Il convient de les considérer comme un inventaire de probabilités.

## 2. Les caractéristiques non essentielles de la religion

L'inventaire mentionné ci-dessus est établi dans des termes de considérable généralisation abstraite. Mais les religions réelles constituent des entités historiques et non des élaborations logiques. Elles recouvrent des principes organisationnels, des codes de conduite et des modèles de croyance, largement différents. En de nombreux points, la généralisation n'est pas facile et une fois mis de côté les préjugés (souvent inconscients) de la tradition chrétienne, il devient apparent que nombre des points concrets qui, suivant le modèle chrétien, seraient considérés comme condition *sine qua non* de religion, ne se trouvent pas dans d'autres systèmes. Au cours de l'inventaire susmentionné, on a évité de faire allusion à un être suprême, ce concept n'étant pas valide pour les Bouddhistes Theravada (et pour beaucoup de Bouddhistes Mahayana), pour les Jains et les Taoïstes. La vénération dont on parle ci-dessus a des implications très différentes dans le Bouddhisme par rapport à celles qu'elle implique pour les croyants du Christianisme. L'inventaire ne mentionne pas les credo qui sont particulièrement importants dans la tradition chrétienne mais moins dans les autres religions. Il ne mentionne pas non plus le concept de l'âme, si vital soit-il dans le Christianisme orthodoxe, car la doctrine de l'âme est quelque peu équivoque dans le Judaïsme et expressément niée par certains mouvements chrétiens (par ex. les Adventistes du septième jour et les Témoins de Jéhovah qui ont chacun des millions d'adhérents de par le monde, et par les Christadelphiens et les Puritains, dont Milton, qui sont connus sous la dénomination de moralistes.) Il n'y a pas de référence

---

AUCUN DE CES POINTS SPÉCIFIQUES NE PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME ESSENTIEL À LA DÉFINITION DE LA RELIGION TOUT COURT.

---

directe à l'enfer, sous aucun des aspects de l'idée, développés par le Christianisme, ce point n'existant pas dans le Judaïsme. On a fait allusion à la vie après la mort, au singulier et au pluriel, de façon à accommoder les deux variantes des idées chrétiennes de trans-

migration de l'âme et de résurrection et les différents exposés de réincarnation dans le Bouddhisme et l'Hindouisme. Aucun de ces points spécifiques ne peut être considéré comme essentiel à la définition de la religion *tout court*.

### III. Les systèmes de croyance non théiste

#### 1. Le théisme ne constitue pas une caractéristique essentielle de la religion

Il n'est plus à discuter que le théisme (par ex. : le monothéisme, le polythéisme et le panthéisme) ne constitue pas une caractéristique essentielle de la religion. Et en fait, tout aussi bien les personnes érudites que le public profane considèrent maintenant comme religions des systèmes de croyance qui ne sont absolument pas théistes. Il est donné ci-dessous des exemples de telles religions.

#### 2. Le Bouddhisme : une religion non théiste

Le Bouddhisme ne constitue pas un système de croyance théiste mais est cependant généralement reconnu comme une religion, même s'il contraste réellement avec le Christianisme. Alors que le Bouddhisme ne nie pas l'existence des Dieux, il n'accorde pas à ces êtres de rôle d'être suprême ou de créateur. Même au sein des sectes de la Terre Pure du Japon (Jodo et Jodoshin) où l'on rencontre un engagement emphatique envers l'idée que Bouddha est en lui-même un sauveur, cette conception est loin de considérer Bouddha comme un Dieu créateur.

#### 3. Les doctrines du Bouddhisme Hinayana (ou petit véhicule)

Le Bouddhisme Hinayana est souvent considéré comme représentant la tradition bouddhique la plus proche des enseignements originels du Bouddha Gautama. Ces doctrines ressemblent très peu à celles établies par le Christianisme ou par les autres religions monothéistes. Aucun des enseignements du Bouddhisme Theravada n'indiquent l'existence d'un être suprême ou d'un Dieu créateur. Plutôt que d'être le résultat d'un Dieu créateur, le monde phénoménal est perçu comme n'ayant pas de substance, et l'homme est considéré comme tout aussi non permanent et sans âme immortelle. Toute forme d'existence est caractérisée par la souffrance, et la raison d'être des enseignements bouddhiques vise à libérer l'homme de cette condition. Les circonstances présentes de l'homme sont la conséquence de son karma, la loi de cause à effet, suivant laquelle les actions des vies antérieures déterminent pratiquement toujours les conditions de vie future. Les vies étant comme les maillons d'une chaîne de causalité, il existe une « origine conditionnelle » à chaque renaissance. Ainsi, l'homme n'est pas amené à la vie par un Dieu créateur et il

IL N'EST PLUS  
À DISCUTER QUE  
LE THÉISME NE  
CONSTITUE PAS UNE  
CARACTÉRISTIQUE  
ESSENTIELLE  
DE LA RELIGION.

n'existe aucun concept de Dieu-sauveur, puisque seule la connaissance permet à l'homme de pouvoir se libérer de la souffrance de la chaîne des naissances renouvelées. Chaque homme, guidé par l'instruction religieuse, doit tracer sa propre voie sur le chemin de la connaissance. Le Bouddhisme ne nie pas l'existence des Dieux en tant que tels, mais ces êtres ne constituent pas des objets de vénération et ils ne remplissent pas de rôles spécifiques. (Ils sont en fait les restes et les accumulations d'autres traditions religieuses que le Bouddhisme a incorporés.) Même si les concepts de Dieu-créeur ou de Dieu-sauveur, d'immortalité de l'âme et de punition ou de gloire éternelles ne sont pas présents dans le Bouddhisme Hinayana, il n'en reste pas moins que le Bouddhisme s'est vu accordé, aisément et universellement, le statut d'une religion.

#### **4. Le Jaïnisme est une religion athée**

Le Jaïnisme est reconnu en Inde et dans les autres pays où il est pratiqué comme une religion et est couramment inclus sur la liste des grandes religions (généralement considérées au nombre de onze). A son propos, Sir Charles Eliot a écrit : « Le Jaïnisme est athée et cet athéisme n'est ni une excuse, ni une polémique mais est plutôt acceptée comme constituant une attitude religieuse naturelle. » Cependant, les Jaïns ne nient pas l'existence de déités ou de divinités mais ces êtres sont à l'image des êtres humains, considérés comme soumis aux lois de la transmigration et de la désintégration et ils ne déterminent pas la destinée de l'homme. Les Jaïns croient en l'individualité et en l'infinité des âmes. Ils ne font pas partie d'une âme universelle. Les âmes et la matière ne sont ni créées ni détruites. Le

salut de l'âme doit être obtenu par la libération des éléments étrangers (karmas) qui l'alourdissent — éléments provenant des actes passionnels des individus. Un tel comportement motive la renaissance dans le règne animal ou dans celui de substances inertes : Les actes de mérite entraînent une renaissance parmi les divinités. La colère, l'orgueil, la duplicité et l'avidité représentent les principaux obstacles à la libération de l'âme, mais l'homme reste maître de sa propre destinée. En se contrôlant, en n'ayant pas de mauvaises intentions envers les autres et en vivant une vie ascétique, il se peut qu'il renaisse sous la forme d'une divinité. Les règles morales du croyant convaincu sont d'être bon sans espoir de réciprocité ; de se réjouir de la bonne fortune des autres ; et d'avoir de la sympathie envers les criminels. L'auto-mortification annihile le karma accumulé.

#### **5. Le Bouddhisme de l'école Sankhya : une religion non théiste**

La religion hindoue reconnaît comme orthodoxe six anciennes écoles divergentes. L'une d'entre elles, Sankhya, n'est ni théiste ni panthéiste. Tout comme le jaïnisme, le Sankhya enseigne que la matière première et l'âme individuelle sont à la fois non créées et indestructibles. L'âme peut être libérée par la connaissance de la vérité sur l'univers et par le contrôle des passions. Dans certains textes, le Sankhya dénie l'existence d'une déité suprême individuelle et en tout cas, tout concept de déité est considéré comme superflu et potentiellement auto-contradictoire, ce sont les mécanismes du karma qui gouvernent les affaires de l'homme jusqu'au moment

---

**CHAQUE HOMME, GUIDÉ  
PAR L'INSTRUCTION  
RELIGIEUSE, DOIT  
TRACER SA PROPRE  
VOIE SUR LE CHEMIN DE  
LA CONNAISSANCE.**

---

où il en arrive à déterminer qu'il désire une libération. Les quatre buts du Sankhya sont similaires à ceux du Bouddhisme : Connaître la souffrance dont l'homme doit se libérer ; amener une fin à la souffrance ; percevoir la cause de la souffrance (ne pas savoir discerner entre l'âme et la matière) ; et apprendre les moyens de libération, ou autrement dit acquérir une connaissance judicieuse. Tout comme les autres écoles, le Sankhya enseigne le principe du karma : la renaissance est une conséquence des actions et le salut tient en l'évasion du cycle des renaissances.

## 6. Le caractère non théiste du Sankhya

Le Sankhya inclut une forme de dualisme qui ne dépend pas de l'existence d'un Dieu ou de Dieux. On ne parle pas ici du dualisme chrétien du bien et

du mal mais d'une distinction radicale entre l'âme et la matière. Elles sont toutes deux non créées et existent infiniment. Le monde est le résultat de l'évolution de la matière. Mais l'âme ne change pas. L'âme souffre à cause de son emprisonnement dans la matière, alors que cet emprisonnement n'est en fait qu'une illusion. Une fois que l'on réalise qu'elle ne fait pas partie du monde matériel, celui-ci cesse d'exister pour cette âme en particulier et elle est libérée. Suivant la théorie du Sankhya, la matière évolue, se dissout et stagne. En évoluant, celle-ci pro-

duit l'intelligence, l'individualité, les sens, le caractère moral, la volonté et un principe qui survit à la mort et transmigre. A cause de sa connexion avec l'âme, l'organisme physique se transforme en être vivant. C'est seulement lors de cette connexion qu'un état de

conscience est obtenu : que ce soit la matière ou l'âme, ni l'une ni l'autre ne sont seules conscientes. Même si l'âme représente l'élément animateur, elle ne constitue pas par elle-même la vie qui se termine par la mort ou la vie qui est transmise d'une existence à une autre. Même si elle n'agit ni ne souffre en elle-même, l'âme reflète la souffrance qui a lieu, au même titre qu'un miroir. Il ne s'agit pas de l'intelligence mais d'une entité infinie et vide de passion. Les âmes sont innombrables et distinctes les unes des autres. Le but de l'âme est d'arriver à se libérer de l'illusion et donc de l'emprisonnement. Une fois libérée, l'âme est dans un état équivalent au Nirvana du Bouddhisme. Une telle libération peut se produire avant la mort et la tâche de celle qui est libérée est d'enseigner aux autres. Après la mort, une totale libération sans menace de renaissance est possible.

Le Sankhya ne s'oppose pas aux croyances dans les divinités populaires mais celles-ci ne font pas partie de son ordre de fonctionnement. C'est la connaissance de l'univers qui aboutit au salut. En ce sens, le contrôle des passions est central et non la conduite morale. Les bonnes actions ne peuvent aboutir qu'à une forme de bonheur inférieur. Les sacrifices ne sont pas non plus efficaces. Ni l'éthique morale ni les rituels n'ont de grande importance dans l'ordre des choses du Sankhya.

## 7. L'inadaptation du critère théiste

Rien qu'en se fondant sur les exemples précédents de systèmes de croyance religieuse, il est apparent que l'existence d'une croyance en un être suprême ou en une forme de théisme est un critère religieux inadéquat. En dépit d'idées préconçues et obsolètes mais

L'ÂME SOUFFRE  
À CAUSE DE SON  
EMPRISONNEMENT DANS  
LA MATIÈRE, ALORS QUE  
CET EMPRISONNEMENT  
N'EST EN FAIT QU'UNE  
ILLUSION. UNE FOIS  
QUE L'ON RÉALISE  
QU'ELLE NE FAIT PAS  
PARTIE DU MONDE  
MATÉRIEL, CELUI-CI  
CESSE D'EXISTER POUR  
CETTE ÂME EN PARTICULIER  
ET ELLE EST LIBÉRÉE.

persistantes de certains commentateurs chrétiens, ce point est généralement immédiatement adopté par les spécialistes en religion comparative et les sociologues spécialisés en religion. Malgré l'absence de tout concept d'être suprême ou de Dieu créateur, le statut de religion ne saurait être refusé au Bouddhisme, au jainisme ou à l'hindouisme de l'école Sankhya.

## 8. Le cas du Taoïsme

Le Taoïsme est également reconnu comme une religion et on le trouve généralement dans les manuels de religion comparative, en dépit des difficultés rencontrées lors d'une mise en forme cohérente de ses croyances principales.

Par opposition aux religions révélées, le Taoïsme vient de la vénération de la nature, du mysticisme, du fatalisme, du quiétisme politique, du culte des ancêtres et de la magie. Il fut reconnu officiellement en Chine pendant des siècles, en tant que religion organisée ayant des temples, un culte et un clergé. Il acquit des concepts d'êtres surnaturels, comme l'Empereur de Jade, Lao-Tseu, Ling Po (le maréchal des êtres surnaturels) et entre autres, les huit immortels du folklore chinois, le Dieu de la cité, le Dieu de la terre, suivis d'innombrables esprits. Néanmoins, le Taoïsme n'a ni créateur suprême, ni Dieu sauveur de type chrétien, ni de théologie bien exprimée ou de cosmologie.

---

L'EXISTENCE D'UNE  
CROYANCE EN UN ÊTRE  
SUPRÊME OU EN UNE  
FORME DE THÉISME EST  
UN CRITÈRE RELIGIEUX  
INADÉQUAT.

---

## IV. Le langage religieux et l'évolution de la théologie chrétienne

### 1. L'évolution des idées religieuses

Le cas du Taoïsme illustre bien le fait que les religions n'apparaissent pas sous la forme de systèmes de croyance, de pratiques et d'organisations, complètement formés. Sous tous ces aspects, elles passent par des processus d'évolution, en venant parfois à inclure des éléments différant complètement des différentes positions d'origine. Par exemple, pendant des dizaines d'années, certains évêques de l'Église anglicane n'avaient pas les mêmes croyances en ce qui concerne certaines doctrines de base de la foi, comme l'immaculée conception, la résurrection de Jésus et le second avènement du Messie. Un autre exemple de cette sorte sont les changements surve-

nus dans la conception déiste, tels que pouvant être relevés dans les Saintes Écritures judéo-chrétiennes, partant de la déité tribale de l'antiquité israélite, pour aboutir à un être universel conçu d'une manière beaucoup plus spirituelle, tel que décrit par la suite, par les prophètes et dans le Nouveau Testament. La réconciliation des descriptions divergentes de la déité a donné naissance à des disputes, au sein des églises et des mouvements du Christianisme, il existe des divergences entre ces églises et ces mouvements. Et les hypothèses fondamentales ont constamment changé au cours de l'histoire chrétienne. De même, à l'heure actuelle, des changements fondamentaux continuent à avoir lieu à propos du concept de Dieu chrétien.

## 2. Les récentes réévaluations théologiques de Dieu

Un de ces courants de pensée — ayant de profondes implications sur le statut du Christianisme et un certain rapport avec le sujet en question — est l'idée largement débattue que certains réfutent la possibilité de l'existence d'un être suprême, du type traditionnellement acclamé par l'Église chrétienne. Ce courant de pensée, soutenu par certains

des théologiens les plus fameux, trouve son origine en particulier, dans les écrits de Dietrich Bonhoeffer et Paul Taillis. En ce qui nous concerne, le meilleur exemple de ceci se trouve dans l'écrit le plus populaire et le plus influent. En 1963, le dixième évêque (anglican) de Woolwich, J.A.T. Robinson, résuma ce courant de pensée théologique dans son fameux livre, *Honest to God*. L'évêque expose les arguments en faveur de l'abandon de l'idée que Dieu est un être qui existe dans « l'au-delà » et défie tout le concept du « théisme chrétien ».

## 3. La preuve de l'Athéisme chrétien : Robinson

Les extraits qui suivent prouvent combien l'évêque et ses associés se sont éloignés des hypothèses traditionnelles visant au respect du monothéisme, tel qu'accepté à la fois par les laïcs et la loi.

L'évêque, pour soutenir ses arguments, cite Bonhoeffer comme suit :

« L'homme a appris à faire face à toutes les questions d'importance, sans prendre Dieu comme hypothèse de travail. Dans les domaines concernant la science, l'art et même l'éthique morale, il s'agit maintenant d'une chose acquise

que plus personne n'ose contester. Et au cours des cent dernières années, c'est devenu également de plus en plus vrai pour les questions religieuses : Il devient évident que, sans Dieu, tout fonctionne aussi bien qu'avant. » (p. 36)

L'évêque cite Taillis, comme suit :

« ... il vous faut oublier toutes les choses traditionnelles que vous avez apprises concernant Dieu et même peut-être le mot en lui-même. » (p. 47)

« Le nom de cette infinie et inépuisable profondeur de tout être est Dieu. Cette profondeur est la signification même du mot Dieu. Et si ce mot n'a pas vraiment de signification pour vous, traduisez-le et parlez de la profondeur de votre vie, de la source de votre être, de votre préoccupation ultime et de ce que vous prenez au sérieux sans réserves... Celui qui a connaissance de la profondeur a connaissance de Dieu. » (p. 22)

A ceci l'évêque ajoute :

« Quand Taillis parle de Dieu "en profondeur", il ne parle pas du tout d'un autre Être. Il parle de cette profondeur infinie et inépuisable de l'être dans son entièreté » ... (p. 46)

Par lui-même, l'évêque déclare :

« ... comme il (Taillis) le dit, le théisme, tel qu'ordinairement perçu, a fait de Dieu une personne céleste et absolument parfaite qui dirige le monde et l'humanité » (p. 39) « ... Je suis convaincu que Taillis a raison quand il affirme que la protestation de l'athéisme dirigée à l'encontre de la personne la plus élevée est correcte. » (p. 41)

L'évêque cite en l'approuvant, le théologien laïque John Wren-Lewis :

« Il ne s'agit pas seulement du fait que le Vieil Homme dans le Ciel n'est rien d'autre qu'un symbole mythologique de l'Esprit Infini, opérant dans les coulisses ou que cet Être est toute bonté plutôt que menaces : La vérité est que cette façon de voir les choses est mauvaise et que si un tel Être existait, il s'agirait en réalité du démon. » (p. 42 et 43)

Soulignant ce point, l'évêque déclare :

« Éventuellement, il devrait nous être aussi difficile de convaincre les hommes de l'existence d'un Dieu dans « l'au-delà » auquel ils doivent se référer pour organiser leur vie que de les convaincre de prendre au sérieux les Dieux de l'Olympe ». (p. 43) ... » Dire que « Dieu est personne » revient à dire que cette personnalité est d'une ultime importance dans la constitution de l'univers, que dans le cadre des relations personnelles on touche, comme nulle part ailleurs, à l'explication ultime de l'existence » (p. 48 et 49).

A la manière des théologiens, l'évêque fit la distinction entre la réalité et l'existence en affirmant que Dieu est en fin de compte réel mais n'existe pas, exister impliquant une finalité dans l'espace et le temps, et permettant de faire partie de l'univers.

#### **4. La preuve de l'Athéisme chrétien : Van Buren**

La même année, en 1963, Paul Van Buren, un théologien américain, écrivit *The Secular Meaning of the Gospel*, qui reprend aussi le concept de Bonhoeffer de « Christianisme sans religion », à savoir l'idée que le Christianisme ne constitue pas une religion. Avec plus de fermeté que Robinson, Van Buren

demanda que le Christianisme ne soit plus entrevu comme étant, d'une quelconque manière, respectueux de la croyance en Dieu. Il proposa d'éliminer toutes les références théologiques faites en Dieu. Il maintint que « ... *le théisme littéral et simple est faux et que le théisme littéral et qualifié n'a pas de sens* » (p. 100). D'un autre côté, d'autres peuvent continuer à se raccrocher à l'humanité de l'homme, Jésus, « ... la question de cette divinité aboutit là où elle peut ». La théologie soutenue par Van Buren fut nommée l'Athéisme Chrétien. Les évangiles ne portaient pas sur Dieu, mais parlaient de Jésus qui devait être reconnu en tant que figure humaine. Ainsi, le professeur abandonna toutes représentations indiquant que le Christianisme constituait une religion attachée à l'idée d'un être suprême, tout comme de telles représentations furent aussi abandonnées par les théologiens contemporains de l'école de « la mort de Dieu », école indicative d'un autre courant de pensée théologique.

#### **5. La réévaluation de Jésus**

La nouvelle interprétation du Nouveau Testament et de la personne de Jésus est également d'actualité dans les cercles théologiques, surtout depuis la publication, en 1906, par Albert Schweitzer, d'une étude sous le titre traduit en anglais de *The Quest of the Historical Jesus*. Schweitzer y représente Jésus comme un prophète israélite, aux idées quelque peu malavisées et réellement comme une création de son temps. Un processus plus radical de « démythologisme » important fut entrepris par Rudolf Blunt qui, dès les années quarante, commença à démontrer combien les évangiles étaient complètement soumis aux mythes en vigueur à l'époque de leur création. Il continua en démontrant combien peu des concepts employés

LE CHRISTIANISME QUI  
FUT PENDANT SI  
LONGTEMPS LE MODÈLE  
IMPLICITE EN EUROPE  
DE CE À QUOI  
DEVAIT RESSEMBLER  
UNE RELIGION,  
DÉCLARAIT DÉSORMAIS  
NE PAS EN ÊTRE UNE.  
EN CELA, LE CRITÈRE  
SUIVANT LEQUEL  
LES RELIGIONS ÉTAIENT  
PRÉCÉDEMMENT  
DÉFINIES, ÉTAIT  
DÉSORMAIS REMIS  
EN QUESTION.

dans les évangiles pouvaient être acceptés par l'homme du vingtième siècle. Blutant chercha à conserver un message tiré du Nouveau Testament à destination de l'humanité, et exprimé en des

termes très familiers à la philosophie existentialiste allemande. Le Christianisme devint un guide pour la vie morale des individus mais ne fut plus considéré comme un corps d'enseignements crédibles en ce qui concerne la création de Dieu et l'autorité de celui-ci sur le monde. L'impact grandissant des travaux de Blutant eut pour effet de faire naître de nouveaux doutes sur l'hypothèse traditionnelle qui affirme que Jésus était en fait Dieu en personne. Le doute planait désormais sur l'ensemble des enseignements christologiques de l'Église. Le relativisme historique de cette approche se

trouva ravivé lors d'un écrit intitulé *The Myth of God Incarnate* (édité par le professeur John Hick), publié en 1977, dans lequel nombre des plus fameux théologiens anglicans remirent en question la vue traditionnelle chalcédonienne de la

relation de Dieu à l'homme Jésus. Les théologiens modernes trouvaient difficile de croire que Dieu était devenu un homme de la manière représentée par l'enseignement chrétien au cours des quinze siècles précédents.

## 6. Le Christianisme affirme ne pas être une religion

Ces divers courants d'argumentation théologique : le rejet précédemment exposé, du concept d'un Dieu personne ; l'abandon du théïsme ; la nouvelle considération du relativisme de la Bible ; et le défi lancé pour l'acceptation des concepts concernant la nature du Christ et de sa relation par rapport à la divinité — tous aboutissent à un sérieux changement en ce qui concerne la compréhension de la foi chrétienne telle que reçue. Le Christianisme qui fut pendant si longtemps le modèle implicite en Europe de ce à quoi devait ressembler une religion, déclarait désormais ne pas en être une. En cela, le critère suivant lequel les religions étaient précédemment définies, était désormais remis en question.

## V. Les fonctions morales et sociales de la religion

### 1. La religion contemporaine et le changement des fonctions sociales

Ignorant pour un moment les éléments concrets provenant de la conception chrétienne traditionnelle mais apparemment dépassée, de ce qui pouvait constituer une religion, nous allons brièvement nous en référer aux caractéristiques de religion, soulignées dans les

études sociologiques non normatives qui furent effectuées sur le sujet. Tout en ignorant les préoccupations indépendantes en provenance du surnaturel (ou sur-empirique), les sociologues soulignent les fonctions devant être remplies par les religions. La religion est à l'origine de la création, de la consolidation et de la promotion de la solidarité sociale à l'intérieur d'un groupe et fournit à celui-ci un sens de l'identité. Comme l'a dit

Peter Berger, elle fournit un « univers d'explications élaboré par l'homme » qui se transforme en cadre de travail moral et intellectuel, à la lumière duquel les idées et les actions peuvent être jugées. Si la religion doit nécessairement abandonner — face au développement de la science — des théories spécifiques ayant trait à la création et à la cosmologie, elle continue à offrir des explications sur le propos inhérent de l'univers et de la vie de l'homme.

## 2. La religion contemporaine et l'éthique de responsabilité

Au fur et à mesure que le grand public du monde occidental s'est sophistiqué, les religions modernes ont tenté de moins mettre l'accent sur les doctrines afférentes à Dieu, à la création, au péché, à l'incarnation, à la résurrection, etc., et de placer davantage l'accent sur l'éthique de responsabilité sociale et personnelle. Donner un sens à l'intention et au but ultime est la source d'une direction et d'un accomplissement personnel en ce monde.

## 3. La religion contemporaine et les préoccupations concernant les problèmes sociaux

Une augmentation des préoccupations afférentes aux soins pastoraux apparut au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle en Angleterre, mais celle-ci se manifeste à l'heure actuelle sous une variété de spécialisations prise par le ministère pastoral, telles que l'aumônerie en usine, dans les hôpitaux et les prisons ou bien les structures de conseils spécialisés, tels que l'assistance matrimoniale, l'apaisement des souffrances de l'âme et le travail auprès des toxicomanes ou la prévention des sui-

cides. Donner des conseils quant à la santé physique et psychique, quant aux problèmes sexuels et familiaux, quant à l'éducation et aux relations dans le travail, est pratiquement devenu la mission fondamentale décrite dans la littérature religieuse de nombreux mouvements et de façon tout à fait évidente les mouvements et cultes fondés relativement récemment.

## 4. La religion contemporaine et l'amélioration de la vie

Au sein de certains nouveaux mouvements religieux, fournir aux individus un sens et une explication à leur vie est devenu un but en soi. Ces mouvements établissent généralement un système de points métaphysiques, complet mais souvent complexe, au sein duquel les personnes ferventes identifient les réponses intellectuelles aux questions relatives à leur préoccupation ultime. Parmi ces mouvements, on trouve la Théosophie, l'Anthroposophie, le Gurdjieffisme, la Foi Kosmone et les mouvements de la Nouvelle Pensée. Au fur et à mesure que la préoccupation de la société contemporaine s'est éloignée de la notion de vie future, de nouveaux mouvements (et dans une certaine mesure les églises établies de longue date) ont commencé à porter l'accent sur les activités et les propos temporels et sur des buts génériques d'amélioration de la vie. L'ascétisme des religions qui apparaissent dans un monde caractérisé par la raréfaction des ressources et par les désastres naturels, est moins approprié à une société où l'on trouve une large affluence et une beaucoup plus large planification sociale, visant à l'élimination des calamités sociales et naturelles. La circulation contemporaine des valeurs

---

AU FUR ET À MESURE QUE LE GRAND PUBLIC DU MONDE OCCIDENTAL S'EST SOPHISTIQUÉ, LES RELIGIONS MODERNES ONT TENTÉ DE MOINS METTRE L'ACCENT SUR LES DOCTRINES AFFÉRENTES À DIEU, À LA CRÉATION, AU PÉCHÉ, À L'INCARNATION, À LA RÉSURRECTION, ETC., ET DE PLACER DAVANTAGE L'ACCENT SUR L'ÉTHIQUE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET PERSONNELLE.

---

DES TECHNIQUES  
PSYCHOLOGIQUES  
D'AMÉLIORATION DE LA  
MAÎTRISE DE SOI, DE  
PROGRÈS PERSONNELS,  
DE RENOUVELLEMENT  
DE LA MOTIVATION  
ET D'UNE POSSIBILITÉ  
ACCRUE D'UN ENRICHIS-  
SEMENT SPIRITUEL, FONT  
MAINTENANT PARTIE  
DU RÉPERTOIRE DE  
NOMBREUX MOUVEMENTS  
RELIGIEUX.

hédonistes au sein d'une société séculière, se reflète dans la religion et les nouvelles religions cherchent explicitement à fournir aux gens une meilleure expérience de la vie. L'accent porté sur la pensée positive s'est largement répandu en Amérique au cours des années quarante. Des techniques psychologiques d'amélioration de la maîtrise de soi, de progrès personnels, de renouvellement de la motivation et d'une possibilité accrue d'un enrichissement spirituel, font maintenant partie du répertoire de nombreux mouvements religieux, au fur et à mesure que la société adhère de moins en moins aux théologies chargées de l'idée de

péché, telles qu'autrefois affirmées par les églises chrétiennes traditionnelles.

## 5. La relation entre la religion et la moralité

Nombre de religions recommandent à leurs adhérents l'observation de règles plus ou moins spécifiques. Leur nature, la vigueur avec laquelle celles-ci sont recommandées et la rigidité des sanctions leur étant attachées, varient largement. Dans le Judaïsme, on identifie des règles dirigeant la minutie du rituel et de nombreux aspects de la vie de tous les jours. Dans l'islam, les règles religieuses affectent de nombreuses situations de la vie et fournissent un système de réglementation légale pour la société. Ailleurs, le règlement moral n'a pas explicitement de racines religieuses, comme dans le cas de la société japonaise. Il n'existe pas de relation normale entre un système de doctrine religieuse et un code de moralité. La conjonction de la religion et de la moralité, présente dans le Christianisme, constitue un exemple de relation, mais celui-ci n'est

pas typique des autres systèmes religieux et ne doit pas être considéré comme le modèle nécessaire d'une telle relation.

## 6. Le Bouddhisme et la moralité

Par exemple, dans le cadre du Bouddhisme Hinayana, on trouve des obligations imposées aux moines et quelques règles générales à destination des laïcs. Un bouddhiste a pour devoir de ne pas tuer, voler, mentir, perpétuer des actes sexuels injustifiés et de ne pas boire des liquides enivrants. Le Bouddha donne des conseils moraux relatifs aux devoirs domestiques, aux comportements à l'égard des amis et aux soins mutuels dus aux époux mais il s'agit d'encouragements qui relèvent plutôt du sens commun social. L'individu se doit d'être prudent, économe, travailleur et juste envers ses serviteurs et doit choisir pour amis des individus qui l'empêcheront de faire le mal et qui l'encourageront à bien se conduire. Ces vertus sont perçues comme relevant d'un intérêt personnel ; elles ne reposent pas sur un concept de péché comme on le voit dans le Christianisme. Ne pas respecter ces vertus n'aboutit pas à des punitions spécifiques, sauf dans le sens que cela crée un mauvais karma. Pour les bouddhistes, éviter les mauvaises actions relève d'un intérêt personnel supérieur (au moins à long terme). La religion en elle-même n'impose pas de sanctions. Il n'existe pas de déité vengeresse. Cependant, les actions étant supposées déterminer le statut des réincarnations futures, les bonnes actions sont recommandées comme étant en conformité aux huit étapes présentes sur la voie de la connaissance, puisqu'elles produiront des renaissances dans de meilleures circonstances et d'une manière putative, une éventuelle transcendance de toutes

les renaissances et l'obtention du Nirvana. Ainsi, si le Bouddhisme encourage certainement des valeurs morales, il est laissé à l'individu une considérable liberté de comportement moral et celui-ci n'est pas soumis au type de censure morale qui prédomine dans les contextes chrétiens.

## 7. Le Christianisme et la moralité

De façon vraiment contrastée, le Christianisme, parmi les divers degrés d'enseignement afférent aux valeurs morales, renferme un code élaboré d'interdictions qui si elles sont transgressées aboutissent à des péchés. Les commandements minimum des premiers temps du Judaïsme, relatifs aux offenses les plus importantes, se virent augmentés d'obligations à la teneur de plus en plus astreignante, en particulier dans le domaine de la sexualité, formulées par Jésus et par Paul. Il y eut aussi des encouragements à la perfection, probablement de nature non réalisable (« Soyez parfaits en cela » ; et plus particulièrement, les commandements d'aimer ses ennemis, de pardonner « soixante-dix-sept » fois ; de tendre l'autre joue, etc.) Mais c'est dans le cadre du concept de péché que le Christianisme a élaboré un code de morale astreignant. L'homme fut considéré comme ayant le péché en lui, une sinistre condition dont seuls une vertu exemplaire et le sacrifice surhumain du Christ pouvaient le sauver. Les fautes indiquées dans l'Ancien Testament (manquement au rite, fausse motivation, injustice, idolâtrie, désobéissance en Dieu) furent étendues aux fautes de responsabilité et à une déficience fondamentale du caractère et de la conscience humaine. Même si Augustin ne considérait pas l'univers créé comme marqué du péché, l'homme

lui l'était et le caractère du péché était essentiellement privé. Cette vision des choses fut à l'origine du catholicisme médiéval.

L'institution de la confession orale, le développement d'une procédure élaborée de pénitences et plus tard l'élaboration du concept de Purgatoire, indiquèrent la sévérité avec laquelle le péché était considéré. Mais alors que le catholicisme, tout en se prononçant vigoureusement contre le péché, n'en reconnaissait pas moins la faiblesse de l'humanité et l'accommodait par l'institution du confessionnal, le protestantisme rejetait ce dispositif visant au soulagement de la culpabilité. Le calvinisme intensifiait l'anxiété personnelle des pécheurs et a, à son crédit, le développement d'un système théologique qui aboutit à l'intériorisation du contrôle moral et à la formation de la conscience.

## 8. Les changements dans l'attitude chrétienne vis-à-vis du péché

C'est seulement au cours du XIX<sup>e</sup> siècle que la préoccupation chrétienne vis-à-vis du péché a commencé à se calmer. De façon constante, tout au long de ce siècle, les chrétiens se virent moins préoccupés par l'enfer et la damnation mais en retour la moralité séculière acquit une influence autonome sur la vie publique. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, la sévérité de la morale victorienne s'atténua sérieusement jusqu'à ce que dans les années soixante, de fortes demandes, particulièrement dans le domaine du comportement sexuel, ouvrent la porte de la permissivité morale. Ainsi, il est évident que le modèle formulé à l'égard de la relation entre l'Église et la morali-

---

**L'HOMME FUT CONSIDÉRÉ  
COMME AYANT LE PÉCHÉ  
EN LUI, UNE SINISTRE  
CONDITION DONT SEULS  
UNE VERTU EXEMPLAIRE  
ET LE SACRIFICE  
SURHUMAIN DU CHRIST  
POUVAIENT LE SAUVER.**

---

té, fut loin d'être constant, même dans le cas du Christianisme. Et cette variété n'existe pas seulement dans le temps. Elle peut être également identifiée parmi les dénominations contemporaines. Les attitudes morales identifiées parmi les évangélistes de notre époque (que l'on trouve au sein de plusieurs dénominations, y compris au sein de l'Église anglicane) continuent à apporter la preuve d'une forte préoccupation, vis-à-vis du péché personnel, dans de nombreux domaines de conduite. En contraste, l'idée de péché est presque dépassée pour de nombreux hommes d'église libéraux, certains d'entre eux allant même jusqu'à complètement rejeter les obligations présentées par un code de morale absolue, tel que traditionnellement adopté par les églises chrétiennes, y préférant un engagement envers une situation de valeurs morales dont les implications n'entrent pas radicalement en conflit avec les préceptes chrétiens et moraux précédemment reçus. Une autre attitude, totalement différente, est adoptée par la science chrétienne. Le péché y est simplement considéré comme une erreur découlant d'une mauvaise perception de la réalité qui, de même que la maladie, peut éventuellement être éliminée, en passant d'une perception matérielle à une perception spirituelle des choses.

L'IDÉE DE PÉCHÉ EST PRESQUE DÉPASSÉE POUR DE NOMBREUX HOMMES D'ÉGLISE LIBÉRAUX, CERTAINS D'ENTRE EUX ALLANT MÊME JUSQU'À COMPLÈTEMENT REJETER LES OBLIGATIONS PRÉSENTÉES PAR UN CODE DE MORALE ABSOLUE.

demment reçus. Une autre attitude, totalement différente, est adoptée par la science chrétienne. Le péché y est simplement considéré comme une erreur découlant d'une mauvaise perception de la réalité qui, de même que la maladie, peut éventuellement être éliminée, en passant d'une perception matérielle à une perception spirituelle des choses.

## 9. Les aspects sacramentels et sacerdotaux du Christianisme

Les croyances et les valeurs religieuses trouvent fréquemment leur expression dans les symboles, les procédures et les institutions établies, comme indiqué au paragraphe II.1 susmentionné. La forme de ces symboles, procédures et institutions varient largement

mais cependant et une fois de plus, le modèle fourni par les églises chrétiennes — un modèle si facilement adopté dans la société chrétienne — ne constitue pas un guide adéquat pour les autres fois. Le Christianisme par lui-même présente une large variété de formes d'expression. Il ne s'agit pas là seulement de différences fortuites, relevant du hasard et dictées par l'esthétique ou par une pure facilité. Les différences relèvent souvent en elles-mêmes d'une profonde conviction, touchant le cœur même de la foi religieuse. Les principales traditions religieuses du monde révèlent des orientations largement divergentes, allant du sacerdoce, d'une volonté de sacrifice et de sacrements, d'une profusion d'auxiliaires sensuels relatifs à la foi (tels que l'encens, la danse et l'imagerie), à l'ascétisme et à une sujétion particulière à l'expression verbale et la prière. On rencontre ces deux extrêmes au sein de l'Hindouisme, du Bouddhisme et du Christianisme alors que dans son expression orthodoxe, l'Islam est plus uniformément ascétique — ses manifestations d'extase se produisant en marge. Il peut suffire d'illustrer la diversité qui prévaut au sein de la tradition chrétienne. L'Église romaine, dans son développement traditionnel, est l'illustration de l'utilisation élaborée d'un auditoire, des sensations visuelles et olfactives, au service de la foi. La liturgie catholique — bien qu'abjurant l'emploi de danses et de drogues, utilisées dans d'autres traditions — a élaboré des rituels, des vêtements sacerdotaux et des sacrements dans le cadre d'une profusion de cérémonies, destinées à marquer le calendrier et la hiérarchie de l'Église et les rites de transition des individus. Le Quakérisme est en total contraste avec le catholicisme romain. Le concept de la prêtrise, le déroulement des rituels (même en ce qui concerne les rites commémoratifs et

non sacramentaux, communs au sein des Églises protestantes) et l'utilisation de l'imagerie et des vêtements sacerdotaux, y sont rejetés. L'accent mis sur la suffisance des célébrations laïques, le rejet du sacré, qu'il s'agisse de bâtiments, d'endroits, de saisons ou de cérémonies et celui des accessoires de la foi, comme les rosaires et les talismans, constituent, dans une plus ou moins grande mesure, une caractéristique commune à la plupart des religions protestantes. Les évangélistes (des différentes dénominations) rejettent l'idée de prêtrise et les Quakers, les Brethrens, les Christadelphiens et les chrétiens scientistes rejettent même le concept d'un ministère rémunéré. Les Baptistes ont gardé le baptême et la plupart des autres dénominations ont conservé une cérémonie de partage du

pain mais souvent, seulement en tant qu'acte commémoratif de respect des Saintes Écritures et non en tant que célébration chargée d'un mérite intrinsèque. La religion protestante insiste beaucoup plus sur les Écritures Saintes que la foi catholique, même parfois au risque de tourner la Bible en un objet de fétichisme. Des coutumes et pratiques persistent dans toutes les religions mais elles sont d'importance minime, les Quakers n'insistant par exemple que sur le choix d'un lieu et d'une heure pour leur réunion et les Christadelphiens essayant d'éviter tous les titres et positions au sein d'une communauté où ils sont tous supposés être, à titre égal, au service de Dieu.

---

**LES PRINCIPALES TRADITIONS RELIGIEUSES DU MONDE RÉVÈLENT DES ORIENTATIONS LARGEMENT DIVERGENTES, ALLANT DU SACERDOCE, D'UNE VOLONTÉ DE SACRIFICE ET DE SACREMENTS, D'UNE PROFUSION D'AUXILIAIRES SENSUELS RELATIVES À LA FOI (TELS QUE L'ENCENS, LA DANSE ET L'IMAGERIE), À L'ASCÉTISME ET À UNE SUJÉTION PARTICULIÈRE À L'EXPRESSION VERBALE ET LA PRIÈRE.**

---

## VI. Brève présentation de la Scientologie

### 1. L'Église de Scientologie en tant que nouvelle religion

L'Église de Scientologie est un des nombreux nouveaux mouvements religieux qui incorpore certaines particularités correspondant, sous certains aspects, à certaines des tendances évi- dentes dans le courant dominant de la religion occidentale (comme mention- nées aux paragraphes de V.1 à V.4). Elle utilise un langage contemporain, fami- lier et non mystique ; et elle présente ses dogmes sous forme de faits objectifs. Sa conception du salut a, simultanément, une dimension palpable et suprême. La large attirance qu'elle a suscitée auprès du public des pays les plus développés du monde occidental, a attiré l'attention des sociologues et autres personnes étu- diant la religion contemporaine.

### 2. Ma connaissance de la Scientologie

J'ai commencé la lecture de la lit- térature produite par l'Église de Sciento- logie, en 1968 et à une époque j'ai même envisagé d'étudier ce mouvement. Bien que je n'ai finalement pas poursuivi ce travail, j'ai continué ma lecture de la lit- térature scientologue. J'ai visité les quar- tiers généraux de l'Église à Saint-Hill Manor, à East Grinstead et j'ai rencontré des scientologues. Depuis cette époque, j'ai maintenu contact avec le mouve- ment, en Angleterre, et me suis rendu de nouveau à Saint-Hill Manor et dans une église de Scientologie à Londres. J'ai continué à porter un réel intérêt au déve- loppement de cette religion car elle fait partie d'un certain nombre de religions contemporaines qui ont pour moi de

l'intérêt, en ma qualité de sociologue. J'ai lu, ainsi que d'autres publications de nature plus éphémère, les écrits suivants qui constituent tous des publications officielles et la plupart des écrits de L. Ron Hubbard :

*Scientology Handbook for Pre-Clears*  
*Scientology 8-80*  
*Scientology 8-8008*  
*The Book Introducing the E-Meter*  
*Dianetics: The Original Thesis*  
*Dianetics: The Modern Science of Mental Health*  
*A Test of Whole Track Recall*

*The Problems of Work*  
*Self-Analysis*  
*The Creation of Human Ability*  
*The Phoenix Lectures*  
*The Axioms of Scientology*  
*Advanced Procedures and Axioms*  
*Scientology: A New Slant on Life*  
*The Character of Scientology*  
*Ceremonies of the Founding Church*  
*of Scientology*  
*The Scientology Religion*

*The Science of Survival*  
*Introduction to Scientology Ethics*  
*The Way to Happiness*  
*Description of the Scientology Religion*  
*What is Scientology?*  
*The Scientology Handbook*

Dans le cadre des travaux que j'ai rédigés, à propos des nouvelles religions, j'eus diverses occasions de faire référence à la Scientologie et j'ai inclus dans mon livre une courte description de cette religion, *Religious Sects* (Londres : Weidenfeld, 1970) et j'ai inclus une plus longue discussion sur le caractère religieux de la Scientologie, dans mon dernier livre, *The Social Dimensions of Sectarianism* (Oxford, Clarendon Press, 1990). Je m'intéresse à ce mouvement depuis maintenant vingt-six ans.

### 3. La Dianétique : la genèse de la Scientologie

Quand, en mai 1950, M. L. Ron Hubbard diffusa pour la première fois le prospectus relatif à la Dianétique, à partir duquel devait se développer par la suite la Scientologie, rien n'indiquait qu'il présentait le modèle d'une croyance et d'une pratique religieuse. La Dianétique, une thérapie semi-active, était décrite dans le langage de la foi. Il n'y a pas de raison de penser qu'à ce moment-là, Hubbard envisageait que la Dianétique devienne un système de croyance et de pratique ou que son enseignement en vienne à être décrit sous forme d'Église et à s'organiser en tant que telle.

### 4. Guérison mentale et religion

Cependant, la pratique thérapeutique a souvent manifesté un potentiel d'acquisition à connotations métaphysiques et religieuses, tel qu'on peut le constater sous différents aspects, dans la science chrétienne, le mouvement de la Nouvelle Pensée et les techniques du yoga. D'un autre côté, les religions établies ont de temps à autre développé des activités spécialisées dans la guérison, particulièrement en ce qui concerne la guérison mentale. Les principales églises renferment parfois en leur sein des départements organisés à cet effet. Au commencement, la Dianétique n'invoquait aucun principe religieux, mais au fur et à mesure que la légitimité théorique de la pratique s'est élaborée, il lui fut de plus en plus reconnue une dimension métaphysique et certaines des idées exposées en vinrent à être décrites en des termes dont l'implication était clairement religieuse.

LES RELIGIONS ÉTABLIES  
ONT DE TEMPS À AUTRE  
DÉVELOPPÉ DES  
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES  
DANS LA GUÉRISON,  
PARTICULIÈREMENT EN  
CE QUI CONCERNE  
LA GUÉRISON MENTALE.

## 5. La manière dont les religions évoluent

Toutes les religions sont le produit d'une évolution. Il n'existe pas de religion qui, à aucun moment, n'ait émergé sous la forme d'un système de croyances et de pratiques, complètement formé. En cela la Scientologie ne fait pas exception : Une religion s'est développée à partir d'un ensemble de théories thérapeutiques. Il est parfaitement impossible de déterminer le moment où le Christianisme est lui-même devenu une religion, commençant comme il l'a fait, en un vague rassemblement d'exhortations éthiques et de miracles occasionnels ; puis devenant un mouvement populaire parmi les Galiléens ; et devenant une secte israélite ; pour devenir enfin une religion distincte. Même alors, il fallut des siècles à sa doctrine pour être totalement formulée et sa pratique rituelle continua et continue à subir de fréquents changements. En ce qui concerne les mouvements apparus plus récemment, le processus d'évolution est encore plus évident. L'Église des Adventistes du septième jour prend ses origines dans la croyance en une nouvelle venue très prochaine du Christ (croyance également diffusée parmi les Baptistes, les Presbytériens, les Méthodistes et les autres congrégations localisées dans le haut de l'État de New York, pendant les années 1830). Cependant l'Église ne fut formée qu'en 1860. De façon similaire, avant que l'église spiritualiste ne fut fondée, il s'écoula plusieurs dizaines d'années après que les sœurs Fox eurent reçu pour la première fois à Hydesville des messages en provenance du monde spirituel. Pareillement, Mary Baker Eddy avait, avant la découverte de sa technique de guérison mentale en 1866, expérimenté divers autres systèmes. Pendant les années qui suivirent, elle pensait même que son système

serait adopté par les églises traditionnelles plutôt que de devenir la base de l'Église du Christ Scientiste qu'elle fonda en 1875. Les Pentecôtistes firent l'expérience du don des langues, du don de prophétie et de guérison et autres, dès l'année 1900, cependant des églises pentecôtistes séparées ne furent formées que très lentement, au cours de vingt années qui suivirent. Aucun de ces mouvements, qui devinrent tous des religions indépendantes, ne commencèrent comme telles : il en fut de même pour la Scientologie.

## 6. La doctrine scientologique : Le développement de la métaphysique

Il est nécessaire, même au risque de se répéter en ce qui suit, d'établir en des termes génériques une description exhaustive des principaux enseignements de la Scientologie et d'indiquer dans quelle mesure ces principes de croyance constituent un système religieux cohérent. La Scientologie provient d'un système thérapeutique plus concentré, la Dianétique. Ce terme résulte de la combinaison de *dia* = au travers et de *nous* = esprit ou âme, et cela constitue, même si ce n'était pas conscient à l'origine, une perspective religieuse. Avec l'association de la Dianétique dans le contexte plus large de la Scientologie, la conception d'un système métaphysique global fut élaborée, rendant ainsi évidente la nature fondamentalement religieuse de cette philosophie. Alors que l'application immédiate de la Dianétique se fit — tout comme les enseignements du Christ

AVEC L'ASSOCIATION DE LA DIANÉTIQUE DANS LE CONTEXTE PLUS LARGE DE LA SCIENTOLOGIE, LA CONCEPTION D'UN SYSTÈME MÉTAPHYSIQUE GLOBAL FUT ÉLABORÉE, RENDANT AINSI ÉVIDENTE LA NATURE FONDAMENTALEMENT RELIGIEUSE DE CETTE PHILOSOPHIE. ALORS QUE L'APPLICATION IMMÉDIATE DE LA DIANÉTIQUE SE FIT — TOUT COMME LES ENSEIGNEMENTS DU CHRIST PENDANT SA VIE — DANS LE DOMAINE DE LA GUÉRISON MENTALE, LA PORTÉE DES ENSEIGNEMENTS QUI SUIVIRENT ET QUI APPORTÈRENT L'EXPLICATION DE L'ACTIVITÉ THÉRAPEUTIQUE AMÈNÈRENT UNE CONFRONTATION GRANDISSANTE DES IDÉES ET VALEURS SPIRITUELLES.

pendant sa vie — dans le domaine de la guérison mentale, la portée des enseignements qui suivirent et qui apportèrent l'explication de l'activité thérapeutique amenèrent une confrontation grandissante des idées et valeurs spirituelles.

## 7. La doctrine scientologique : Le thétan et le mental réactif

Le postulat de base de la Scientologie est que l'homme est, en fait, une entité spirituelle, un thétan qui occupe successivement plusieurs corps matériels humains. Le thétan est une expression individuelle de thêta qui représente la compréhension de la vie ou la source de la vie. Défini approximativement, le thétan est l'âme mais aussi la personne réelle, la continuation et la persistance de l'identité qui transcende le corps l'abritant. Il est dit qu'il est immatériel et immortel ou du moins qu'il a la capacité d'être immortel et qu'il possède un potentiel créatif infini.

Il ne fait pas partie de l'univers physique — mais possède une capacité latente de contrôle sur cet univers qui se compose de la Matière, de l'Énergie, de l'Espace (Space) et du Temps (MEST). Les thétans ont créé le monde matériel, principalement pour leur propre plaisir (comme il est dit également à propos de la création du monde par le Dieu chrétien). Il est dit que, dans un passé lointain, les thétans devinrent victimes de leur propre implication dans le MEST, s'y emprisonnant et en permettant à leurs propres créations de limiter leurs capacités personnelles et de circonscrire leur propre sphère d'opération. En conséquence, dans le monde matériel présent, les activités et les accomplissements de l'homme sont bien inférieurs à

son potentiel : Il est encombré d'innombrables implications passées dans le MEST qui sont enregistrées dans le mental réactif. Ce dernier produit une réponse irrationnelle et émotionnelle envers tout ce qui lui rappelle la souffrance et le traumatisme des expériences passées (dont il a souffert ou qu'il a infligées aux autres). Le mental réactif fonctionne en dépit de cette capacité de contrôle qui, s'il était capable de recouvrer ses véritables capacités spirituelles originelles, s'exercerait sur son corps et son environnement. Même si l'homme est considéré comme fondamentalement bon et à la fois désireux et capable de survivre, l'abandon de ses aptitudes a fait de lui une espèce en danger.

## 8. La doctrine scientologique : Réincarnation et « karma »

Il est dit des thétans qu'ils ont occupé d'innombrables corps depuis l'éternité des temps. Ainsi la Scientologie embrasse une théorie, qui si elle en diffère sur certains points, partage les principales hypothèses de la théorie de la réincarnation telle que maintenue dans l'Hindouisme et le Bouddhisme. L'importance donnée par la Scientologie aux conséquences présentes et futures des actions passées, ressemble au concept du karma. De fâcheux résultats découlent des actes néfastes qui constituent un aspect de l'implication dans l'univers matériel. L'idéal pour un thétan est de n'effectuer que des actions rationnelles et d'être cause : c'est-à-dire qu'il doit déterminer le cours des événements dans son environnement immédiat. Cette idée est une analogie évidente avec le concept oriental de la création de bon karma par les actions salutaires, pour le futur, même si les scientologues n'utilisent ni ces termes, ni ces concepts. Les événements des vies antérieures

LE POSTULAT DE BASE  
DE LA SCIENTOLOGIE  
EST QUE L'HOMME EST,  
EN FAIT, UNE ENTITÉ  
SPIRITUELLE, UN  
THÉTAN QUI OCCUPE  
SUCCESSIVEMENT  
PLUSIEURS CORPS  
MATÉRIELS HUMAINS.

affectent le présent, mais au moyen des techniques développées par la Scientologie, il est possible de se les rappeler, de les confronter et les sources spécifiques des problèmes actuels peuvent ainsi être localisées. Ceci est à la base de la guérison spirituelle — à savoir qu'on a l'opportunité de modifier les effets « karmiques » des actions passées.

## 9. La doctrine scientologique : Les huit dynamiques

Selon la Scientologie, l'existence peut être considérée suivant huit divisions différentes, ayant un ordre de magnitude ascendant, chacune d'entre elles étant désignée comme une dynamique. Décrites brièvement, il s'agit de : premièrement, la dynamique du Moi, l'ardent désir d'existence du moi ; deuxièmement, la dynamique sexuelle, qui incorpore l'acte sexuel, l'unité familiale et le maintien de la famille ; troisièmement, la volonté d'exister, qui se trouve au sein d'un groupe ou d'une association telle qu'une église, une ville ou une nation ; quatrièmement, la dynamique de la volonté de l'humanité à maintenir son existence ; cinquièmement, l'existence et la volonté de survie du royaume animal dans son ensemble qui comprend toutes les entités vivantes ; sixièmement, l'aspiration ardente à la vie de l'ensemble de l'univers physique, la matière, l'énergie, le temps et l'espace ; septièmement, l'aspiration ardente à la vie des esprits ou sous une forme d'esprit, qui comprend tous les phénomènes spirituels, ayant ou non une identité ; et finalement, la huitième dynamique : l'aspiration ardente à une existence sous forme d'infini. Cette dynamique est identifiée en tant qu'Être suprême, et est appelée aussi la dynamique de Dieu. La Scientologie est pré-occupée par la survie, et la survie de

chacune de ces dynamiques est perçue comme le but de la pratique de la Scientologie. Ainsi, même si au début, la pratique de la Scientologie est orientée vers l'obtention de bénéfiques spirituels de nature personnelle, le scientologue se doit de réaliser que sa vie présente n'est rien d'autre qu'un fragment de son existence continue, et qu'en sa qualité de thétan il est relié à tous les niveaux d'ordre ascendant, décrits dans les huit dynamiques et, par conséquent, à l'existence et à la survie de l'Être suprême ou infini.

## 10. La doctrine scientologique : Thérapie et communication

Comme dans les autres religions, la toute première préoccupation de la majorité de ceux qui sont attirés par la Scientologie, repose dans un secours relatif à la souffrance et aux peines intenses. C'est là l'attirance exercée par l'élément thérapeutique que l'on identifie dans de nombreuses religions — et notamment dans les débuts du Christianisme — à côté des enseignements plus mystiques, métaphysiques et spirituels que les croyants devront assimiler, au fur et à mesure que leur foi grandit (voir Hébreux, 5 : 12-14). La plupart des scientologues ont commencé par prendre conscience de la possibilité qui leur était offerte d'améliorer leur vie de tous les jours et de rehausser leur niveau d'intelligence (en gagnant de plus en plus le contrôle de leur mental réactif). La possibilité d'obtenir de tels résultats, grâce à l'audition, est représentée dans la formulation connue sous l'abréviation A-R-C. A veut dire Affinité qui représente l'expérience émotionnelle de l'individu et son sens des relations avec les autres au travers des émotions.

---

**L'IDÉAL POUR UN THÉTAN EST DE N'EFFECTUER QUE DES ACTIONS RATIONNELLES ET D'ÊTRE CAUSE : C'EST-A-DIRE QU'IL DOIT DÉTERMINER LE COURS DES ÉVÉNEMENTS DANS SON ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT.**

---

LE BUT ULTIME EST POUR  
L'INDIVIDU, L'ÉTAT DE  
« THÉTAN OPÉRANT », OU  
DE SORTIR DU CORPS  
AFIN D'ATTEINDRE UNE  
CONDITION DÉCRITE  
COMME EXTÉRIEURE À  
TOUTE PHYSICALITÉ.

*R* veut dire Réalité qui est représentée comme un consensus intra-subjectif, à propos des phénomènes objectifs. *C* veut dire Communication et la Scientologie attache une grande importance à la communication. Lorsque que l'affinité est présente, lorsqu'un accord existe sur la nature objective du phénomène, alors la communication peut avoir lieu beaucoup plus facilement. Associée au concept triadique de l'A-R-C, il y a l'échelle des émotions humaines, connue des scientologues comme l' « échelle des tons ». Lorsque que le ton émotionnel décroît, la communication devient difficile et la perception de la réalité est mauvaise. La communication en elle-même est un moyen d'augmenter la compréhension et si on l'utilise avec efficacité et précision, elle devient le principal moyen de thérapie, permettant à l'individu de se libérer de l'emprisonnement qui le fait souffrir dans le monde matériel.

Le thétan peut arriver à communiquer avec son propre passé, de façon à identifier la nature des expériences passées et traumatiques et ainsi obtenir suffisamment de connaissance de lui-même pour lui permettre d'échapper à ces fardeaux.

## **11. La doctrine scientologique : L'audition, un moyen de thérapie**

L'échelle des tons est la première représentation qui est faite à un individu des bénéfiques qu'il peut tirer de la Scientologie. Elle indique une ascension partant du ton émotionnel chronique, tel que l'apathie, le chagrin et la peur, pour en arriver à l'enthousiasme, (et, aux niveaux plus avancés, à l'exubérance et la sérénité). C'est l'occasion de vivre de telles expériences qui attire en

premier lieu les gens à la Scientologie. La technique relative à une telle progression réside dans l'audition (série de questions précises) au cours de laquelle un scientologue formé à cet effet fait reprendre conscience à l'individu d'épisodes appartenant à son passé et qui ont laissé dans son mental réactif une empreinte (un « engramme ») l'empêchant de se comporter rationnellement. Le procédé par lequel un individu est délivré des obstacles à la pensée rationnelle et progresse sur l'échelle des tons, améliorant ainsi ses compétences, c'est aussi — et là réside une signification pleinement religieuse — la méthode par laquelle le thétan peut espérer son salut, d'abord au moyen de l'élimination des aberrations dont il souffre, à cause de son implication dans le monde matériel et, éventuellement, en se libérant totalement des effets indésirables de l'univers MEST. Les scientologues appellent cela « être cause ». Elle a de profondes analogies avec les modes de salut offerts par les religions orientales. Ces dernières considérant également que l'individu est encombré des effets de ses actions passées (karma), la conception du salut auquel elles adhèrent, passe également par un processus (l'illumination) par l'intermédiaire duquel l'effet du karma peut être rompu, libérant ainsi l'individu. Le but ultime est pour l'individu, l'état de « thétan opérant », ou de sortir du corps afin d'atteindre une condition décrite comme extérieure à toute physicalité. Il s'agit là d'une condition qu'au moins certains chrétiens reconnaîtraient comme un état de salut de l'âme.

## **12. La doctrine scientologique : Moyens rationnels du salut**

La philosophie religieuse décrite ci-dessus est partie de la pratique de la

Scientologie. Hubbard la considérait lui-même, en certains aspects, similaire à la philosophie des religions orientales. En particulier, il cita les Veda, les hymnes de création qui font partie de la tradition hindouiste, comme renfermant un concept très similaire au « Cycle d'Action » de la Scientologie. Le Cycle d'Action constitue l'ordre apparent de la vie, partant de la naissance, à travers la croissance, pour aboutir au déclin et à la mort. Mais, au travers de la connaissance, mise à disposition par la Scientologie, les effets néfastes du déroulement de ce cycle peuvent être évités. On peut faire que le cycle de la création, de la survie et de la destruction devienne un acte créatif : La Scientologie est engagée dans la valorisation et l'augmentation de la créativité et dans la défaite du chaos et de la négativité. Elle reconnaît l'existence d'une « voie » ou d'une ligne de transmission de la sagesse, partant des Vedas et du Bouddha Gautama, pour aboutir au message chrétien et admet certaines affinités avec tous ces enseignements. Mais si la sagesse, par exemple dans le Bouddhisme, permettait parfois à quelques individus d'obtenir le salut pendant leur vie, il n'existait pas, alors, un ensemble de pratiques précises assurant ce résultat. C'était pratiquement impossible à reproduire. L'obtention du salut restait soumise au hasard et à des facteurs non contrôlés. Le salut était obtenu par quelques individus, ici et là, de temps en temps, ou pas du tout. Ce qu'Hubbard a entendu faire, fut de standardiser la pratique religieuse, allant à en faire pratiquement une routine et d'augmenter la probabilité des résultats sotériologiques. L'application aux buts spirituels, de telles méthodes techniques, indique combien la Scientologie adhère aux techniques modernes, pour la réalisation de buts qui, autrefois, étaient atteints sporadiquement et occasionnellement quand

ils l'étaient. Elle tente par là d'introduire de l'ordre et de la certitude au sein des conquêtes et des exercices spirituels. La Scientologie désire mettre de l'ordre et de la discipline au sein de la quête religieuse, par l'emploi de procédures rationnelles. En ce sens, elle a fait, dans l'ère de la technologie, ce que le Méthodisme tenta de faire en un stage moins avancé du développement social quand ils tentèrent de convaincre les gens que le salut devait être recherché par l'intermédiaire de moyens contrôlés, disciplinés et *méthodiques*. Alors que les méthodes des méthodistes furent exprimées dans le langage encore relativement conventionnel du Christianisme de l'époque, les méthodes avancées par la Scientologie sont profondément marquées par une société plus engagée dans les procédures rationnelles et technologiques. Les moyens employés par la Scientologie ont été comparés au *upaya* (« la bonne méthode ») de la septième étape du Chemin Bodhisattva, menant au salut dans le Bouddhisme Mahayana. Selon cette version du Bouddhisme, à la septième étape, le croyant devient un Bodhisattva transcendantal, désormais détaché du corps physique (comme le thétan opérant, dans la Scientologie).

### **13. La doctrine scientologue : L'audition, un conseil pastoral**

Les moyens employés par la Scientologie constituent une forme de conseil pastoral, plus spécifiquement organisée en techniques d'audition. Les techniques spécifiques et le mécanisme de l'audition sont organisés sous forme d'une technologie qui constitue le noyau central de la pratique religieuse scientologue. Ce schéma de pratique est essentiel à tous ceux qui désirent connaître

---

**LA SCIENTOLOGIE  
EST ENGAGÉE DANS  
LA VALORISATION  
ET L'AUGMENTATION  
DE LA CRÉATIVITÉ ET DANS  
LA DÉFAITE DU CHAOS  
ET DE LA NÉGATIVITÉ.**

---

les bénéfiques salutaires de la foi et l'effort d'Hubbard a consisté à condenser le processus d'illumination spirituelle, en un ensemble de procédures ordonnées permettant systématiquement d'atteindre de plus profonds niveaux de conscience. Cette méthode, comme celle de l'affirmation de la Science chrétienne, prétend éliminer à la fois la sensation de pêché et les effets des souffrances et des actes néfastes passés.

#### **14. La doctrine scientologique : Les étapes du salut**

Les conditions respectivement décrites comme « clair » et « thétan opérant » sont les deux principales étapes de la

guérison et du processus sotériologique. Le préclair qui découvre pour la première fois la Scientologie est troublé par les impedimenta de la souffrance des expériences passées et émotionnelles. L'audition a pour but de faire prendre conscience de ces choses afin que l'individu puisse communiquer avec son passé et

confronter les événements ayant suscité une décharge émotionnelle, pour ainsi l'amener à un point où il puisse transcender cette décharge et passer en revue ces troubles oubliés, en toute sérénité et avec une conscience rationnelle. Les effets néfastes se dissipent ainsi. Les blocages mentaux, les sentiments de culpabilité ou d'inadaptation, la fixation sur des traumatismes du passé ou sur les événements consécutifs aux bouleversements émotionnels, sont dépassés. L'individu est amené dans le « temps présent », à savoir qu'il est libéré des effets négatifs des événements qui se sont présentés sur la « piste du temps » du thétan, dans le passé de sa vie présente ou dans les vies antérieures. En améliorant la communication, l'audition

amène le thétan dans un état où les entraves du passé ont été éliminées. Il est défini comme étant un *clair*, c'est-à-dire un être qui ne possède plus de mental réactif et qui est autodéterminé, au moins en ce qui concerne sa propre personne.

Le *Thétan opérant* se trouve à un niveau supérieur du même processus, puisqu'il a aussi acquis le contrôle de son environnement. Il ne dépend plus du corps qu'il occupe pour le moment : il est en fait considéré comme n'étant plus dans un corps. En d'autres mots, on peut dire que le Thétan opérant est un être qui a réalisé son plein potentiel spirituel, qui a atteint le salut. Dans la dernière édition du livre *What is Scientology?* (p. 222) il est dit qu'« au niveau du thétan opérant, on s'occupe de l'immortalité de l'individu en tant qu'être spirituel. On s'occupe du thétan lui-même en relation avec l'éternité... il existe des états supérieurs à celui de l'homme mortel ».

#### **15. Les rôles religieux dans la Scientologie : L'auditeur**

Le ministère religieux, dans le cadre de la Scientologie, existe au travers de trois personnes dont les rôles proches sont complémentaires, et parfois même se chevauchent. Ce sont l'auditeur, le « superviseur » de cours et le chapelain. Le rôle de l'auditeur est fondamental, l'audition étant la technique vitale d'acquisition ultime de cette forme d'illumination qui sauve l'individu. L'auditeur est formé à aider les autres et il les aide à s'aider eux-mêmes. « Tous les auditeurs de Scientologie doivent devenir des ministres ordonnés » (*What is Scientology?* p. 557). Chaque auditeur doit suivre des cours de formation qui le prépare au ministère, même s'il

---

EN AMÉLIORANT LA  
COMMUNICATION,  
L'AUDITION AMÈNE LE  
THÉTAN DANS UN  
ÉTAT OÙ LES ENTRAVES  
DU PASSÉ ONT  
ÉTÉ ÉLIMINÉES.

---

n'assume pas réellement ce rôle. L'auditeur apprend à s'occuper des préclairs qui lui demandent son aide de la façon la plus neutre et dépassionnée possible. Contrairement au confesseur catholique romain, l'auditeur ne propose pas sa propre compréhension spirituelle et ne préjuge pas des besoins du préclair. Au contraire, il suit dans le détail les procédures écrites. L'intégrité de la Scientologie procède de l'élimination des éléments fortuits, accidentels et excentriques au sein de son ministère thérapeutique et spirituel.

Tous les efforts sont faits pour s'assurer que les émotions indésirables ne dérangent pas les procédures standard et les techniques de l'audition. Le conseil pastoral est donc vu, particulièrement dans le cadre de la situation d'audition *per se*, comme une technique bien plus exacte qu'elle ne l'est considérée dans le cadre des églises traditionnelles. Il lui est consacré une attention beaucoup plus grande et beaucoup plus précise. Pour les scientologues, le conseil pastoral ne consiste pas à donner des conseils au hasard ou de sa propre initiative ou selon les compétences de chacun, mais il s'agit plutôt d'une tentative systématique et contrôlée de faire atteindre l'illumination et la connaissance spirituelle.

## **16. Les rôles religieux dans la Scientologie : Le superviseur de cours**

Le rôle du « superviseur » de cours est encore plus fondamental à la pratique de la Scientologie que celui de l'auditeur. C'est le superviseur de cours qui forme les auditeurs aux standards exacts établis par Hubbard. Le superviseur de cours est un expert dans les techniques de l'étude

telles que développées par Hubbard. Sa formation lui permet d'identifier tous les obstacles de la compréhension et d'apporter une solution à toutes les difficultés pouvant être rencontrées par toute personne étudiant la littérature scientologue. Le superviseur de cours est là pour garantir que l'étudiant en Scientologie en comprenne la théorie et en maîtrise l'application, au travers de la pratique des routines et des exercices. Contrairement au rôle habituel des professeurs et instituteurs, le superviseur de cours ne fait pas la leçon et il n'apporte en aucune façon sa propre interprétation du sujet. Ce point est important car les scientologues pensent que les résultats obtenus en Scientologie ne découlent que d'un suivi consciencieux des Écritures scientologues, exactement telles qu'elles furent écrites par Hubbard. L'enseignement oral du professeur à l'étudiant entraînerait inévitablement — sans qu'il ne le soit fait exprès — une altération du matériel original. Par conséquent, le superviseur de cours est nécessairement expert dans l'identification des problèmes sur lesquels se heurte un étudiant, et il sait diriger ce dernier là où il trouvera de lui-même sa solution.

## **17. Les rôles religieux dans la Scientologie : Le chapelain**

Toutes les églises et les missions scientologues ont un chapelain. Il a été formé en tant qu'auditeur et le cours de ministre du culte constitue la part essentielle de sa formation. Ce cours présente la Scientologie en tant que religion, en tant que voie par l'intermédiaire de laquelle les hommes obtiennent leur salut. Il comprend une intro-

---

**LE SUPERVISEUR DE COURS EST NÉCESSAIREMENT EXPERT DANS L'IDENTIFICATION DES PROBLÈMES SUR LESQUELS SE HEURTE UN ÉTUDIANT, ET IL SAIT DIRIGER CE DERNIER LÀ OÙ IL TROUVERA DE LUI-MÊME SA SOLUTION.**

---

---

UNE PARTIE DE SON  
ENGAGEMENT  
FONDAMENTAL RÉSIDE EN  
L'IDÉE QUE L'HOMME  
A BESOIN DE PENSER  
RATIONNELLEMENT ET DE  
CONTRÔLER LA PUISSANCE  
— MAIS AUSSI LE  
DÉSORDRE — DE SES  
PROPRES ÉMOTIONS.

---

duction aux enseignements des grandes religions de ce monde ; une formation dans la conduite des services et des cérémonies ; l'étude du Credo et des codes de la Scientologie ; et une instruction sur les valeurs morales et la technique de l'audition. L'aspect sans doute le plus important du rôle du chapelain consiste en l'assistance pastorale, non pas dans le sens donné dans le cadre de l'audition, mais dans un sens plus diffus, par l'écoute des problèmes et des difficultés rencontrés par les scientologues, lors de la maîtrise des

enseignements et des techniques de la foi. Les chapelains s'attachent au bon fonctionnement de l'église et, si on leur demande, tentent d'aider à résoudre les affaires morales et même familiales, conformément aux principes scientologues. Dans leurs fonctions au sein d'une église quelconque, ils assument un rôle similaire à celui du chapelain auprès d'un évêque dans l'église établie. Le

chapelain assume la célébration des rites de passage célébrés par l'Église (les célébrations de baptême (cérémonie du nom), de mariage et d'enterrement). Lors de son office hebdomadaire (se tenant pour plus de facilité les dimanches), le chapelain jouit d'une entière liberté. Dans le cadre de son service, il assume aussi un rôle de prédicateur, sensiblement comme un ministre non conformiste ; en cela, sa fonction tient davantage de l'explication que du discours. Son sermon est toujours très proche des enseignements et de l'application des principes de la foi.

## 18. Les moyens techniques des buts spirituels : Une religion et non pas une science

Afin de comprendre comment fonctionne la Scientologie et ses ministres, il est nécessaire de reconnaître que la Scientologie unit aux buts spirituels des moyens techniques. Elle met l'accent sur la technique, elle emploie un langage technique et le fait qu'elle insiste sur une procédure systématique et un ordre détaillé, ne doit pas obscurcir la nature spirituelle et sotériologique de ses préoccupations ultimes. La Scientologie est une religion qui a émergé dans des temps dominés par la science. Ses méthodes portent la marque de l'ère qui l'a vu naître. Une partie de son engagement fondamental réside en l'idée que l'homme a besoin de penser rationnellement et de contrôler la puissance — mais aussi le désordre — de ses propres émotions. C'est seulement de cette manière que l'homme atteindra la pleine liberté de choix et d'autodétermination que les scientologues considèrent comme un droit et une nécessité. Pour obtenir le salut, l'individu doit appliquer, de façon constante et stable, une formule parfaitement exprimée. Tout comme la Science chrétienne, la Scientologie vise à la certitude. Les buts ultimes de la Scientologie sembleraient transcender la preuve empirique, même si la religion souligne l'expérience personnelle comme le chemin de la conviction et de la certitude personnelles. En effet, les croyances de ses disciples sont transcendantes, métaphysiques et spirituelles. Le style scientifique du discours scientologue ne déroge pas à son statut et à ses préoccupations religieuses.

## VII. Une analyse sociologique de l'évolution de l'Église de Scientologie

### 1. L'évolution des idées scientologiques : Les vies antérieures

Dès le milieu des années cinquante, Hubbard avait déjà pressenti que les vies antérieures pouvaient avoir de l'importance dans l'explication des problèmes de l'homme. La fondation qu'il établit à Élisabeth dans le New Jersey se consacrait, à cette époque, à l'étude des avantages potentiels « du souvenir » des « circonstances du décès dans les précédentes incarnations » (Joseph A Winter, *A Doctor's Report on Dianetics : Theory and Therapy*, New York : 1951, p. 189). Cet intérêt aboutit en un engagement positif, à propos de l'idée que les expériences néfastes des vies antérieures (et celles de tout début de la vie présente), étaient responsables de la création d'« engrammes » (impressions ou images mentales formant le mental réactif, associées à la souffrance et à la non-conscience et qui sont à l'origine des maladies, des inhibitions et donc du comportement irrationnel). La Dianétique et la Scientologie devaient donc inclure l'élimination de tels « engrammes ».

### 2. L'évolution des idées scientologiques : De la Dianétique à la Scientologie

La perturbation de la vie mentale fut exprimée à un autre niveau, comme si thêta, l'univers de la pensée, s'était trouvé « embourbé » dans MEST. L'audition fut conçue pour libérer le thêta de ce fardeau. Le concept du thêta fut également affiné en 1951, étant alors identifié comme « la force vitale, l'élan

vital, l'esprit, l'âme » (dans *Science of Survival*, I p. 4). A ce moment-là, on peut dire que le système de croyances d'Hubbard s'est transformé en un système de guérison des âmes. Ce développement devint plus explicite en 1952, quand Hubbard lança la Scientologie et quand ce nouveau système de croyances, plus complet et plus large, engloba la Dianétique, lui donnant une rationalité métaphysique, mieux formulée. Thêta devint alors le thétan, une analogie plus explicite de l'âme et la dimension religieuse du système devint alors évidente. Le thétan était considéré comme l'identité essentielle de l'individu, comme la personne elle-même (qui est consciente d'être consciente) et la théorie scientologique était alors à même de fournir la justification métaphysique de la tâche sotériologique visant à libérer le thétan des effets néfastes des vies précédentes (occupations précédentes de corps humains).

### 3. L'évolution des idées scientologiques : Le thétan et le corps

L'individu ne peut pas dire « mon thétan » puisqu'en essence, l'individu est le thétan occupant un corps ; en ce sens, le thétan est perçu comme ayant encore plus d'importance que l'âme, dans le sens d'une interprétation chrétienne conventionnelle. Le thétan rentre dans un corps (au moment, avant ou après la naissance) à la recherche d'une identité. En ce sens, la Scientologie a certaines similitudes avec les concepts

---

LE THÉTAN EST PERÇU  
COMME AYANT ENCORE  
PLUS D'IMPORTANCE QUE  
L'ÂME, DANS LE SENS  
D'UNE INTERPRÉTATION  
CHRÉTIENNE  
CONVENTIONNELLE.

---

embrassés par la théorie bouddhiste sur la réincarnation. Mais la représentation d'Hubbard concernant le transfert des thétans à l'intérieur des corps est plus précise et plus ferme qu'aucune autre mentionnée dans les Écritures Saintes du Bouddhisme.

#### 4. Le salut proche et ultime

Le but initial de l'audition scientologique est de libérer le thétan des griffes du mental réactif : l'ultime but est de procéder à la réhabilitation du thétan, de façon à ce qu'il atteigne un état de stabilité dans lequel il n'ait plus de mental réactif. Il passe de l'état d'être préoccupé par le but immédiat et proche de sa propre survie (la 1<sup>re</sup> dynamique), à une reconnaissance de plus en plus grande des possibilités de salut, au fur et à mesure qu'il s'identifie progressivement avec la famille, les associations, l'humanité, le monde animal, l'univers et les états spirituels et l'infini ou Dieu.

IL PASSE DE L'ÉTAT  
D'ÊTRE PRÉOCCUPÉ PAR  
LE BUT IMMÉDIAT  
ET PROCHE DE SA  
PROPRE SURVIE,  
À UNE RECONNAISSANCE  
DE PLUS EN PLUS  
GRANDE DES  
POSSIBILITÉS DE SALUT

En résumé, l'ultime but du thétan passant par les huit dynamiques est l'obtention d'une condition quasi déiste que les scientologues appellent « OT Total » ou « État Natif ».

#### 5. La sotériologie de la Scientologie

Ce procédé est en lui-même une sotériologie, une doctrine de salut. Si l'état final semble dépasser le salut normalement énoncé par la religion chrétienne, c'est parce que les sotériologues se préoccupent plus souvent du salut proche que de l'ultime. Le Christianisme renferme également des concepts

qui considèrent l'homme comme co-héritier avec le Christ. Même l'Église et la laïcité furent fréquemment satisfaites par la perspective plus limitée qui permet à l'âme de finalement atteindre le paradis. Dans certains mouvements — le Mormonisme par exemple — l'idée que l'homme atteigne un statut déiste est explicitement reconnue. Les termes suivant lesquels le salut doit être accompli sont différents dans la Scientologie, mais l'idée à long terme du salut de l'âme est facilement identifiable dans ses enseignements. Il est souligné que les proches desseins de sauvegarde de la santé mentale d'un individu passent par la guérison de sa détresse psychique et par l'acceptation d'une aide pour qu'il puisse surmonter sa dépression. Mais ils sont justifiés en référence à la sotériologie décrite ci-dessus.

#### 6. Les similitudes avec le Bouddhisme et l'école du Sankhya

Les mécanismes de la vie, tels que caractérisés par la Scientologie, sont extrêmement similaires à ceux embrassés, à la fois par le Bouddhisme et l'école Sankhya de l'Hindouisme. L'accumulation d'une banque réactive dans l'esprit est en quelque sorte similaire à l'idée du karma. Le concept des vies antérieures a beaucoup de choses en commun avec les théories de la réincarnation, présentes dans les religions orientales. L'idée de pouvoir accéder à des niveaux de conscience se trouve dans le Yoga (l'école du Yoga est très proche de celle du Sankhya), et il est dit du yogin qu'il peut parvenir à une puissance surnaturelle.

## 7. Le salut en tant que possibilité globale et individuelle

Pour les thétans, la perspective ultime de salut passe par l'idée de survie de l'humanité et des univers matériel et animal, par l'intermédiaire de la Scientologie. Cet élément de préoccupation envers la société et le cosmos existe avec certitude dans la Scientologie. L'idée de « clarification de la planète » (produire des « clairs » — des personnes qui se sont entièrement libérées de leur mental réactif) fut établie comme un but. Mais Hubbard en a cependant parfois atténué l'accent ; ainsi, il écrivit : « Ce n'est pas « Sauver le monde » qui intéresse la Scientologie, mais c'est faire en sorte que des individus capables deviennent encore plus capables par une application exacte de la technique à l'individu lui-même, c'est-à-dire l'esprit » (*Character of Scientology*, 1968, p. 5). Néanmoins, ce qu'il s'agit de souligner ici, c'est que le mot salut est lui-même subordonné au salut des thétans individuels — un accent typiquement évangélique.

## 8. La moralité dans la Scientologie

Il est parfois suggéré qu'une des caractéristiques de la religion est de prescrire un code moral, même si la force avec laquelle les religions s'engagent vis-à-vis d'un code spécifique de morale, varie considérablement. La Scientologie commença avec l'expression de buts généraux d'amélioration du potentiel de chaque individu. Quand elle se mit à insister sur la liberté, elle adopta une approche de la moralité, plus permissive que celle exprimée par les églises chrétiennes traditionnelles. Cependant, dès le tout premier exposé sur la Dianétique, Hubbard établit clairement que l'individu était responsable de

ses propres limitations : Qu'un thétan était fondamentalement bon et qu'il diminuait ses propres pouvoirs en se permettant de commettre des actions néfastes. L'audition oblige l'individu à confronter ses problèmes et à assumer la responsabilité de son propre bien-être. Il doit reconnaître les actions néfastes qu'il a commises dans sa vie présente et dans ses vies antérieures.

Dans une importante publication, *Introduction to Scientology Ethics*, L. Ron Hubbard établit les standards éthiques requis d'un scientologue et dit clairement qu'un engagement vis-à-vis des valeurs morales est fondamental à la foi. Le but de l'individu est la survie — à savoir la survie dans l'ensemble des huit dynamiques, partant de la préoccupation de soi-même et de la famille et finissant avec la préoccupation afférente à l'aspiration ardente à une existence sous forme d'infini, la dénommée dynamique de Dieu (voir le paragraphe VI.9). La survie, en tant que concept scientologue, se conforme à la préoccupation principale de toutes les religions : le salut. Une action éthique est sensée refléter un comportement rationnel servant ce dessein. En conséquence, Hubbard insiste sur le besoin que l'individu a de se conduire suivant des standards éthiques et de se comporter rationnellement, s'il veut obtenir son propre salut et faciliter celui de l'humanité. Ainsi, d'une manière analogue à celle que les bouddhistes ont, de s'engager personnellement à faire des bonnes actions, car c'est là le moyen d'améliorer leur futur karma, le scientologue apprécie un comportement rationnel — à savoir éthique — relatif à l'obtention de la survie, pour lui-même et pour les groupes embrassés par les huit dynamiques. Hubbard déclara dans ses écrits : « L'éthique est l'ensemble

---

**QU'UN THÉTAN ÉTAIT  
FONDAMENTALEMENT BON  
ET QU'IL DIMINUAIT  
SES PROPRES POUVOIRS  
EN SE PERMETTANT DE  
COMMETTRE DES ACTIONS  
NÉFASTES.**

---

---

LES VALEURS MORALES  
DE LA SCIENTOLOGIE  
INTÈGRENT LES CODES  
MORAUX, MAIS  
VONT PLUS LOIN EN  
AFFIRMANT LA  
RATIONALITÉ ESSENTIELLE  
DES VALEURS MORALES  
SCIENTOLOGIQUES.

---

des actions que s'impose l'individu pour amener les autres et lui-même à la survie optimale sur toutes les dynamiques. Les actions éthiques sont des actions de survie. Sans éthique nous ne survivrions pas ». (p. 17). La survie n'est pas seulement une survie. Il s'agit plutôt d'une survie dans une condition d'à propos. « La survie se mesure par le plaisir » (p. 30). Ainsi, comme dans le Christianisme, le salut entraîne un état de bonheur. Mais, seuls un cœur pur et des mains propres sont le moyen de survivre et d'être heureux » (p. 29) ; en conséquence et en pratique, parvenir à survivre demande le maintien de standards moraux. Hubbard écrit : « Quant aux idéaux, à l'honnêteté, à l'amour du prochain, ce sont des choses sans lesquelles une bonne survie n'est pas possible » (p. 23). Les valeurs morales de la

Scientologie intègrent les codes moraux, mais vont plus loin en affirmant la rationalité essentielle des valeurs morales scientologiques. L'application de celles-ci est considérée comme la seule possibilité de redressement et de rédemption de la dégradation de la moralité contemporaine et des activités des personnalités antisociales.

En 1981, Hubbard formula un ensemble de préceptes moraux, dits fondés sur le sens commun. Il décrit la brochure dans laquelle ils furent présentés comme un travail individuel ne faisant pas partie d'une quelconque doctrine religieuse et voulut que ceux-ci fussent largement diffusés car ils représentaient une solution au déclin des standards moraux de la société moderne. Ce code fait largement écho au Décalogue et aux autres préceptes de la moralité chrétienne, mais il est exprimé dans une langue moderne et renferme une justification sociale, fonctionnelle et pragma-

tique de la plupart des principes présentés. Le code interdit le meurtre, le vol, le mensonge, les actes illégaux, les mauvaises actions envers les gens de bonne volonté. De plus, il implique également la fidélité envers les partenaires sexuels, le respect des parents, l'aide aux enfants, la modération, le soutien d'un juste gouvernement ; la réalisation des obligations, le respect des autres croyances religieuses ; le soin de la santé et de l'environnement, le travail et la compétence. Il renferme en termes positifs et négatifs une version de la règle d'or qui est souvent traduite dans la tradition chrétienne comme « ne faites pas aux autres ce que vous ne voulez pas qu'ils vous fassent ». La brochure recommande avec insistance à ses lecteurs de la faire connaître aux personnes dont le bonheur et la survie les préoccupent.

## 9. Les prétentions religieuses de la Scientologie

En dépit des divers éléments décrits ci-dessus qui se rapportent à la religion, la Scientologie ne prétendait pas à l'origine au statut de religion. Même en 1954, lors de l'enregistrement officiel de trois églises de Scientologie (sous des titres quelque peu différents), les implications religieuses de la Scientologie restèrent non explorées. Cependant, Hubbard affirmait que la Scientologie avaient des propos religieux. Il écrivit : « La Scientologie a accompli le but religieux exprimé dans l'histoire écrite de l'Homme : la libération de son âme par la sagesse. Il s'agit d'une religion beaucoup plus intellectuelle que celles connues dans le monde occidental en 1950. Si, sans thérapie, nous enseignions simplement nos vérités, nous amènerions la civilisation à un occident barbare ». (*Creation of Human Ability*, 1954, 1968, p. 180). Par certains

égards, Hubbard considérait vraiment le Christianisme comme moins évolué que le Bouddhisme, parlant du jugement dernier chrétien comme « ... une interprétation barbare de ce dont parle le Bouddha Gautama, à savoir l'émancipation de l'âme du cycle des naissances et des morts ». (*Phoenix Lectures*, 1968, pages 29-30). La Scientologie est en elle-même une religion « au sens total et le plus ancien » (*ibid.*, p. 35). Dans *The Character of Scientology*, 1968, Hubbard réitéra certains de ses premiers points et affirma que les références de la Scientologie incluaient le Veda, le Tao, Bouddha, les Hébreux et Jésus, tout comme de nombreux philosophes. La Scientologie a amené la première technologie religieuse, à même de prendre en charge l'incroyable accumulation de l'abandon spirituel » (p. 10) et il concevait ceci comme la combinaison de l'honnêteté et de la précision de Bouddha Gautama avec l'esprit pratique, productif et rapide d'Henry Ford (p. 12). Il envisagea l'auditeur comme quelqu'un qui serait formé aux techniques de l'audition et envisagea la formation scientologique comme une éducation religieuse.

## 10. L. Ron Hubbard en sa qualité de leader religieux

Il est souvent déclaré (par leurs disciples si ce n'est par eux-mêmes) que les fondateurs des mouvements religieux sont des représentants spéciaux de la révélation, par l'intermédiaire desquels un être suprême s'exprime. Le mode prophétique des dirigeants religieux est caractéristique des mouvements présents dans le cadre de la tradition judéo-chrétienne-islamique. Mais dans la tradition hindoue-bouddhiste, le leader religieux est souvent considéré comme un maître qui montre la voie de l'illumination qu'il a lui-même prise et qui en fait

profiter ses disciples. Hubbard est une personnalité beaucoup plus en conformité avec ce dernier modèle. Il est représenté comme un enseignant qui, au lieu d'avoir eu révélation des vérités religieuses, est considéré comme avoir découvert à la suite de recherches scientifiques des faits lui indiquant certaines pratiques thérapeutiques et un ensemble métaphysique de connaissances qui expliquent la supériorité de l'Homme et sa destinée ultime. Les travaux contemporains de la Scientologie donnent une image d'Hubbard où il est volontiers décrit comme un génie, tout à fait similaire dans le style à celles des biographies panégyriques produites dans le but d'augmenter la réputation et de faire l'éloge de l'expérience unique des prophètes, gourous, et fondateurs de mouvements religieux (par exemple, *What is Scientology?*, pages 83-137). Dans la tradition chrétienne, les leaders religieux dont les rôles et les éloges ressemblent le plus à ceux d'Hubbard dans la Scientologie sont Mary Baker Eddy, la fondatrice de la science chrétienne, et les leaders des divers mouvements de Nouvelle Pensée apparus à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>.

## 11. La religion et l'organisation de l'Église

Il n'est pas du tout nécessaire qu'une religion ou un système religieux soit organisé sous la forme d'une église. Les éléments spirituels incorporés au système scientologique étaient visibles avant que le mouvement ne procède à l'enregistrement officiel d'églises et ces éléments pris dans leur ensemble, permettent certainement de désigner ce

---

**HUBBARD EST UNE PERSONNALITÉ BEAUCOUP PLUS EN CONFORMITÉ AVEC CE DERNIER MODÈLE. IL EST REPRÉSENTÉ COMME UN ENSEIGNANT QUI, AU LIEU D'AVOIR EU RÉVÉLATION DES VÉRITÉS RELIGIEUSES, EST CONSIDÉRÉ COMME AVOIR DÉCOUVERT À LA SUITE DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES DES FAITS LUI INDIQUANT CERTAINES PRATIQUES THÉRAPEUTIQUES ET UN ENSEMBLE MÉTAPHYSIQUE DE CONNAISSANCES QUI EXPLIQUENT LA SUPÉRIORITÉ DE L'HOMME ET SA DESTINÉE ULTIME.**

---

---

DANS LES ANNÉES  
CINQUANTE, L'ÉGLISE FUT  
OFFICIELLEMENT  
ENREGISTRÉE ET UN  
CREDO FUT FORMULÉ ET  
LA FORME DE CERTAINES  
CÉRÉMONIES FUT  
ÉTABLIE.

---

système de croyance de la Scientologie comme constituant une religion. Mais, si le critère d'une religion était son organisation sous forme d'église, la Scientologie passerait ce test. Dans les années cinquante, l'Église fut officiellement enregistrée et un credo fut formulé et la forme de certaines cérémonies fut établie. Le credo et les cérémonies donnent une forme institutionnelle aux engagements implicites, présents au sein du système de croyance de la Scientologie.

La structure ecclésiastique de la Scientologie est hiérarchique et reflète le système progressif d'enseignement et d'illumination spirituel requis dans la maîtrise de ses enseignements. Les organisations d'ordre inférieur sont dirigées sous forme de missions conçues comme des entités évangélistes. Les églises d'ordre inférieur se chargent de ce qui peut être désigné comme la formation

élémentaire des ministres, en vue de leur ordination et de celle des congrégations locales de « paroissiens » : Cette couche de l'organisation de l'église représente le noyau du système. Au-dessus de ce niveau, il existe des échelons supérieurs dans l'organisation de l'église qui assument la responsabilité de la formation et de l'audition supérieures des auditeurs. Les organisations de niveau supérieur guident les institutions de niveau inférieur. Copiant cette structure, l'Église a mis en place un ministère volontaire, composé de laïcs qui sont formés en vue d'assumer des travaux sociaux et communautaires. Le ministère est en lui-même organisé en hiérarchie, chaque niveau de formation étant sanctionné par l'achèvement de cours certifiés. Quand il n'a qu'un bas niveau de formation, le volontaire va, entre autres, visiter les hôpitaux et les prisons, alors que les ministres de plus haut niveau, tentent de former des

congrégations de scientologues. La structure ecclésiastique formelle, dans son ensemble, ressemble quelque peu aux dénominations chrétiennes, aussi différents que soient ses enseignements et ses pratiques. Le ministère volontaire est vaguement parallèle au diaconat laïque de l'église anglicane et des autres églises.

## 12. Le credo de la Scientologie

L'écrit, *Ceremonies of the Founding Church of Scientology*, 1966, expliquait que « dans le service de l'église scientologue, il n'était pas utilisé de prières, d'attitudes de piété ou de menaces de damnation. Nous nous servons de faits, de vérités, de réalisations découvertes par la science scientologue » (p. 7). Le Credo de l'Église scientologue porte surtout sur les droits de l'Homme. Il affirme la croyance que les hommes sont nés égaux et ont droit à leurs propres pratiques et cérémonies religieuses, à la vie, à la santé mentale, à la protection et ont droit de « concevoir, choisir et soutenir leurs propres organisations, églises et gouvernements et de parler, écrire et penser librement ». Il affirme également la croyance que l'étude de l'esprit et que la guérison des maux d'origine mentale ne devraient être ni mises à l'écart de la religion ni laissées aux domaines non religieux. Il y est soutenu que l'Homme est fondamentalement bon ; qu'il aspire à la survie ; que cette survie dépend de lui et d'aucun autre ; et qu'il est en fraternité avec l'Univers. Il y est affirmé que « ... nous, les membres de l'Église, croyons que les lois de Dieu interdisent à l'Homme de détruire sa propre espèce ; de détruire la raison des autres ; de détruire ou d'asservir l'âme d'un autre ; de détruire ou de réduire la survie de ses compagnons ou de son groupe. Et nous,

membres de l'Église croyons que l'esprit peut être sauvé et que seul l'esprit peut sauver ou guérir le corps ».

### 13. Les cérémonies scientologues

Les cérémonies de mariage et de funérailles de l'Église, même si elles sont quelque peu non conventionnelles, ne sont pas si radicalement différentes des pratiques générales de la société occidentale. La cérémonie du baptême, appelée « cérémonie du nom » est plus

explicitement consacrée aux principes du système de croyances scientologues. Son propos est de porter assistance au thétan qui a récemment pris un nouveau corps. Au moment de la prise d'un nouveau corps, le thétan est considéré comme non conscient de son identité et la cérémonie du nom est là pour l'aider à apprendre l'identité de ce nouveau corps, celle des parents de ce corps et celle du parrain et de la marraine qui aideront ce nouvel être. Cette cérémonie est donc un processus de type d'orientation, en accord total avec la métaphysique scientologue.

## VIII. Les concepts de la vénération et du salut

### 1. Le culte : Un concept changeant

Les religions théistes — dont le Christianisme — attachent de l'importance au culte qui constitue une expression formalisée de l'hommage et de la vénération à l'égard d'une déité, de l'humilité, de la soumission à cette déité, de la prière (la communication avec la déité), de la proclamation de ses louanges et des actions de grâce pour ses bontés. (Les conceptions de culte plus anciennes intégraient également le sacrifice — animal ou humain — et des actes de propitiation à des déités vengeuses ou jalouses. Mais les concepts de culte ont changé et certaines de ses formes, autrefois jugées indispensables, seraient maintenant contraires à la loi. L'idée de culte continue à changer actuellement, à la fois au sein des églises traditionnelles et parmi les nouveaux mouvements.) La conception traditionnelle du culte est généralement associée avec

le postulat d'une déité (ou déités) ou d'un personnage qui suscite des attitudes et des actions de vénération. La définition du culte qui s'accorde avec celles récemment employées devant la justice anglaise, est fondée de façon étroite sur le modèle de la pratique historique judéo-chrétienne-islamique. Néanmoins, tel que le démontrent les preuves empiriques, le culte pris en ce sens n'est pas présent dans toutes les religions et quand il l'est, il manifeste des différences significatives dont nous citerons des exemples ci-dessous.

### 2. Les différences dans la notion de culte : le Bouddhisme Hinayana

Premièrement : Le Bouddhisme Hinayana — dans la pureté de sa forme — et certaines autres religions, posent le

**IL FAUT ADOPTER UNE PLUS LARGE DÉFINITION DU CULTE QUE CELLE DONNÉE DANS LA TRADITION CHRÉTIENNE.**

principe non pas d'une déité suprême, mais d'un principe ou d'une loi ultime qui ne commande pas le respect, les louanges ou le culte des croyants, ni n'en dépend. Il est généralement accepté que la présence d'une déité ne constitue pas une condition *sine qua non* de religion, et donc — si l'on retient ce concept — il faut adopter une plus large définition du culte que celle donnée dans la tradition chrétienne.

### **3. Les différences dans la notion de culte : le Bouddhisme Nichiren**

Deuxièmement : Il existe des mouvements religieux, comme par exemple au sein du Bouddhisme Nichiren, qui nient la notion d'être suprême, mais qui relèvent du culte d'un objet. Les bouddhistes Soka Gakkai, qui constituent un mouvement ayant à peu près 15 millions d'adhérents, dont environ six mille en Angleterre, vénèrent le Gohonzon, un mandala sur lequel sont inscrits les symboles vitaux ou formules de l'ultime vérité. En retour de la vénération du Gohonzon, ces bouddhistes espèrent des bénédictions. Ainsi, une notion proche du concept de culte, tel que compris dans les contextes chrétiens peut exister, même lorsqu'il y a une dénégation explicite d'un être suprême.

### **4. Les différences dans la notion de culte : les Quakers**

Troisièmement : Même dans la tradition chrétienne au sens large, les attitudes de respect et d'humilité n'ont pas besoin de s'exprimer par des formes spécifiques de comportement, telles qu'observées lors des services orthodoxes, catholiques romains ou de la Haute Église anglicane, pendant lesquels les fidèles se courbent,

s'agenouillent, se prosternent, prononcent des mots de louange, d'actions de grâce, de bénédiction et en espèrent en retour des bénédictions. Au sein de la chrétienté, il existe de nombreux mouvements qui suivent des pratiques différentes : Les Quakers en sont un parfait exemple. Les Quakers se rassemblent dans un esprit de respect mais ne procèdent pas à des actes formels de culte, telles que des prières établies ou récitées, que le chant d'hymnes ou de psaumes : souvent tout le service se déroule en silence.

### **5. Les différences dans la notion de culte : la science chrétienne**

Quatrièmement : Au sein du Christianisme, l'idée de Dieu a tendance à être exprimée en termes de plus en plus abstraits, aussi bien par les églises traditionnelles que par une variété de groupes apparus relativement récemment. Certains fameux théologiens modernes ont redéfini les concepts divins, éliminant souvent l'idée que Dieu est une personne (voir plus haut, paragraphe IV.3), les anciennes conceptions relatives au culte apparaissent à certains comme anachroniques. Les sondages d'opinion révèlent qu'une proportion de plus en plus grande des personnes croyant en Dieu, ne croient pas pour autant que Dieu est une personne : Elles déclarent plutôt croire que Dieu est une force. Dans le cadre des mouvements religieux récemment apparus, on trouve parfois des formes de « culte » adaptées à ces perceptions plus modernes et abstraites de la déité. On peut prendre en exemple la science chrétienne. Ce mouvement est antérieur à la Scientologie de plus de soixante-dix ans, et a de nombreuses caractéristiques en commun avec elle mais comme la science chrétienne a été reconnue depuis un

certain temps comme une religion, la pratique de son culte fut étudiée plus en profondeur. Dans la science chrétienne, Dieu est défini en tant que « Principe », « Vie », « Vérité », « Amour », « Esprit », « Âme ». Ces abstractions impersonnelles ne nécessitent pas d'attitudes de soumissions ou de vénération et il n'est accordé à ces attitudes, lors des services de l'église de science chrétienne, qu'une expression limitée. L'opinion de Mary Baker Eddy (la fondatrice de la science chrétienne) sur le culte peut être trouvée dans les extraits suivants tirés, de son manuel, *Science and Health with Key to the Scriptures* :

« La prière à haute voix ne peut jamais égaler le travail de la compréhension spirituelle... Les longues prières, les superstitions et les credo érodent la puissance de l'amour et donne à la religion des formes humaines. Tout ce qui matérialise le culte entrave la croissance spirituelle de l'Homme et l'empêche de faire preuve de sa puissance sur l'erreur. » (pages 4-5)

« Aimez-vous « le Dieu tout puissant de tout votre cœur et de toute votre âme et de tout votre esprit » ? Ce commandement recouvre tant de choses, même le don de toute sensation, affection et vénération, purement matérielles. » (p. 9)

« L'histoire de Jésus aboutit à la création d'un nouveau calendrier que nous appelons l'ère chrétienne ; mais elle n'a pas établi de culte rituel. » (p. 20)

« Il est triste que l'expression *service divin* en soit venue à signifier si généralement, vénération publique, au lieu d'actions journalières. » (p. 40)

On ne vénère spirituellement que lorsque l'on cesse de vénérer matériellement. La dévotion spirituelle est l'âme

de la chrétienté. Vénérer au travers du matériel constitue du paganisme. Les rituels judaïques et autres sont les traces et les ombres de la vraie vénération. » (p. 140)

« Les israélites concentrèrent leur pensée sur le matériel dans leur tentative de vénération du spirituel. Pour eux, la matière était substance et l'Esprit était ombre. Ils pensèrent à vénérer l'Esprit à partir d'un point de vue matériel, mais c'était impossible. Ils peuvent plaire à Jéhovah, mais leurs prières ne leur donnèrent pas la preuve d'avoir été entendus car ils n'avaient pas une compréhension suffisamment grande de Dieu pour être capables d'en reconnaître son pouvoir d'apaisement. » (p. 351)

Même si les scientifiques chrétiens prient Dieu en communauté, ce rite de prières est traduit en un nombre d'affirmations, en conformité aux enseignements d'Eddy. La prière silencieuse dans la science chrétienne est une affirmation de « vérité » et non pas une supplication : Dieu est un « Principe » devant être démontré, et non pas un « Être » devant être apaisé. En conséquence, le culte de la science chrétienne diffère en forme, en ambiance et en expression du culte établi par les églises traditionnelles.

## 6. Le culte défini par ses objectifs et non par ses formes

Les commentaires exposés ci-dessus, à propos des différences trouvées parmi les cultes, indiquent le besoin — si toutes les preuves empiriques et appropriées sont prises en compte — d'une définition beaucoup plus large de la notion de culte que celle qui se confine dans le cadre d'une tradition spécifique et qui en dépend.

Les formes traditionnelles des églises chrétiennes ne cernent pas la diversité des modes de culte qui peuvent être et qui sont établis (même au sein des églises chrétiennes). Une distinction doit être faite entre les formes externes de culte (qui peuvent être particulières, locales, régionales ou nationales) et les pratiques du culte que nous pouvons déclarer universelles. La pratique du culte est l'établissement d'un rapport entre les fidèles et l'ultime surnaturel (être, objet, loi, principe, dimension, « raison d'être », ou « préoccupation ») de quelque manière que soit conçu l'ultime par le corps religieux auquel appartient le fidèle, pour l'obtention de son salut ou de son illumination. Souligner que la caractéristique qui définit le culte, tient en son propos, met en évidence la relativité culturelle des diverses formes prises par le culte. Une fois que le culte est défini par référence à ses objectifs, il nous est possible de comprendre les diverses conceptions de l'ultime, allant des idoles aux lois transcendantes. Ainsi, une idole est vénérée en sa qualité d'entité despotique qui accorde des faveurs et qui inflige des maux ; la vénération d'une déité anthropomorphe révèle plutôt une relation de confiance, mais aussi de dépendance ; la vénération de conceptions plus sophistiquées relatives à un être suprême, met moins l'accent sur la versatilité émotionnelle de la déité et souligne la recherche d'une harmonie des dispositions, en conformité avec des principes éthiques plus généraux ; la vénération d'une ultime loi, vérité ou dimension complètement abstraite, a tendance à s'intéresser à la diffusion de la connaissance, l'obtention de l'illumination et la réalisation du plein potentiel humain. L'ensemble de ces buts diversement spécifiés peut être considéré comme faisant partie de la recherche menée par l'Homme pour son salut,

quelle que soit la manière dont le salut en lui-même est conçu. Le respect de l'ultime, de la « raison d'être » de l'Homme, quelle que soit la manière dont il est représenté, constitue un attribut général du respect de la vie qui ne dépend pas de quelconques formes ou normes de comportement lié à une culture spécifique.

## **7. Le déclin du mode poétique de culte**

Dans les sociétés aux religions multiples, il faut définir le concept de ce qui constitue le culte, en des termes abstraits, si l'on veut vraiment prendre en compte la diversité religieuse. Les tendances récentes et progressives en matière de religion, visent à une expression plus abstraite et plus universelle. Ceci est vrai, non seulement entre les théologiens et le clergé, mais aussi au sein de nombreux nouveaux mouvements religieux. Dans l'ère de la science et de la technologie, la conception humaine de la déité ou de l'ultime, a tendance à être exprimée en des termes qui s'accordent mieux d'eux-mêmes, avec l'expérience scientifique et technique, même si ce type de langage et de conceptualisation, contraste avec l'imagerie poétique traditionnelle qui était autrefois typique de l'expression religieuse. De plus en plus, on constate l'abandon du mode poétique, non seulement par les nouveaux mouvements mais aussi par les églises dites traditionnelles, tel que le prouve les réformes liturgiques de l'Église catholique romaine depuis Vatican II et le remplacement du Livre des prières communes de l'Église anglicane par des formes d'expression plus prosaïques et familières. En dehors de ces églises, au sein des mouvements, qui n'ont pas la moindre obligation envers le respect de

la tradition, la création d'un nouveau langage et de nouvelles formes liturgiques est même encore plus libre. Parmi ces mouvements, on trouve la Scientologie.

## 8. La communication en tant que culte

La Scientologie présente une conception réellement abstraite de l'Être suprême, en sa qualité de Huitième Dynamique. Les scientologues cherchent à élargir leur conscience et leur compréhension afin de pouvoir embrasser toutes les dimensions de l'être, dans l'optique d'aider à et de faire partie de la survie de l'Être suprême ou Infinité. Les scientologues révèrent la vie et considèrent Dieu comme une ultime raison d'être, mais cette considération n'implique pas des pratiques spécifiques qui se rapprocheraient des pratiques de « culte », telles que considérées par les églises chrétiennes traditionnelles. La Scientologie est un mouvement qui rassemble des personnes de confessions diverses ; qui met l'accent sur les nouvelles conceptions de la création, de la raison d'être et du salut ; et ses enseignements s'inspirent de plusieurs grandes traditions religieuses et de larges orientations scientifiques. Il est donc parfaitement normal que la Scientologie présente ses théories sous forme de termes abstraits et universels et que sa conception du culte soit en conformité avec de telles perspectives. Le postulat général fut exprimé de la façon suivante : « En Scientologie, la dévotion s'établit en terme de communication. Celui qui vénère efficacement est celui qui se considère capable de parcourir la distance nécessaire à la communication avec l'Être suprême » (*Scientology as a Religion* p. 30)

L'essence de la Scientologie réside dans la compréhension par la communication — communication avec le propre passé du thétan et avec l'environnement et dans le sens comparable à la communication qui a lieu dans le cadre du culte chrétien, la communication avec la déité que l'individu recherche dans la prière et le service eucharistique quand il se comporte, comme le disent les églises traditionnelles, comme un « communiant ». En grande partie, le propos est le même — la purification de l'individu, la réhabilitation de son âme, ce qui, en fait, fait partie du processus à long terme de salut. Dans la Scientologie, une telle communication prend deux formes fondamentales — l'audition et la formation.

L'audition qui a lieu sous la forme d'une communication privée entre l'individu et son passé (celui du thétan), passe par l'intermédiaire de l'auditeur et de l'électromètre. Mais il s'agit essentiellement d'un processus permettant à l'individu d'avoir un meilleur rapport avec son Moi réel et originel et en ce sens, de le mettre en contact avec une réalité spirituelle fondamentale.

La formation, selon les Écritures de la Scientologie, représente une communication avec les vérités fondamentales et la raison d'être. Au travers de l'augmentation de sa compréhension, l'individu recherche une plus grande communication avec son Moi fondamental, avec les autres et avec la vie dans son ensemble. Ces activités sont également marquées des caractéristiques du culte, même si des aspects tels que la vénération (d'une déité), l'ancienne forme d'abnégation et les procédures de dévotion se trouvent, dans ce contexte moderne, supplantés.

---

**LES SCIENTOLOGUES  
RÉVÈRENT LA VIE ET  
CONSIDÈRENT DIEU  
COMME UNE ULTIME  
RAISON D'ÊTRE, MAIS  
CETTE CONSIDÉRATION  
N'IMPLIQUE PAS DES  
PRATIQUES SPÉCIFIQUES  
QUI SE RAPPROCHERAIENT  
DES PRATIQUES DE  
« CULTE », TELLES QUE  
CONSIDÉRÉES PAR LES  
ÉGLISES CHRÉTIENNES  
TRADITIONNELLES.**

---

## 9. Le but de la Scientologie, la survie

Le mot clé qui révèle le but des services donnés dans les églises de Scientologie, est « survie », un concept constamment souligné dans la littérature scientologique. Néanmoins, la « survie » n'est pratiquement qu'un synonyme moderne de l'ancien concept religieux de « salut » et le salut représente le principal objectif du culte de toutes les religions. L'établissement d'un rapport entre une déité toute puissante et des fidèles qui en dépendent, résultera en la diminution ou l'élimination des expériences défavorables et malheureuses et en la prolifération des bienfaits, pour aboutir au bienfait final de la vie éternelle. La Scientologie se préoccupe du salut du thétan, de sa libération du fardeau de la matière, de l'énergie, l'espace et du temps et, de façon plus rapprochée, elle se préoccupe de la capacité que celui-ci a à surmonter les handicaps corporels et les vicissitudes de la vie de tous les jours. Le thétan, en sa qualité d'essence transhumante ou âme, existe avant le corps physique et est supposé lui survivre. Cette survie est au bout du compte, liée à la huitième dynamique, l'Être suprême et aux services scientologiques d'audition et de formation, afin

d'améliorer la conscience de cette ultime réalité. La pratique donne, par conséquent, l'occasion aux participants de renouveler et de renforcer leur connaissance du surnaturel. Dans le cadre du contexte élargi de ce que nous venons d'explorer, il s'agit là d'une occasion de culte et d'illumination.

## 10. L'audition et la formation

Le cœur des activités de la Scientologie est constitué par l'audition et la formation. Elles représentent les voies du salut spirituel. C'est seulement par ces moyens que le thétan — à savoir l'individu — peut être libéré et atteindre une condition spirituelle d'être « cause », par rapport à la vie et au monde matériel. L'audition qui confronte l'individu avec les peines et les traumatismes de son propre passé, l'aide à contrôler sa vie et le libère des pulsions irrationnelles du mental réactif. Ainsi, on peut dire que la procédure d'audition entraîne le préclair dans la quête spirituelle du salut. Les bienfaits de celle-ci s'accumulent et mènent, au bout du compte, à un état dans lequel le thétan cesse d'être « embourbé » dans la condition matérielle (MEST). Une telle quête spirituelle, dont le but ultime est le salut, aussi divergente qu'elle soit des apparences et spécifications doctrinales, constitue la préoccupation primordiale et centrale de toutes les religions évoluées du monde.

La formation a pour but de communiquer la sagesse à toute personne cherchant la connaissance et à ceux qui aident les autres sur le chemin de l'obtention du salut. Ces processus renferment le commandement implicite que l'individu ait à faire face à ses propres expériences passées et douloureuses et surmonte sa tendance à rendre les autres responsables de ses propres échecs. A cette fin, une formation est accomplie au moyen d'une série de cours, de niveaux de plus en plus avancés, dans le cadre desquels l'étudiant apprend et perfectionne les techniques de l'audition et une fois obtenu le standard approprié, est considéré comme pouvant être efficacement appliqué à n'importe quel préclair. La formation est

AU TRAVERS DE  
L'AUGMENTATION DE SA  
COMPRÉHENSION,  
L'INDIVIDU RECHERCHE  
UNE PLUS GRANDE  
COMMUNICATION AVEC  
SON MOI FONDAMENTAL,  
AVEC LES AUTRES ET AVEC  
LA VIE DANS SON  
ENSEMBLE. CES  
ACTIVITÉS SONT  
ÉGALEMENT MARQUÉES  
DES CARACTÉRISTIQUES  
DU CULTE, MÊME SI DES  
ASPECTS TELS QUE LA  
VÉNÉRATION (D'UNE  
DÉITÉ), L'ANCIENNE  
FORME D'ABNÉGATION ET  
LES PROCÉDURES DE  
DÉVOTION SE TROUVENT,  
DANS CE CONTEXTE  
MODERNE, SUPPLANTÉS.

organisée sous forme d'un programme intensif et toute personne ayant eu l'occasion de contempler la concentration de ceux qui suivent ces cours de formation, comme je l'ai eue lors de mes visites à l'Église de Scientologie à Saint Hill Manor, ne peut être qu'impressionnée par le sérieux d'esprit manifesté par les étudiants. Il s'agit là, bien sûr, d'un engagement religieux.

La Scientologie est une religion, dont l'organisation n'est pas celle de communautés traditionnelles. En une époque, où les églises établies comment, à la lumière de la révolution contemporaine de la communication, à reconnaître les limites de la structure de congrégation et à tenter d'autres schémas de culte, la Scientologie, elle, a déjà évoluée en une nouvelle procédure plus intensive de ministère spirituel. La relation personnelle requise par l'audition et le système intensif de formation des auditeurs, représente un schéma de soins destinés à l'intention du progrès spirituel de chaque individu qui dépasse de loin toute pratique pastorale pouvant être offerte par n'importe quelle forme conventionnelle de ministère religieux.

## 11. L'erreur de Segerdal

Contrairement à l'idée populaire, le statut des pratiques de la Scientologie, en leur qualité de culte, n'a pas encore été adressé à la justice. Au cours d'une première affaire, *Regina V. Registrar-General Ex parte Segerdal and Another*, en 1970, la question centrale fut de déterminer si un bâtiment que l'Église de Scientologie possédait à East Grinstead, pouvait bénéficier de la qualification de « lieu de rencontre pour le culte religieux », conformément au fait que les services que l'Église y tenait, étaient conformes aux critères présentés pour la

détermination de ce qui constitue un culte. Parmi ces services, il y avait des sermons hebdomadaires et d'autres réunions, des baptêmes, des services funéraires et des cérémonies de mariage. Même si, en cette affaire Lord Denning jugea que ces services spécifiques n'étaient pas constitutifs de culte, en réalité, le noyau de la pratique religieuse de l'Église de Scientologie réside dans les procédures d'audition et de formation. Pour les scientologues, c'est lors de ces activités que le culte est célébré — lors de la communication avec la réalité spirituelle — et non pas lors des services considérés par la justice dans l'affaire *Segerdal*. Bien sûr, de telles activités de culte, qui ne respectent pas une déité, peuvent ne pas être en conformité avec le modèle invoqué par la Cour, celle-ci ayant un culte chrétien à l'esprit, mais pour leurs praticiens, il s'agit bien de culte.

Il est apparent, au travers de ce qu'il fut suggéré ci-dessus, (paragraphes VIII.1-VIII.6), qu'en tout état de cause, les religions ne posent pas toutes le principe d'un être suprême. Dans l'affaire *Segerdal*, Lord Denning fit mention du Bouddhisme comme d'une exception au principe qu'il acceptait et admit la possibilité d'autres cas. Pourquoi la Scientologie n'en serait-elle pas un ? S'il y a des exceptions, est-ce que cela ne remet pas en question le principe en lui-même et est-ce que la définition alors employée ne s'en trouve pas annulée ? La tendance qu'il y a à revenir, en dépit de la discussion d'exceptions, au concept d'un être suprême comme d'un élément constitutif nécessaire d'un culte, indique dans quelle mesure les préjugés culturels persistent, même en présence de preuves contraires provenant d'autres cultures. En fait, il

---

AINSI, ON PEUT DIRE QUE LA PROCÉDURE D'AUDITION ENTRAÎNE LE PRÉCLAIR DANS LA QUÊTE SPIRITUELLE DU SALUT. UNE TELLE QUÊTE SPIRITUELLE, DONT LE BUT ULTIME EST LE SALUT, AUSSI DIVERGENTE QU'ELLE SOIT DES APPARENCES ET SPÉCIFICATIONS DOCTRINALES, CONSTITUE LA PRÉOCCUPATION PRIMORDIALE ET CENTRALE DE TOUTES LES RELIGIONS ÉVOLUÉES DU MONDE.

---

AINSI, ALORS QUE LA  
SCIENTOLOGIE POSE  
LE POSTULAT D'UN ÊTRE  
SUPRÊME, ELLE NE  
PRÉSUME PAS QUE  
LES HOMMES PUISSENT  
NORMALEMENT  
PRÉTENDRE À AVOIR  
UNE CONNAISSANCE  
INTIME DE CET ÊTRE.

est certain que la Scientologie reconnaît un Être suprême mais elle conçoit cette entité comme quelque chose qui ne peut pas être facilement appréhendée et avec qui la communication, en l'état actuel de connaissance humaine est rare. Ainsi, alors que la Scientologie pose le postulat d'un Être suprême, elle ne présume pas que les hommes puissent normalement prétendre à avoir une connaissance intime de cet Être. Cette attitude constitue en elle-même une forme d'humilité qui parfois manque dans les religions où les individus sont encouragés à déclarer effrontément qu'ils connaissent la volonté et l'esprit de Dieu.

Dans l'optique de cette approche limitée de l'Être suprême, les attitudes de

dépendance, fréquentes dans le Christianisme jointes à celles de supplication, vénération, louanges et intervention, deviennent non appropriées. Elles ne le seraient pas non plus pour les Chrétiens qui adhèrent à la formulation de la définition de l'Être suprême, avancée par les théologiens modernes (voir paragraphe IV.2). Le respect ne manque pas aux scientologues qui considèrent la création en elle-même, comme une chose en étant digne, mais sans un Dieu conçu en des termes anthropomorphes, les éléments et la forme du culte, présents dans la tradition judéo-chrétienne-islamique, sont inapplicables. Quand l'essence du culte est considérée comme son propos et ses objectifs et non pas comme sa forme extérieure, il n'est pas difficile d'admettre que les pratiques scientologues constituent une forme de culte.

## IX. L'estimation de la Scientologie par les universitaires

### 1. Les estimations académiques de ce que constitue une religion

L'estimation académique de ce que constitue une religion se fonde, en fin de compte, sur l'observation du comportement humain : Les phénomènes que l'on peut observer fournissent les éléments empiriques nécessaires à la prise de décision concernant la religion telle qu'elle est pratiquée. Le développement de disciplines académiques dédiées à l'objectivité, au détachement et la neutralité éthique et le déclin de l'influence des approches normatives (typiquement trouvées dans la Théologie) ont fourni de nouvelles bases à l'évaluation de ce que constitue une religion.

### 2. Le statut religieux de la Scientologie tel qu'estimé par les universitaires

Les sociologues universitaires qui se préoccupent de l'étude objective des mouvements religieux, reconnaissent en général la Scientologie comme une religion. Un traité sur la Scientologie est inclus dans *Religious Movements in Contemporary America*, édité par Irving I. Zaretsky et Mark P. Leone, (Englewood Cliffs, N.J. : Prentice-Hall, 1973), ouvrage dans lequel l'auteur qualifie la Scientologie de religion. Dans un ouvrage édité par le sociologue anglais, Eileen Barker, *Of Gods and Men : New Religious Movements in the West*, (Macon, Georgie : Mercer University Press, 1983), la Scientologie est qualifiée de

religion, sans problème, dans trois ou quatre traités qui réservent leur attention à ce mouvement en particulier. Dans un quatrième traité, (« Participation Rates in New Religious and Para-Religious Movements », écrit par Frederick Bird et William Reimer de l'Université Concordia de Montréal), la Scientologie est mentionnée, en passant, comme étant un nouveau mouvement thérapeutique et d'une manière implicite, comme étant un mouvement para-religieux. Néanmoins, les auteurs déclarent avoir inclus la Scientologie et d'autres mouvements « car dans le cadre de leur symbolisme et de leurs rites et d'une manière similaire, ils désirent donner naissance à un réservoir de puissance sacrée, en chaque personne... » (p. 218). Dans un autre ouvrage, également édité par Eileen Barker, *New Religious Movements : A Perspective for Understanding Society*, (New York : Edwin Mellen Press, 1982), la Scientologie n'est que brièvement mentionnée par un ensemble d'auteurs divers, mais on n'y trouve nulle part une suggestion quelconque que la Scientologie ne soit autre chose qu'un mouvement religieux et elle est incluse dans le glossaire des nouveaux mouvements religieux qui se trouve à la fin de la publication en question.

Dans une courte étude dédiée au sectarisme et menée par le présent auteur, [Bryan Wilson, *Religious Sects*, (Londres : Weidenfeld ; et New York, MacGraw Hill, 1970)] qui donnait une classification des types de cultes, la Scientologie fut incluse : Je l'avais considérée (et la considère toujours), sans équivoque possible, comme un corps religieux. Dans cette étude, la Scientologie fut classée au même titre que la science chrétienne, la théosophie, la société Aetherius et que divers mouvements de Nouvelle Pensée (tels que l'Église de la science religieuse, l'École

unitaire du Christianisme et la science divine).

En 1990, j'ai publié un livre, *The Social Dimension of Sectarianism*, (Oxford : Clarendon Press), qui rassemble plusieurs études sur divers cultes et nouveaux mouvements religieux. Un chapitre, intitulé « Scientologie : Une religion sécularisée », fut spécifiquement consacré à la question de savoir si la Scientologie pouvait être reconnue ou non comme une religion. Il y était conclu que la Scientologie devait être reconnue comme telle et qu'elle embrassait des concepts et des préceptes en harmonie avec les sociétés contemporaines, sécularisées et rationalisées.

Des études sociologiques plus récentes, adoptent la même position. Ainsi, le Dr Peter Clarke, le directeur du « Center for New Religions » du King's College de Londres, lors de l'estimation, dans son livre *The New Evangelists* (Londres : Ethnographica, 1987), de la taille et de la croissance des nouveaux mouvements religieux en Europe, n'hésite pas à inclure la Scientologie parmi les religions. Dans son livre, *Cult Controversies : Societal Responses to the New Religious Movements*, (Londres : Tavistock, 1985) le Pr James A. Beckford, maintenant Professeur de sociologie à l'Université de Warwick, emploie — comme un geste envers les idées préconçues du public — le terme de « secte », mais il ne le fait qu'après avoir désavoué toutes les connexions péjoratives de cet usage. Il est plus important malgré tout, de remarquer que sans autre qualification, il reconnaît la Scientologie comme une religion. Il écrit (p. 12) : « Les sociologues ne sont pas d'accord sur la désignation appropriée de certains groupes religieux tels que l'Église de l'unification, la Scientologie, les enfants de Dieu et la société internationale pour la

conscience Krishna... » Ce désaccord porte sur la désignation de tels mouvements en tant que sectes, cultes ou simplement nouveaux mouvements religieux — mais Beckford ne laisse aucun doute à son lecteur sur le fait que l'on parle néanmoins toujours de religions. La personnalité qui a le plus d'autorité sur la question, le Pr Eileen Barker de la Faculté de Sciences économiques de Londres qui est aussi la fondatrice et l'ancien directeur de INFORM (Information Network Focus on New Religious Movements), une organisation subventionnée directement par le Home Office, a écrit un livre *New Religious Movements : A Practical Introduction* (Londres : Her Majesty's Stationery Office, 1989) spécialement dans l'intention d'apporter au public (et spécialement aux parents de personnes nouvellement converties) des informations exactes sur les nouvelles religions et sur l'attitude à adopter à leur égard. Dans cet ouvrage, elle considère comme un fait établi que la Scientologie fasse partie de son sujet en tant que religion (p. 147) et inclut l'Église de Scientologie dans un appendice où vingt-sept nouveaux mouvements religieux sont décrits.

### **3. La Scientologie est-elle une religion ? Professeur Flinn**

Dans le cadre d'une compilation de traités universitaires, édité par le sociologue jésuite, le Professeur Joseph H. Fitcher, S. J., de Loyola Université à la Nouvelle Orléans, (*Alternatives to American Mainline Churches*, New York : Rose of Sharon Press, 1983), Frank K. Flinn, maintenant Professeur auxiliaire des Études religieuses à l'Université Washington de Saint Louis dans le Missouri, aborde en détail, la question du statut religieux de la Scientologie. Il se penche

pour commencer sur le statut de la Dianétique :

« Nombre de commentateurs déclarent que la Scientologie est une thérapie mentale déguisée en religion. Le cœur de la question est de savoir s'il est possible de séparer la « thérapie » de la « religion » ou même de la « philosophie », au moyen d'une règle claire et nette. Le mot *therapeuo* (« guérir, soigner, restaurer ») revient fréquemment dans le Nouveau Testament et se réfère sans discriminer, aux guérisons spirituelles et physiques de Jésus de Nazareth... »

« Même si la Dianétique a des tendances religieuses et spirituelles, il ne s'agit pas encore, d'une religion au plein sens du terme... La Dianétique ne promet pas ce que l'on peut appeler des récompenses transcendantales, comme l'aboutissement normal de sa thérapie. Elle promet néanmoins des récompenses "trans-normales"... Deuxièmement, au stade Dianétique du mouvement, les engrammes remontaient, au plus tôt, à l'état fœtal... Troisièmement, la Dianétique ne se composait que de quatre « dynamiques » ou « aspirations à la survie » — le Soi, la sexualité, le groupe et l'humanité... Quatrièmement, les techniques d'audition appliquées dans la phase Dianétique (n'utilisaient pas) l'électromètre. »

« Il a largement été discuté du moment où la Scientologie est devenue une religion. On pourrait considérer l'enregistrement officiel de la « Hubbard Association of Scientologists » à Phoenix, en Arizona, en 1952 ou considérer l'établissement de la « Founding Church of Scientology », en 1954. Cependant, l'enregistrement officiel et légal ne nous indique pas quand les concepts spécifiquement religieux se développèrent

dans la propre conscience de l'Église. Pour autant, ces débats rappellent la réminiscence des disputes du XIX<sup>e</sup> siècle, sur la naissance du Christianisme : Pendant la vie de Jésus ? A la Pentecôte ? Au travers du ministère de Paul et des Apôtres ? » (pages 96-97)

Flinn considère ensuite les quatre facteurs mentionnés ci-dessus, lors du passage de la Dianétique à la Scientologie et note que le premier facteur, le passage aux buts transcendants, est marqué par le passage du but de « clair » au but visant à la reconnaissance d'un « thétan opérant » et ajoute : « Le concept de "thétan" n'indique plus une condition mentale, mais est désormais analogue au concept chrétien d' "esprit" ou d' "âme" qui est immortelle et supérieure au cerveau et à l'esprit. » (p. 98). Deuxièmement, les engrammes remontent désormais aux vies antérieures. Troisièmement, de nouvelles dynamiques furent ajoutées, pour inclure la survie des animaux, l'univers matériel, l'esprit et l'infinité. Et quatrièmement, l'électromètre fut introduit. Il en dit : « De la perspective que je suggère, ... il est préférable de considérer l'utilisation de l'électromètre comme un « sacrement technologique ». Tout comme ce qui pousse les chrétiens à définir un sacrement (par exemple : Le baptême) en tant que « signe extérieur et visible d'une grâce intérieure et invisible », les scientologues considèrent l'électromètre comme l'indicateur externe et visible d'un état interne et invisible ("clair"). » (p. 99).

Et Flinn ajoute ce commentaire supplémentaire :

« Le mot religion vient de religare qui veut dire "ramener ensemble". Cela me conduit à élargir la définition de la religion à un système de croyances exprimé en symboles qui ramène ensemble les vies d'individus et/ou de groupes, qui établit un ensemble de pratiques religieuses (rituels) et qui est soutenu par un mode de vie organisé. Les croyances, les pratiques et le mode de vie lient les vies des gens, de façon à donner à leurs existences, une justification ultime. Si toutes les religions renferment des éléments rudimentaires affiliés à ces trois aspects, certaines insistent, par exemple, sur le système d'organisation, ou mode de vie plutôt que sur le système de croyances ou pratiques rituelles. Avec la Scientologie, on a l'exemple d'un groupe qui commença avec les pratiques religieuses (les techniques d'audition), puis qui développa très vite, une solide structure ecclésiastique et qui seulement après cela, formalisa son système de croyance en credo. Cela ne veut pas dire que le système de croyances n'était pas latent lors des phases précédentes de l'évolution de l'Église. Simplement, il n'était pas codifié de manière formelle (de la façon dont) la technologie de l'organisation l'était, dès le début. » (pages 104, 105)

Par « solide structure ecclésiastique », Flinn fait allusion à l'organisation générale de la Scientologie, à son système de cours et de procédures d'audition, progressivement plus avancés.

## X. Scientologie et autres croyances

### 1. Certaines ressemblances entre la Scientologie et les autres croyances

La Scientologie diffère radicalement des religions chrétiennes traditionnelles et des cultes en matière d'idéologie, de pratique et d'organisation. Pourtant, au sens large, qui devrait d'ailleurs prévaloir dans une société multi-culturelle et multi-religieuse, il est évident qu'essentiellement, la Scientologie occupe une place semblable à celle des autres mouvements que l'on qualifie incontestablement de religions. Idéologiquement, elle comporte des ressemblances significatives avec l'école hindouiste Sankhya. Dans ses activités collectives qui sont, cependant, moins centrales que celles des mouvements non-conformistes, il existe néanmoins des aspects importants semblables à ceux de certaines organisations non-conformistes. Ses objectifs sotériologiques sont formellement métaphysiques, et ressemblent à certains égards à ceux des églises chrétiennes.

### 2. Double adhésion

La Scientologie présente une caractéristique particulière : ses membres ne sont pas tenus de renoncer à leurs croyances religieuses avant d'adhérer au mouvement scientologique. Cela porte à croire que la Scientologie se contente tout simplement d'être une croyance complémentaire ou supplémentaire, mais une telle conclusion serait injustifiée. J'ai discuté de cet aspect de la Scientologie avec certains dirigeants de

l'Église, de même qu'avec des scientologues, et ils me répondirent que l'exclusivité, quoique non exigée, devient tout simplement une question de pratique. Selon eux, au fur et à mesure qu'un membre s'implique dans la Scientologie, il a tendance à abandonner sa croyance antérieure. Par exemple, l'expérience m'a démontré qu'un Israélite qui devient scientologue pourrait demeurer affilié au Judaïsme pour des raisons culturelles et célébrer les fêtes juives en famille et entre amis, mais il ne pratiquera pas sa religion et n'adhérera pas à la théologie juive. Cette explication m'apparaît valable de mon point de vue d'homme érudit. Les scientologues perçoivent leur croyance comme une religion à part entière qui exige le dévouement de ses membres.

De plus, tandis que la tradition judéo-chrétienne-musulmane considère que l'engagement religieux doit être exclusif et ne tolère pas la double ou multiple adhésion, ce principe est loin d'être universel parmi les religions. Le Bouddhisme et l'Hindouisme ne l'exigent point. Bouddha ne défendait pas l'adoration de dieux locaux. L'Hindouisme est tolérant en ce qui a trait aux allégeances multiples. Au Japon, un grand nombre de citoyens sont à la fois bouddhistes et shintoïstes. La symbiose des religions constitue un phénomène bien connu et à certains égards, cela s'est déjà produit dans l'histoire du Christianisme (par exemple, la tolérance du Spiritualisme ou du Pentecôtisme par certains évêques anglicans, bien que ces croyances ne fussent pas reconnues officiellement par la doctrine). Le fait que la Scientologie adopte une position différente de celle des chrétiens de

LES SCIENTOLOGUES  
PERÇOIVENT LEUR  
CROYANCE COMME UNE  
RELIGION À PART  
ENTIÈRE QUI EXIGE  
LE DÉVOUEMENT DE  
SES MEMBRES.

l'Occident à l'égard des affiliations doubles ou multiples ne constitue pas un motif valable pour lui refuser son statut de religion.

### 3. Éléments exotériques et ésotériques de la Scientologie

L'image publique de la Scientologie ne se conforme pas aux stéréotypes habituels des religions. Sa littérature se divise en une littérature exotérique très connue, offrant surtout des conseils pratiques aux gens sur la façon de résoudre leurs problèmes de communication, de relations humaines et de conserver une vision intelligente, rationnelle et positive de la vie, et une littérature ésotérique. Cette littérature explique la métaphysique de la Scientologie. Elle présente la théorie du thêta ; sa dégradation suite à son implication avec MEST et le processus des vies antérieures, et explique un moyen par lequel l'Homme peut acquérir — autrement dit, regagner — des aptitudes spirituelles. C'est dans cette littérature que les éléments de la croyance Scientologique sont expliqués, et sont exprimés en termes se rapprochant plus des théories en vigueur dans les mouvements religieux que celles qui sont présentées dans la littérature exotérique du mouvement.

La Scientologie n'est pas une religion unique parce qu'elle fait la distinction entre l'enseignement ésotérique et exotérique. Au sujet du principe énoncé par Jésus « J'ai encore bien des choses à vous dire ; mais elles ne sont pas à votre portée maintenant » (Jean 16 : 12) et par Paul qui faisait la distinction entre l'aliment solide pour les adultes et le lait pour les enfants (I Cor. 3 : 1-3 ; et Hébreux 5 : 12-14), plusieurs

mouvements chrétiens ont toujours fait la distinction entre les pratiques et les doctrines élémentaires et avancées. La tradition gnostique générale en marge du Christianisme fut catégoriquement engagée envers la préservation des doctrines ésotériques, et les mouvements contemporains, parfois identifiés par les érudits comme des cultes « de type gnostique », ont souvent fait ces distinctions. La Science chrétienne constitue un bon exemple car ceux qui aspirent à devenir pratiquants, reçoivent un enseignement général rehaussé de sujets enseignés par des enseignants spécialisés dans des cours particuliers, dont le contenu demeure confidentiel.

Ces cas mis à part, l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours n'admet à ses cérémonies spécifiques que les Mormons dont la réputation est sans tâche et qui reçoivent une permission de leur évêque : cela signifie, *inter alia*, qu'ils ont payé leur dîme correspondant à 10 pour cent de leurs revenus : personne d'autre ne pouvant assister à ces rituels. Plus près du courant protestant, les Pentecôtistes ne divulguent la signification entière de leur enseignement et de leur pratique des « dons de l'esprit » que durant les services spécifiques et non durant les réunions organisées pour attirer un auditoire non-Pentecôtiste. La justification de cette différence est également un principe d'enseignement — les ouvrages de référence ne sont disponibles qu'à ceux qui ont suivi antérieurement des cours élémentaires leur permettant d'assimiler un enseignement de niveau supérieur. La Scientologie a adopté cette ligne de pensée, car son enseignement exige des efforts concentrés et systématisés de la part des étudiants.

## XI. Indice religieux appliqué à la Scientologie

### 1. Élimination du préjugé culturel

L'appréciation de nouveaux mouvements religieux pose plusieurs difficultés. Une d'entre elles survient dans la plupart des sociétés, où il existe des hypothèses inexprimées concernant la religion qui accordent beaucoup d'importance à l'antiquité et à la tradition. L'expression et les coutumes religieuses sont souvent légitimées par une référence particulière à la tradition. Les innovations en matière de religion ne sont pas facilement prêchées ou acceptées. La forte prise de position normative de l'orthodoxie (particulièrement dans la tradition judéo-chrétienne-islamique) qui interdit les déviations et qui utilise un langage très péjoratif pour les décrire (« secte », « non-conformité », « dissidence », etc.), constitue un second problème. Le troisième problème fut mentionné dans les paragraphes précédents, notamment qu'il est particulièrement difficile pour ceux qui manquent de culture et qui ont été élevés dans une tradition religieuse spécifique de comprendre le système de croyance des autres, de saisir l'essence de leurs aspirations religieuses, et de reconnaître la légitimité de leurs moyens d'expression. Les idées religieuses renferment certains préjugés culturels et une étroitesse d'esprit. Cependant, lorsque l'on cherche à interpréter un mouvement comme la Scientologie, il est indispensable que ces obstacles soient reconnus et transcendés. Ceci ne signifie pas qu'une personne doive adhérer à une croyance religieuse pour la comprendre, mais un certain accord doit être établi si l'on veut que les convictions des autres soient respectées.

### 2. La situation actuelle

La discussion qui précède est nécessairement variée et discursive, impliquant des comparaisons en passant par d'autres mouvements religieux, et un examen de la littérature écrite par les scientologues et la littérature sur la Scientologie écrite par les observateurs académiques. L'histoire, les doctrines, les pratiques et l'organisation religieuse et les implications morales de la Scientologie ont été brièvement étudiées en portant une attention particulière aux plus importantes facettes de l'appréciation du statut religieux du mouvement. Une telle évaluation, au cours de laquelle plusieurs considérations pertinentes ont été prises en compte, confirme l'argument selon lequel la Scientologie est une religion. Cependant, étant donné que nous avons tenté (paragraphe II.1 ci-dessus) d'expliquer en termes de généralisation abstraite ces caractéristiques et ces fonctions qui ont une distribution très vaste, et par conséquent une forte probabilité, dans les systèmes religieux, il est maintenant approprié de se servir volontairement de ce modèle comme d'une référence pour permettre à la Scientologie d'être reconnue en tant que religion. Il existe plusieurs divergences entre la terminologie utilisée dans la Scientologie et dans les caractéristiques de ce modèle, mais cela pourrait, dans une certaine mesure, être le cas de plusieurs — peut-être même tous — les mouvements religieux. Néanmoins, en prenant pour acquis la généralité des concepts abstraits employés, il serait possible de percevoir, sans difficulté ou possibilité d'erreur, la mesure dans laquelle la Scientologie satisfait aux desiderata de notre inventaire.

### 3. L'indice religieux appliqué à la Scientologie

Nous comparons maintenant les qualités de la Scientologie à un inventaire possible des caractéristiques et des fonctions d'une religion, telles qu'énoncées au paragraphe II.1 ci-dessus. Nous avons noté les aspects correspondant à la Scientologie comme étant Accord ou Accord limité ; et ceux ne correspondant pas comme étant Désaccord, ou Désaccord limité et les autres aspects comme étant Indéterminé.

- a) Les thétans sont des entités qui transcendent la perception normale des sens. Il est à noter également que la Scientologie affirme l'existence d'un Être suprême. *D'accord.*
- b) La Scientologie considère comme admis que les thétans ont créé l'ordre naturel. *D'accord.*
- c) Les thétans occupent des corps humains, ce qui entraîne une intervention continue dans le monde matériel. *D'accord.*
- d) Les thétans opéraient déjà avant le cours de l'histoire humaine. On dit qu'ils ont créé l'univers physique et qu'ils occupent les corps pour leur propre plaisir, pour avoir une identité, et que pour eux il s'agit d'un jeu. Toutefois, le but en est indéfini, et l'Être suprême en Scientologie n'est pas représenté comme ayant des buts définis. *Accord limité.*
- e) L'activité des thétans et l'activité des êtres humains sont identiques. Les vies futures du thétan seront profondément affectées dans la mesure où il se libère du mental réactif, de plus il sera profondément affecté par le même processus au cours de sa vie actuelle. *D'accord.*
- f) Un individu peut influencer sa destinée, au cours de cette vie et au cours des vies ultérieures, grâce à l'audition et à la formation. *D'accord.*
- g) Les cérémonies symboliques dans le sens traditionnel du culte (par exemple, la messe catholique) sont minimales et rudimentaires en Scientologie, telles qu'elles le sont chez les Quakers, mais elles existent. Néanmoins, pour adopter une position prudente, nous pouvons considérer ce point comme étant *Indéterminé.*
- h) Les actions propitiatoires (comme le sacrifice ou la pénitence, par exemple) ne figurent pas dans la Scientologie. L'individu recherche la sagesse et la connaissance spirituelle. *En désaccord.*
- i) Les manifestations de dévotion, de gratitude, de révérence et d'obéissance à l'égard d'entités surnaturelles sont pour ainsi dire non existantes, sauf dans les rites de passage prescrits en Scientologie. *En désaccord.*
- j) Bien que la Scientologie ait un langage distinctif lui donnant les moyens de renforcer les valeurs internes au groupe, et bien que l'Écriture ou les enseignements de L. Ron Hubbard soient considérés comme sacrés dans le sens général du terme, on ne peut pas dire que ce soit conforme au sens technique de sacré en tant que « choses à part et défendues ». *En désaccord.*
- k) Les cérémonies à l'occasion d'une célébration ou d'une pénitence collective ne sont pas une caractéristique importante de la Scientologie, mais au cours des dernières années le mouvement a créé un nombre de fêtes commémoratives, telles que la célébration de l'anniversaire de la

naissance d'Hubbard, la date de la fondation de l'Association Internationale des Scientologues, et une journée célébrant le ministère des auditeurs. *Accord limité.*

- l) Les scientologues se livrent à relativement peu de rites collectifs, mais les enseignements du mouvement fournissent une conception philosophique du monde, et ainsi attirent des membres leur donnant un sentiment de camaraderie et d'identité commune. *Accord limité.*
- m) La Scientologie n'est pas une religion très moraliste, mais le souci des convenances morales s'est amplifié à mesure que la portée de ses conclusions métaphysiques est devenue apparente. Depuis 1981, les attentes des scientologues sur le plan moral ont été clairement énoncées : ces dernières ressemblent aux 10 Commandements, et réaffirment le besoin formulé depuis longtemps de réduire les « actes néfastes ». Les doctrines relatives au mental réactif et à la réincarnation adoptent des orientations morales semblables à celles du Bouddhisme. *D'accord.*
- n) La Scientologie insiste sur le caractère sérieux du but, l'engagement continu et la loyauté envers l'organisation et ses membres. *D'accord.*
- o) En Scientologie, les enseignements relatifs à la réincarnation sont entièrement conformes à ces critères. Un mental réactif en accroissement dessert le thétan, et cela peut être résolu en appliquant les techniques de la Scientologie. *D'accord.*
- p) La Scientologie a des permanents qui ont principalement le rôle de « ministres » (auditeurs), certains d'entre eux sont également aumôniers et remplissent essentiellement le rôle de superviseur et de pasteur. Les auditeurs, les responsables des cours et les aumôniers (en fait tous les membres du personnel) cherchent à protéger la théorie et la pratique de la Scientologie de toute déviation et, en ce sens, ils en sont les gardiens. *D'accord.*
- q) Les auditeurs, les responsables des cours et les aumôniers sont rémunérés. *D'accord.*
- r) La Scientologie a un fond de doctrine métaphysique qui offre une explication sur le sens de la vie et sur son but, et une théorie élaborée sur la psychologie humaine, ainsi que sur l'origine et le fonctionnement de l'univers physique. *D'accord.*
- s) La légitimité de la Scientologie se présente sous forme d'une révélation de L. Ron Hubbard. Les propres sources d'Hubbard font mention de l'ancienne sagesse de l'Orient, mais prétendent être presque entièrement les résultats de recherches. Ce mélange d'attraction vers la tradition, le charisme, et la science se retrouve dans d'autres mouvements religieux contemporains, comme la Science Chrétienne. *Accord limité.*
- t) Les prétentions à la vérité de certaines des doctrines de la Scientologie ne peuvent pas être soumises à un test empirique, mais l'efficacité de l'audition est dit être démontrable pragmatiquement. Les buts de la Scientologie dépendent de la foi dans les aspects métaphysiques de la doctrine, même si toutefois les moyens sont dits susceptibles d'être soumis à un test empirique. *Accord limité.*

#### 4. Révision de la comparaison

En tenant compte de l'inventaire des probabilités de la religion, l'évaluation de la Scientologie a donné les résultats suivants : onze points sur lesquels il y a accord ; cinq points sur lesquels l'accord est limité ; trois points sur lesquels il y a désaccord ; et un point qui est indéterminé. On ne peut pas présumer que ces diverses caractéristiques et fonctions relatives à la religion ont la même importance, et leur nombre ne devrait pas établir une base trop mécanique pour l'évaluation. Certains points — comme l'existence d'un corps rémunéré de spécialistes, par exemple — bien que communs aux religions, ne se limitent pas aux religions, et il est donc possible qu'ils soient considérés comme ayant moins de portée que certains autres points. De même, il se peut que l'élément propitiatoire qui est commun en religion soit considéré comme étant simplement un reste des anciens modèles ne dépendant que de la magie, et duquel les organisations religieuses les plus récemment instituées se sont peut-être libérées. Alors qu'une grande partie des religions traditionnelles feraient face à la plupart de ces probabilités, plusieurs confessions bien établies seraient en désaccord avec certaines d'entre elles. Nous avons constaté ce fait chez les Quakers en ce qui concerne le culte, et au sein de la Science Chrétienne en ce qui concerne la légitimation. Les unitariens ne seraient pas à la hauteur en ce qui concerne plusieurs points — culte, sacralisation, idée générale sur le péché et la vertu, et peut-être l'importance de l'enseignement métaphysique. Ni les christadelphiens ni les quakers ne satisferaient aux critères relatifs aux spécialistes religieux ou à leur rémunération.

#### 5. Les scientologues perçoivent leurs croyances comme une religion

L'utilisation de l'inventaire précédent ne devrait pas être permise pour donner l'impression que les résultats de ces recherches ne reposent que sur un raisonnement formel ou abstrait. L'inventaire sert de base à l'évaluation de l'évidence empirique — c'est-à-dire, les faits et gestes observés. Beaucoup de scientologues ressentent fortement leur propre engagement religieux. Ils perçoivent leurs croyances et leurs pratiques comme une religion, et beaucoup y apportent des niveaux d'engagement qui sont supérieurs à ceux que l'on trouve normalement parmi les croyants des églises traditionnelles. A cet égard, beaucoup de scientologues se comportent comme des membres de sectes chrétiens qui sont généralement plus intensément engagés en ce qui concerne leur religion que ne le sont la plus grande partie des croyants des églises et les confessions établies depuis longtemps. En tant que sociologue, je vois en la Scientologie un véritable système de croyance et de pratique religieuses qui suscite chez ses dévots un engagement profond et sérieux.

#### 6. Les changements contemporains dans la religion tout court

Nous avons constaté que toutes les religions ont été soumises à un processus d'évolution : elles changent au fil du temps. Il arrive aussi que la religion par elle-même soit soumise à un changement. En tant que produit social, la

---

EN TANT QUE  
SOCIOLOGUE, JE VOIS EN  
LA SCIENTOLOGIE UN  
VÉRITABLE SYSTÈME DE  
CROYANCE ET DE  
PRATIQUE RELIGIEUSES  
QUI SUSCITE CHEZ SES  
DÉVOTS UN ENGAGEMENT  
PROFOND ET SÉRIEUX.

---

**IL EST CLAIR POUR  
MOI QUE LA  
SCIENTOLOGIE EST  
UNE RELIGION  
SÉRIEUSE ET QU'ELLE  
DEVRAIT ÊTRE  
CONSIDÉRÉE  
COMME TELLE.**

religion prend la couleur et le caractère de la société dans laquelle elle fonctionne, et les mouvements les plus récents révèlent des caractéristiques qui ne se trouvaient pas dans les plus anciens

mouvements (tout du moins au moment de leur création). De nos jours, de nouveaux développements dans la religion font ressortir qu'on se soucie beaucoup moins d'une réalité objective énoncée « de l'au-delà », et qu'on s'intéresse plus à l'expérience subjective et au bien-être psychologique ; donc qu'on se soucie moins des formes traditionnelles du culte, et qu'on s'intéresse plus à l'obtention d'une promesse (qui est elle-même un type de salut) auprès d'autres sources qu'au prétendu réconfort donné par un sauveur-dieu lointain. Nous devons donc nous attendre à ce

que l'insistance sur ce fait devienne apparente dans l'inventaire que nous avons utilisé comme modèle. Le modèle montre que beaucoup de choses subsistent encore en religion, mais qu'elles proviennent d'une pratique ancienne. Les religions les plus récentes — même les religions aussi anciennes que les principales confessions protestantes — ne seront pas d'accord avec ces arguments : ils montrent les caractéristiques du stade d'évolution au cours duquel ils ont pris naissance. Nous devons donc accepter le fait que les mouvements contemporains ne seront pas d'accord avec tous les points énoncés dans notre modèle (relativement éternel). En tenant compte de tout cela, il est clair pour moi que la Scientologie est une religion sérieuse et qu'elle devrait être considérée comme telle.

Présenté ce jour,  
le 23 novembre 1994,  
à Oxford en Angleterre

Bryan Ronald Wilson

## **Professeur Régis Dericquebourg**

*Maître de conférences à l'Université de Lille III, France.*

### **Comment les scientologues valident-ils leurs croyances ?**

Les Écrits scientologiques fournissent des arguments pour valider (légitimer) la philosophie religieuse appliquée de Ron Hubbard. Une lecture attentive de l'argumentation montre qu'elle se situe du côté d'une adéquation entre la Scientologie et les idéaux et les pratiques de la société occidentale contemporaine.

La philosophie religieuse appliquée — qui n'est pas conçue comme une morale révélée mais comme le fruit du bon usage de la raison — reprend les valeurs et les idéaux de la société libérale : la réussite individuelle, la moralisation de la concurrence entre les hommes afin d'éviter la sauvagerie, la montée en puissance de l'économie, de la science et de la technique assurant le mieux-être, la foi en un progrès continu de la civilisation, foi en l'homme et en ses capacités, harmonie possible entre les buts individuels et les visées de la civilisation. La foi dans ces idéaux est justifiée par le caractère de l'homme : il est bon, par conséquent il aspire au bien c'est-à-dire à la survie maximale. S'il échoue à devenir plus puissant et à pratiquer une morale au service du progrès de la civilisation, c'est parce qu'il souffre d'aberrations auxquelles il peut remédier grâce à certaines techniques.

En somme, l'homme peut retrouver l'omniscience et l'omnipotence des Esprits primordiaux et produire une humanité semblable au monde originel. Il y a là une forme d'utopie rétrogressive qui spiritualise le progrès en en faisant une avancée vers une société de Parfaits ayant existé dans le passé. La philosophie religieuse appliquée fait appel à la responsabilité des hommes en leur proposant le choix entre une société sauvage s'ils ne changent pas et une société puissante, sans guerres ni violence s'ils consentent à remédier à leurs aberrations. On le voit : Ron Hubbard propose une éthique de la responsabilité, une voie du bonheur, de l'efficacité, de la richesse et du développement personnel qui n'est pas éloignée de la philosophie des Lumières qui domine dans les sociétés avancées.

La philosophie religieuse appliquée est donc adéquate à la réalité empirique des sociétés capitalistes occidentales au plan du contenu. Elle l'est aussi dans son mode d'acquisition et dans sa forme. La formation religieuse scientologique est conforme aux modes

---

**RON HUBBARD PROPOSE  
UNE ÉTHIQUE DE LA  
RESPONSABILITÉ, UNE  
VOIE DU BONHEUR, DE  
L'EFFICACITÉ, DE  
LA RICHESSE ET DU  
DÉVELOPPEMENT  
PERSONNEL QUI N'EST  
PAS ÉLOIGNÉE DE LA  
PHILOSOPHIE DES  
LUMIÈRES QUI DOMINE  
DANS LES SOCIÉTÉS  
AVANCÉES.**

---

**LA VALIDATION DE LA  
SCIENTOLOGIE REPOSE  
SUR LA VALIDATION  
DE SES TECHNIQUES.  
CELLES-CI PASSENT  
PAR DEUX VOIES :  
L'EXPÉRIMENTATION  
PERSONNELLE  
ET L'EXPERTISE.**

d'apprentissage en vigueur dans les systèmes éducatifs : cours, sessions, exercices pratiques. L'édifice doctrinal de la Scientologie ressemble au savoir enseigné : les fidèles le jugent rationnel (il se présente comme une démonstration avec des concepts, des postulats, des axiomes) et scientifique (il existe un ensemble d'épais volumes qui permet de suivre le chemin des découvertes — essais, erreurs, problèmes, résultats — de Ron Hubbard). Il passe par l'acquisition

de techniques applicables immédiatement par chacun selon un protocole précis et sans surprise. Ce type de formation s'apparente dans la forme à l'instruction que les scientologues reçoivent dans le système scolaire et universitaire. Les scientologues sont principalement des cadres supérieurs, des chefs d'entreprise, des membres des professions libérales, des professionnels du spectacle et du sport. Ils possèdent un niveau d'instruction secondaire ou supérieur. On peut ajouter comme autre élément d'adéquation que la Scientologie s'adresse aux peurs des contemporains engendrées par la violence, les guerres, le péril nucléaire, la pollution.

D'autre part, l'élan vital nécessaire à la réalisation de ces buts est identifié à Dieu, ce qui de ce fait les légitime spirituellement. Pendant l'office dominical, le chapelain affirme que « l'ascension vers la Survie est par là-même une ascension vers Dieu »<sup>(1)</sup>. On trouve là une conception énergétique du divin typique des mouvements métaphysiques<sup>(2)</sup>.

En second lieu, la validation de la Scientologie repose sur la validation de ses techniques. Celles-ci passent par deux voies : l'expérimentation personnelle et l'expertise. L'homme qui applique la technologie de l'éthique et

qui pratique la Scientologie doit améliorer son existence. Les organisations qui appliquent la technique de management de Ron Hubbard doivent se développer. Dans le premier cas, c'est le mieux être et la guérison qui en sont les indicateurs ; dans le second cas ce sont les statistiques. L'absence de résultats positifs n'invalide pas les techniques. Elles renvoient le fidèle à ses résistances, à ses difficultés à manier les relations dans l'organisation ou à une mauvaise utilisation de la technique. Dans les deux cas, il est invité à persévérer car il y a toujours un moyen technique pour remédier à un problème (« la Scientologie doit réussir »). La technique standard est exposée dans une collection de volumes au format encyclopédique. L'application des techniques est standardisée, il suffit de suivre pas à pas les instructions pour obtenir un résultat. Elle ne nécessite aucun don mais requiert une formation. La validation passe par l'expérimentation d'une technique qui ne saurait être invalidée par des échecs.

Les scientologues recourent aussi à une quantité d'experts pour valider leurs techniques : la Dianétique, les tests, les programmes de purification. Les bilans sont publiés.

La réussite est sensée prouver la validité de la technique et par conséquent la philosophie religieuse appliquée puis la conception spirituelle qui sont en amont.

Nous avons voulu savoir si la légitimation de la Scientologie telle qu'elle apparaît dans son discours officiel et si la notion de pertinence ressortait du discours des adeptes. Pour cela nous avons réalisé une quinzaine d'entretiens avec des scientologues. Nous leur avons demandé pourquoi, selon eux, la Scientologie est vraie. Les fidèles interrogés ont

entre cinq et vingt ans de pratique scientifique. Tous ont un niveau d'instruction élevé. Les arguments fournis peuvent se ranger en plusieurs catégories.

## 1. La validité pragmatique

Les scientologues interrogés estiment que leur croyance est valide parce qu'elle a apporté des résultats tangibles dans leur existence, parfois en la modifiant complètement. Ils prétendent que leur santé s'est améliorée, qu'ils communiquent mieux avec les autres, que leur vie familiale est plus harmonieuse. Ils ont continué à pratiquer parce que dès le départ, ils ont obtenus des acquis. Pour le fidèle, la Scientologie est une religion utile.

## 2. La croyance probabiliste

La vérification expérimentale conduit à laisser un espace « non-validé ». Beaucoup de scientologues admettent qu'ils n'ont vérifié eux-mêmes qu'une partie de la doctrine hubbardienne et qu'il existe donc des zones de croyance hypothétiques.

La croyance en Dieu est plus discutée. Elle est aussi référée à la vérification. Chez certains, l'existence d'un être suprême ne fait pas de doute. Ils parlent d'une conviction intime, d'une évidence de Dieu, qui les a fait renouer avec le « Dieu des catholiques » de leur enfance. Chez d'autres, le contact avec des « vies antérieures » pendant l'audition les a conduit à l'idée qu'il y a un être infini en eux-mêmes (Par ex : « Au début, je n'étais pas consciente de ça, mais au fur et à mesure de mes auditions, je me suis dit : il y a vraiment une huitième dynamique qui est l'infini et qui existe. Au départ, je l'ignorais mais maintenant, je sais que

ça existe »). Mais, pour la plupart, Dieu — dans leur vocabulaire : la huitième dynamique est à vérifier par l'expérience comme le reste. Toutefois, ils font, à propos de Dieu, une hypothèse probabiliste : d'une part, s'ils ont vérifié une partie de l'enseignement de Ron Hubbard, il n'y a pas de raison que le reste ne soit pas vrai. (Par exemple : « Je sais qu'il y a un créateur de toutes choses et de l'univers (...), je crois qu'il y a un être suprême, c'est une question de temps. Est-ce qu'il existe toujours ? Au niveau où j'en suis, je ne peux pas le vérifier. Il y a une partie de foi et une partie de vérification parce que quand on a vérifié 70 % d'un sujet, on pense bien que le reste est vrai. » (scientologue depuis 20 ans, homme, 47 ans). D'autres encore pensent que si des scientologues plus avancés ont trouvé Dieu, il existe sans doute. Toutefois, ils admettent qu'ils sont dans une quête qui n'aboutira peut-être pas à cette découverte. Pour beaucoup de scientologues, « la huitième dynamique » reste donc un monde à explorer pour y croire vraiment. Pour l'instant, ils se situent dans une attente. Dieu est probable. On peut qualifier cette foi de probabiliste.

## 3. La vérité relative

Si l'expérimentation domine, la vérité est toujours relative à une étape de la progression dans la voie scientologique. Les deux vérités qu'évoque l'un des interrogés illustre cette relativité : celle qui est en dehors du temps et des mots et la vérité « là et maintenant ».

## 4. La pertinence

Les scientologues affirment que leur croyance est pertinente pour rendre

---

**LES SCIENTOLOGUES  
INTERROGÉS ESTIMENT  
QUE LEUR CROYANCE EST  
VALIDE PARCE QU'ELLE  
A APPORTÉ DES RÉSULTATS  
TANGIBLES DANS LEUR  
EXISTENCE.**

---

compte de la réalité. L'un d'eux parle d'accord avec la réalité, tout en admettant qu'il a créé celle-ci et qu'elle lui est devenue naturelle. Par exemple, pour l'un d'eux, l'éthique scientologique est adéquate pour comprendre les malentendus avec les autres et y remédier. Une fidèle a affirmé qu'elle a trouvé une voie de réforme sociale adéquate. Avant de pratiquer la Scientologie elle était militante socialiste. Elle pense avoir trouvé dans la technologie scientologique les outils qui lui permettent de « réformer profondément la société ».

## 5. La signification de l'existence

Les fidèles affirment avoir trouvé un sens à la vie. L'un d'eux se décrit comme un marin voyageant sur l'océan, sous un ciel nuageux sans boussole et sans repères, qui a trouvé une carte et des instruments de navigation.

Les scientologues pensent avoir trouvé la signification de l'existence et la direction à prendre. L'un d'eux, qui a abandonné des études de médecine, avoue qu'il ne discernait pas le sens de ses efforts car la vie confortable et bourgeoise qu'il se préparait lui semblaient en décalage par rapport à un sens de l'existence qu'il pressentait et qu'il estime avoir trouvé en Scientologie.

## 6. La référence à la science

Dans nos entretiens, nous n'avons pas trouvé de références aux sciences pour accréditer la doctrine et la technologie scientologique. Ceci contraste avec : 1) les expertises demandées par les responsables et citées plus haut, 2) l'affirmation de Ron Hubbard : « Je dois faire face au fait que nous sommes arrivés au point de rencontre entre la science et la religion,

et nous devons désormais cesser de faire semblant de n'avoir que des visées matérielles. Nous ne pouvons traiter du domaine de l'âme humaine tout en fermant les yeux à ce fait »<sup>(3)</sup>. Nous pouvons faire l'hypothèse 1) que la compatibilité avec les sciences d'une doctrine qui se proclame : science et religion est un fait acquis sur lequel les scientologues ne jugent pas utile de revenir pour valider leurs croyances, 2) que la validation passe plus par l'expérience personnelle que par l'adhésion à un principe proclamé, 3) que la technique qui en découle tient lieu de science.

On peut ajouter que la Scientologie a changé sa présentation. Elle s'affirme de plus en plus comme religieuse. Ses combats actuels visent la reconnaissance comme religion spécifique. La légitimité qu'elle recherche se situe moins sur le plan scientifique qu'autrefois.

## 7. L'importance de la technique

Il s'agit moins de croire que de pratiquer. L'expression « faire de la Scientologie » a été prononcée plusieurs fois. Dans une précédente série d'entretiens à propos de la définition de la Scientologie, les fidèles avaient mis l'accent sur le dispositif technique de la Scientologie. Dans les entretiens présents, la validation passe par une confiance en la technique. La Scientologie apparaît comme une religion instrumentale.

## 8. La référence à une tradition religieuse

Les personnes interrogées parlent des traditions religieuses pour souligner leurs manques (Catholicisme, Bouddhisme). Aucune n'a signalé un lien

---

LES SCIENTOLOGUES  
AFFIRMENT QUE LEUR  
CROYANCE EST  
PERTINENTE POUR  
RENDRE COMPTE DE LA  
RÉALITÉ.

---

entre le Bouddhisme et la Scientologie pourtant affirmé par Ron Hubbard. Il a insisté sur leur proximité mais il a reproché au premier une absence d'efficacité dans le monde. Cette omission rejoint celle de la science. Les fidèles ne cherchent pas à valider leur croyance par des références externes. Ce qu'ils ont vérifié est sans doute suffisant. Ils n'ont pas besoin d'épauler leur croyance à d'autres par des considérations théologiques, ni de se situer dans un lignée croyante même si, comme on l'a dit plus haut, Ron Hubbard entrevoyait des concordances entre la Scientologie, le Bouddhisme et les sagesses anciennes.

La validation de la Scientologie par ses fidèles est légèrement en décalage par rapport aux Écrits officiels. La « science de la certitude » est une « science des certitudes », celles qui ne le deviennent qu'après la vérification par l'expérience. Il s'ensuit que la foi est probabiliste et relative à un degré

d'avancement. En revanche, les affirmations doctrinales sur la technologie sont acceptées. Nous n'avons pas affaire comme dans le cas de la conversion religieuse dans les religions de salut à une évidence immédiate de la vérité qui débouche sur des pratiques. Par exemple dans celles-ci on prie parce qu'on a adopté le système de croyances qui accorde une puissance à ce rite. Le scientologue, quant à lui, ajoute une certitude à une autre pour parvenir à l'évidence de la vérité *in fine*. Un scientologue m'a dit un jour qu'il préférerait parler de « conversion progressive ».

Il apparaît aussi que la conviction des scientologues interrogés est une fides efficace car ils prétendent avoir trouvé dans la Scientologie les moyens de comprendre la société, de se transformer et de transformer le monde.

---

**LE SCIENTOLOGUE,  
QUANT À LUI, AJOUTE  
UNE CERTITUDE À UNE  
AUTRE POUR PARVENIR  
À L'ÉVIDENCE DE  
LA VÉRITÉ *IN FINE*.**

---

## Conclusions

La Scientologie présente les caractéristiques d'une religion. Elle possède une théodicée, un ensemble d'exercices qui permet de se relier à une partie spirituelle au sein de chaque homme, une communauté de fidèle très « bureaucratifiée », des cérémonies religieuses. Plusieurs auteurs avant nous, même les plus critiques, n'ont pas douté de son caractère religieux : Michel de Certeau, Roy Wallis, Bryan Wilson, Harriet Whitehead, Lonnie D. Kliever, Frank. K. Flinn.

Nous trouvons les caractéristiques suivantes :

- 1) Elle comporte des techniques qui visent à tracer une voie de la libération sur « une âme saine dans un corps sain ».

L. Ron Hubbard et ses disciples poussent très loin la rationalité instrumentale au service d'une vie mystique, d'une transformation de soi et d'une transformation du monde. Le plus souvent on a apparenté la Scientologie au Bouddhisme. Certains l'ont qualifié de « Bouddhisme technologique ». D'autres ont vu une ressemblance avec le Méthodisme à cause du caractère systématique de

l'audition (appelée : conseil pastoral). C'est sans doute pour cela que la Scientologie apparaît comme particulière au sein des religions.

2) Elle permet au fidèle de donner un sens aux événements cosmiques, historiques et personnels, elle offre au croyant la conviction qu'il détient la solution du salut personnel et du salut de l'humanité, elle promet à l'individu d'être la cause de sa vie et non d'être l'effet de causes externes.

3) Ron Hubbard n'est pas un prophète qui proclame une voie de salut en fonction d'une révélation. Il apparaît comme un chercheur spirituel qui met progressivement au point une méthode de salut qui est une voie de la « réalisation ».

4) Elle repose sur une expérience individuelle de type mystique qui fait contacter la partie spirituelle de l'homme. Elle suppose une « virtuosité religieuse » et ne peut donc être une religion de masse.

5) La Scientologie a un caractère de religion intra-mondaine qui rappelle la Sokka Gakkai où le succès dans les affaires honnêtement obtenu témoigne d'une évolution spirituelle favorable. Nous pouvons faire un parallèle entre l'éthique scientologique et l'éthique protestante. Dans le premier cas, la réussite dans le monde est le signe d'un état de grâce, dans le second cas, elle est la manifestation d'un travail sur soi-même

que fait la personne, d'une ascèse personnelle où domine les techniques psychologiques de la libération comme dans le Bouddhisme et l'application d'une morale très concrète.

6) Elle n'est pas non plus une secte dans la mesure où elle n'est pas exclusive, le fidèle pouvant continuer à fréquenter une autre religion.

7) Le caractère religieux de l'Église de Scientologie s'est affirmé comme en témoigne la plaquette que l'Église Internationale de Scientologie a publié à l'occasion de son quarantième anniversaire. L'Église de Scientologie de Los Angeles y est décrite comme l'Église-Mère (comme celle de Boston chez les Scientistes Chrétiens), on y parle de fidèles et de fraternité religieuse, de ministère pastoral, d'œuvres caritatives affiliées à l'Église, de paroissiens.

D'autre part, au cours des derniers entretiens que nous avons enregistrés avec des scientologues la dimension religieuse est de plus en plus affirmée. On trouve une causalité circulaire. En proclamant de plus en plus son caractère religieux, la Scientologie attire des personnes en quête de religion alors que dans ses débuts, elle conduisait vers elle plus de personnes cherchant à résoudre des problèmes personnels. A mesure que la Scientologie s'est développée, la Dianétique s'est intégrée dans le cheminement scientologique.

8) La Scientologie comporte des éléments utopiques : Ron Hubbard a conçu un projet utopique qui est une société de Parfaits où l'éthique spontanément appliquée (morale ouverte Bergsonienne) éliminerait toutes les vicissitudes de l'existence et où la perfection des thétans étant retrouvée, l'efficacité serait accrue. Le monde devrait s'améliorer à mesure que les effectifs des scientologues s'accroissent.

---

**ELLE N'EST PAS NON  
PLUS UNE SECTE DANS LA  
MESURE OÙ ELLE N'EST  
PAS EXCLUSIVE, LE FIDÈLE  
POUVANT CONTINUER À  
FRÉQUENTER UNE AUTRE  
RELIGION.**

---

9) La Scientologie est née dans un contexte moderne. Elle y puise certains éléments (technicité, approche psychologique affirmée, préoccupation de la communication, du bien-être, compréhension de l'organisation, expérience personnelle) qu'elle a mêlée à des traditions spiritualistes anciennes.

*La Madeleine, le 22 novembre 1995*

---

**Notes :**

- <sup>(1)</sup> Cf. Rituel des cérémonies religieuses, polytypé.
- <sup>(2)</sup> Stillson Judah : *The History and the Philosophy of the Metaphysical Movements in America*, Philadelphia, The Westminster Press, 1967
- <sup>(3)</sup> Ron Hubbard : *Nouvelle optique sur la vie*. Édité par l'Église de Scientologie.



## Père Yves de Gibon

Délégué du Cardinal Marty à l'information sur les « sectes »

Ayant reçu de Monsieur Marc Bromberg, Président de la Section française de l'Église de Scientologie, une lettre me demandant de reconnaître que les « règles établies par le Concile œcuménique sur le problème de la tolérance s'applique à l'Église de Scientologie », voici la réponse que je lui ai remise :

« Je ne pense pas que le mot : *tolérance* soit satisfaisant d'abord parce qu'il ne se trouve pas dans la Déclaration, ensuite parce qu'il ne correspond pas au sujet. On tolère un mal, alors qu'il s'agit ici d'un bien à préserver, bien que l'État doit servir.

Ce qui est proclamé dans le Document romain, c'est le droit à la *liberté religieuse* pour tous et sans réticence, c'est-à-dire l'immunité de toute contrainte sociale et civile dans la recherche de Dieu, et l'expression d'actes vraiment religieux. Ce droit est fondé, non pas sur une conviction subjective de la conscience, mais sur *la dignité objective de la personne humaine*.

Tout en posant des limites à cette liberté, telles que la moralité publique ou l'ordre public, voici *les droits reconnus aux groupes religieux* :

1) Honorer d'un culte public la divinité suprême, aider leurs membres dans la pratique de leur vie religieuse, les sustenter par un enseignement.

2) Ne pas être empêchés de choisir leurs propres ministres, d'édifier des édifices religieux, d'acquérir et de gérer les biens dont ils ont besoin.

3) Ne pas être empêchés d'enseigner et de manifester leur foi publiquement. Mais on doit toujours s'abstenir de toute forme d'agissements ayant un relent de coercition, de persuasion malhonnête ou peu loyale, surtout s'il s'agit de gens sans culture ou sans ressources.

4) Manifester librement l'efficacité de leur doctrine pour organiser la société et vivifier toute l'activité humaine.

En rejetant la toute-puissance de l'État, et son immixtion indue dans le domaine religieux, l'Église n'en maintient pas moins sa doctrine traditionnelle, qui condamne l'autonomie absolue de la conscience, et fait un devoir à tout homme de s'instruire de la vraie religion. La dite Déclaration *ne fait aucune concession à l'indifférentisme religieux*. Elle se contente d'une perspective extérieure et négative, sans aborder la question de fond du contenu de vérité des groupes religieux.

Pour terminer, je suis le premier à reconnaître les tendances religieuses nouvelles de *la Scientologie*, et à me réjouir d'une visée qui la rapproche de Dieu ».

Père Yves de Gibon

P.S. Références à la Déclaration conciliaire : I<sup>re</sup> Partie § 4.



## **Professeur Marie-Dominique Chenu**

*Professeur à la faculté de théologie catholique de Paris  
Couvent Saint-Jacques, Ordre des Dominicains*

C'est à double titre que j'ai lu, avec un vif intérêt, les documents que vous m'avez envoyés pour faire connaître la « Scientologie ». D'abord comme historien, donnant une attention spécifique à l'efficacité des valeurs religieuses dans les structures et les comportements socio-économiques. Puis comme chrétien, soucieux de repérer, dans un dialogue franc et vrai, les valeurs des autres religions. Comme vous le savez, depuis le concile tenu par l'Église Catholique (1962-1965), le *dialogue* est devenu, à l'encontre du dogmatisme belliqueux d'autrefois, la loi de la rencontre avec les non-chrétiens, et même les non-croyants. J'ai donc fait un joyeux profit des textes que vous m'avez communiqués.

Ainsi j'ai apprécié et approuvé le *Credo de l'Église de Scientologie*, tant comme manifeste des droits de l'homme dans la société présente, que comme énoncé religieux.

J'ai apprécié aussi l'orientation de la psychologie (dans la brochure *Fondements de la pensée*, p. 11 et ss.) ; cela me rappelle le temps où, jeune étudiant, on m'enseignait la psychologie de Wundt. Je pense que l'union de l'âme et du corps est telle que ni le matérialisme, ni le

« spiritualisme », n'en rendent compte adéquatement. Cf. votre notice sur Saint Thomas d'Aquin.

La « Scientologie » est-elle une religion ? Oui, car le terme « religion » couvre toute attitude humaine qui implique un dépassement de l'homme vers un « Être suprême », considéré comme créateur. Ce vocable d'Être suprême relève du « déisme », qui, selon ma foi chrétienne, est facilement aliénateur (cf. la critique du Marxiems) ; mais cette position personnelle ne m'amène pas à contester la valeur psychologique, morale, religieuse, de cette référence radicale à un créateur, même si on ne la personnalise pas.

Ainsi vaut le beau vocable ancien de « sagesse ».

J'observe cependant les limites de cette Scientologie : le mot lui-même est obscur dans la langue française ; et son contenu est très marqué par la mentalité américaine.

Agréez, je vous prie, avec mon dévouement, mes sentiments de cordial respect.

Marie-Dominique Chenu



## **Professeur Michel de Certeau**

### **Université Paris VII**

U.E.R. Anthropologie  
Ethnologie  
Science des religions

2, rue Pierre Jussieu  
75221 Cedex Paris 5  
Tour 45-55 - 5<sup>e</sup> étage - P. : 24  
Tél. : 43 36 25 25 - Poste 54-00

Enseignant la théologie à l'institut Catholique de Paris et l'anthropologie religieuse à l'université de Paris VII, j'ai été doublement intéressé par les documents que vous m'avez communiqués sur l'Église de Scientologie. Après avoir lu ces textes français et anglais, je suis tout à fait convaincu de la légitimité de l'usage du terme de « religion » pour votre Église puisque ces textes manifestent tous un spiritualisme fondé sur un être infini, exprimé socialement par une vie communautaire (des réunions, des ministres, une tradition), et organisateur de conduites spécifiques. J'ai d'ailleurs admiré cette articu-

lation entre le souci éthique, une recherche de « sagesse » et un apprentissage technique.

Sans doute le terme de « Scientologie » est-il, en français peu clair et susceptible de provoquer des équivoques. Mais il met en cause cette chose si importante qu'est le rapport avec une nomination fondatrice.

Croyez, Madame, à l'expression de mes sentiments très respectueux et dévoués.

Michel de Certeau



# **Monseigneur l'Évêque de Chersonèse**

*Patriarcat de Moscou  
Diocèse de Chersonèse. Administration : Paris XV<sup>e</sup>*

Après avoir consulté attentivement les documents qui m'ont été remis, et ne pouvant donc donner une appréciation qu'à partir de ceux-ci, ma position est semblable à celle exposée par Monsieur Claude Tresmontant dans sa lettre du premier Avril 1977. Je rejoins également l'opinion exprimée par le Maître de Conférence bien connu en Études Orthodoxes à Oxford, l'archimandrite Kallistos Ware. En conséquence, je ne pense pas que l'on puisse dénier à la « Scientologie » la caractéristique de religion et ne pas lui reconnaître un tel statut juridique.

Évêque de Chersonèse Pierre



## **Père Bernard Dupuy**

*Centre d'étude Istina*

Paris, le 21 Septembre 1979

Je soussigné, R.P. Bernard Dupuy, directeur du centre d'études œcuméniques ISTINA, certifie que la « Consultation » ci-jointe, visant à rappeler la définition du droit à la liberté religieuse dans les documents du Concile Vatican II, est libellée de façon parfaitement conforme aux textes du Concile.

La conclusion à laquelle tend cette « Consultation », à savoir que, du point de vue de l'Église catholique, « La religion scientologique relève du champ de la liberté religieuse défini par le Concile du Vatican II et n'est pas une secte » (Page 5), si l'on en juge d'après les textes cités caractérisant la religion scientologique, paraît également conforme aux documents du Concile.

Il reste cependant que ces affirmations reposent sur une définition assez large de la religion pour pouvoir être appliquées à une création moderne comme la Scientologie.

*Bernard Dupuy, Directeur*

### **Objet de la consultation**

15/08/79

Dans sa déclaration sur la liberté religieuse, le Concile de Vatican II a énoncé notamment que « la personne humaine a droit à la liberté religieuse. Cette liberté consiste en ce que *tous les hommes doivent être soustraits à toute contrainte de la part tant des individus que des groupes sociaux et de quelque pouvoir humain que ce soit, de telle sorte qu'en matière religieuse nul ne soit forcé d'agir contre sa conscience ni empêché d'agir dans des justes limites, selon sa conscience, en privé comme en public, seul ou associé à d'autres.*

Il déclare, en outre, que le droit à la liberté religieuse a son fondement dans la liberté même de la personne humaine telle que l'on fait connaître la parole de Dieu et la raison elle-même.

Ce droit de la personne humaine à la liberté religieuse dans l'ordre juridique de la société doit être reconnu de telle manière qu'il constitue un droit civil...

Le bien commun de la société — ensemble des conditions de vie sociale permettant à l'homme de parvenir plus pleinement et plus aisément à sa propre perfection — consistant au premier chef dans la sauvegarde des droits et des devoirs de la personne humaine, *le soin de veiller au droit à la liberté religieuse incombe tant aux citoyens qu'aux groupes sociaux, aux pouvoirs civils, à l'Église et aux autres communautés religieuses*, de la manière propre à chacun, en fonction de ses devoirs envers le bien commun...

Il s'ensuit qu'il n'est pas permis au pouvoir public, par force, intimidation ou autres moyens, d'imposer aux citoyens la profession ou le rejet de quelque religion que ce soit, ou d'empêcher quelqu'un d'entrer dans une communauté religieuse ou de la quitter. A fortiori est-ce agir contre la volonté de Dieu et les droits sacrés de la personne et de la famille des peuples que d'employer la force, sous quelque forme que ce soit, pour détruire la religion ou lui faire obstacle, soit dans tout le genre humain, soit en quelque région, soit dans un groupe donné. »

Une telle déclaration a donné beaucoup d'espoir à tous les individus et les groupes opprimés dans leur liberté religieuse.

Cet espoir a été d'autant plus grand, pour les membres des religions non-chrétiennes, que le Concile de Vatican II, manifestant par là l'esprit d'œcuménisme qui l'habitait, a marqué les relations que l'Église Catholique entend voir exister avec ces religions non-chrétiennes.

Le Concile a exprimé en particulier que : « Tous les peuples forment, en effet, une seule communauté ; ils ont une seule origine, puisque Dieu a fait habiter

toute la race humaine sur la face de la Terre ; ils ont aussi une seule fin dernière, Dieu, dont la providence, les témoignages de bonté et les desseins de salut s'étendent à tous, jusqu'à ce que les élus soient réunis dans la cité sainte, que la gloire de Dieu illuminera et où tous les peuples marcheront à sa lumière.

*Les hommes attendent des diverses religions la réponse aux énigmes cachées de la condition humaine, qui, hier comme aujourd'hui, troublent profondément le cœur humain : Qu'est-ce que l'homme ? Quel est le sens et le but de la vie ? Qu'est-ce que le bien et qu'est-ce que le péché ? Quels sont l'origine et le but de la souffrance ? Quelle est la voie pour parvenir au vrai bonheur ? Qu'est-ce que la mort, le jugement et la rétribution après la mort ? Qu'est-ce enfin que le mystère dernier et ineffable qui entoure notre existence, d'où nous tirons notre origine et vers lequel nous tendons.*

La religion scientologique s'attache particulièrement à résoudre ces dernières questions et l'Église de Scientologie ne peut que souscrire à de tels propos.

La mission de la religion scientologique telle que décrite par son fondateur « consiste à aider l'individu à prendre conscience de lui-même en tant qu'être immortel et à l'aider à réaliser et à atteindre les vérités fondamentales qui le concernent, qui concernent ses relations avec les autres et avec la vie dans son ensemble, et ses rapports avec l'univers physique et avec l'Être suprême.

En outre, nous voulons faire disparaître ses péchés de façon à l'amener, par sa bonté, à reconnaître Dieu. »

Le fondateur de la Scientologie, M. L. Ron HUBBARD, explique encore : « Il n'est point de civilisation dans l'histoire, hormis les plus dépravées, les plus

moribondes, qui n'ait manqué d'affirmer l'existence d'un Être suprême.

Le premier acte d'un Gouvernement qui souhaite avilir son peuple au point de lui faire accepter les actions les plus perfides et les plus corrompues est d'abolir le concept de Dieu. Les deux voies qui ont détourné les gens de l'Être suprême, jusqu'à en nier l'existence — la science moderne et le totalitarisme — sont en passe d'amener l'Homme à un état de robot, où le seul idéal qui lui reste est d'être un tas de muscles enduits de sueur ou une hideuse mécanique asservie à un monstre d'acier vociférant. Nous avons fondé nos actions sur l'idée de base que tous les hommes ont le droit à leur liberté en tant qu'êtres et que le but fondamental de la vie est d'atteindre cette liberté.

L'homme a le droit de découvrir la Vérité pour lui-même et, du fait de cette découverte, de se libérer de la servitude à laquelle on a, au cours des âges, tenté de le réduire. »

Par ailleurs, la religion scientologique ne découle pas de la séparation d'une partie, d'un secteur d'une autre religion existante, pas plus qu'elle ne constitue un groupement au sein d'une autre religion. Il s'agit d'une religion en elle-même, qui n'est dérivée ni du Christianisme, ni de l'Hindouisme, ni de l'Islam, ni du Bouddhisme, ni du Judaïsme.

En réalité, on retrouve dans la Scientologie des points communs à diverses religions, en particulier au Bouddhisme qui est une religion à caractère intellectuel et qui comme la Scientologie n'est pas essentiellement une religion dogmatique, mais plutôt

une religion permettant d'atteindre une plus grande compréhension. Il s'agit d'une religion délibérément tournée vers la vie et vers l'affirmation de l'existence » (cf. toutes ses réalisations sociales).

En tant que telle, la Scientologie ne répond pas à la définition de « secte » qui est selon le dictionnaire Petit Robert un « groupe organisé de personnes qui ont une même doctrine *au sein d'une religion* ».

Elle est donc très différente des autres groupes minoritaires religieux qui ont fait l'objet de critiques récemment ou qui le font encore.

Sur le plan juridique d'ailleurs, il a été constaté par M. le Professeur Michel de JUGLART de la Faculté de Droit de Paris, à l'issue d'une étude approfondie, que « l'Église de Scientologie doit être considérée, non comme une secte, mais comme une religion. »

Cette qualification de religion à part entière reconnue à la Scientologie par le système juridique français rejoint l'opinion des spécialistes en matière religieuse, français et étrangers.

Dans ces conditions et compte tenu de l'ouverture vers les religions non-chrétiennes annoncée par le Concile de Vatican II, il serait extrêmement utile aux avocats de la défense [...] qu'un spécialiste du Concile de Vatican II (un professeur en matière religieuse ou une autorité religieuse qui a travaillé ou travaille étroitement avec des participants aux travaux du Concile.) puisse rédiger une consultation écrite constatant que *la religion Scientologique relève du champ de la liberté religieuse défini par le Concile de Vatican II et qu'elle n'est pas une « secte »*.



## **Professeur Frank K. Flinn**

### **Introduction**

Moi, Frank K. Flinn, déclare :

1. Je travaille en ce moment à mon compte en tant qu'écrivain, rédacteur, conférencier et consultant, spécialisé dans le domaine de la théologie et de la religion. J'assume également les fonctions de professeur auxiliaire d'études religieuses à l'Université de Washington, à S' Louis dans le Missouri. Je joins une copie de mon curriculum vitae.

2. J'ai obtenu une licence ès lettres mention philosophie (1962) à l'Université de Quincy dans l'Illinois ; une licence en théologie (1966) avec mention très bien, à l'École de théologie de Harvard, à Cambridge dans le Massachusetts ; et un doctorat en études religieuses spéciales (1981), auprès de l'Université de St Michael's College, à l'École de théologie de Toronto, à Toronto dans l'Ontario. J'ai également fait des études supérieures à l'Université de Pennsylvanie. A l'Université de Heildelberg, j'étais spécialiste en philosophie et en religions anciennes du Proche-Orient en 1966-1967. A l'Université de Pennsylvanie, j'étais boursier de la Défense nationale pour une spécialisation en langues étrangères, Titre VI, langues sémitiques, en 1968-1969.

3. Depuis 1962, j'ai concentré mes efforts sur l'étude approfondie des mouvements religieux minoritaires, anciens et modernes. Une partie de mes études de doctorat porta spécifiquement sur la

montée des nouveaux mouvements religieux, depuis la Seconde Guerre mondiale, aux États-Unis et à l'étranger. Cette étude inclut une enquête sur les nouvelles religions concernant leurs systèmes de croyance, leur style de vie, leurs emplois du langage religieux, leurs dirigeants, leurs motivations et leur sincérité, et par rapport aux conditions matérielles de leur existence. J'enseigne régulièrement à l'Université de Washington un cours qui contient une section sur les nouveaux mouvements religieux, intitulé : « L'expérience religieuse nord-américaine. » En dehors d'un intérêt universitaire pour les religions, je suis depuis longtemps impliqué personnellement dans la vie religieuse. De 1958 à 1964, j'ai appartenu à l'ordre des Frères mineurs, plus connus sous le nom de Franciscains. Pendant cette période, j'ai vécu conformément aux vœux solennels de pauvreté, de chasteté et d'obéissance et, en conséquence, vécu la discipline typique d'une vie religieuse.

4. Antérieurement à mes fonctions actuelles, j'ai enseigné au Maryville College, à S' Louis dans le Missouri, en 1980-1981 ; à l'université de S' Louis, à S' Louis dans le Missouri, en 1977-1979 où j'ai assumé les fonctions de directeur des études du programme de maîtrise en religion et en éducation ; à l'université de Toronto dans l'Ontario, 1976-1977,

---

**UNE PARTIE DE MES  
ÉTUDES DE DOCTORAT  
PORTA SPÉCIFIQUEMENT  
SUR LA MONTÉE DES  
NOUVEAUX MOUVEMENTS  
RELIGIEUX, DEPUIS  
LA SECONDE GUERRE  
MONDIALE, AUX ÉTATS-  
UNIS ET À L'ÉTRANGER.**

---

où j'étais professeur en religion comparée ; au S<sup>t</sup> John's College, à Santa Fe au Nouveau Mexique, en 1970-1975, où j'étais professeur associé au programme sur les Écritures sacrées ; au LaSalle College à Philadelphie en Pennsylvanie, pendant la période d'été de 1969 à 1973, où j'étais maître de conférences chargé de cours d'études bibliques et d'anthropologie de la religion ; au Boston College, à Boston dans le Massachusetts, 1967-1968, où j'étais maître de conférences chargé de cours d'études bibliques ; et au Newton College of the Sacred Heart, à Newton dans le Massachusetts, où j'étais maître de conférence chargé du cours d'études bibliques.

5. Je suis membre actif de l'Académie américaine de religion (American Academy of Religion) ; Je pratique la religion catholique de rite romain à l'Église de tous les Saints (All Saints Church) à University City dans le Missouri.

6. Depuis 1968, j'ai donné des conférences et j'ai écrit au sujet des divers nouveaux mouvements religieux, apparus au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, en Amérique du Nord et dans d'autres pays. Dans le cadre de mes cours *Anthropologie des religions* (LaSalle College), *Religion comparative* (Université de Toronto), *L'expérience religieuse américaine* (Université de S<sup>t</sup> Louis) et *L'expérience religieuse nord-américaine*

(Washington University), je me suis penché sur les phénomènes religieux tels que *The Great Awakening*, les Shakers, les Mormons, Les Adventistes du Septième Jour, les Témoins de Jéhovah, la Nouvelle Harmonie, Oneida, *Brook Farm*, l'Unification, la Scientologie, les Hare Krishna et d'autres. J'ai publié plusieurs articles et ai assumé la direction

éditoriale de plusieurs ouvrages portant sur le sujet des nouvelles religions. J'ai comme ligne de conduite de ne pas témoigner sur un groupe religieux existant, à moins que je ne le connaissance de longue date et personnellement. J'ai témoigné des divers aspects des nouvelles religions devant le Congrès américain, devant le corps législatif de l'Ohio, devant l'Assemblée de l'État de New York et devant le corps législatif de l'État du Kansas. J'ai donné des conférences sur le sujet des nouvelles religions dans des collèges, des universités et dans le cadre de conférences aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Chine et en Europe.

7. J'ai étudié en profondeur l'Église de Scientologie depuis 1976. J'ai lu suffisamment d'ouvrages parmi la vaste littérature de la Scientologie (ses Écritures), de manière à pouvoir étayer les opinions exprimées ci-dessous. Je suis allé visiter les Églises de Scientologie de Toronto, de S<sup>t</sup> Louis, de Portland dans l'Oregon, de Clearwater en Floride, de Los Angeles et de Paris et m'y suis familiarisé avec les travaux quotidiens de l'Église. J'ai aussi interviewé de nombreux membres de l'Église de Scientologie. Je suis également familier avec pratiquement tout ce qui a été écrit à propos de la Scientologie, en partant des ouvrages impartiaux des universitaires pour aboutir aux récits journalistiques que ces écrits soient favorables ou non.

8. En ma qualité d'universitaire spécialisé dans la religion comparative, j'affirme qu'un mouvement, pour être qualifié de religion et qu'un groupe pour constituer une église, doivent posséder trois des caractéristiques ou indices, présents dans toutes les religions de ce monde. Ci-après je définie ces 3 caractéristiques.

---

EN MA QUALITÉ  
D'UNIVERSITAIRE  
SPÉCIALISÉ DANS LA  
RELIGION COMPARATIVE,  
J'AFFIRME QU'UN  
MOUVEMENT, POUR ÊTRE  
QUALIFIÉ DE RELIGION ET  
QU'UN GROUPE POUR  
CONSTITUER UNE ÉGLISE,  
DOIVENT POSSÉDER TROIS  
DES CARACTÉRISTIQUES  
OU INDICES, PRÉSENTS  
DANS TOUTES  
LES RELIGIONS DE  
CE MONDE...

---

- a) Premièrement, une religion doit posséder un système de croyances ou de doctrines qui mettent les croyants en relation avec le sens ultime de la vie (Dieu, l'Être suprême, la Lumière intérieure, l'Infini, etc.)
- b) Deuxièmement, le système de croyances doit déboucher sur des pratiques religieuses pouvant être divisées en 1) norme de comportement (commandements positifs et interdictions ou tabous négatifs) et en 2) rites et cérémonies, ordinations, sermons, prières, funérailles pour les défunts, mariages, méditation, purifications, études des écritures, bénédictions, etc.)
- c) Troisièmement, le système de croyances et de pratiques doit unifier un ensemble de croyants et ou de membres, de façon à constituer une communauté identifiable qui a une administration soit hiérarchique, soit de congrégation et qui possède un mode de vie fondé sur la spiritualité

en harmonie avec l'ultime propos de la vie, tel que perçu par ses adhérents.

Toutes les religions n'attacheront pas le même degré d'importance à chacune de ces caractéristiques mais toutes les possèdent de façon perceptible.

9. Me fondant sur ces trois indices et sur mes recherches concernant l'Église de Scientologie, je suis en mesure d'affirmer sans hésitation que l'Église de Scientologie est une religion sincère et authentique (*bona fide*). Elle possède toutes les indications essentielles des religions présentes dans le monde : 1) un système de croyances bien défini ; 2) qui débouche sur des pratiques religieuses (normes positives et négatives de comportement) ; et 3) qui maintient un ensemble de croyants au sein d'une communauté religieuse identifiable, distincte des autres communautés religieuses.

---

**ME FONDANT SUR CES TROIS INDICES ET SUR MES RECHERCHES CONCERNANT L'ÉGLISE DE SCIENTOLOGIE, JE SUIS EN MESURE D'AFFIRMER SANS HÉSITATION QUE L'ÉGLISE DE SCIENTOLOGIE EST UNE RELIGION SINCÈRE ET AUTHENTIQUE.**

---

## I. Système de croyances

10. En ce qui concerne le système de croyances de la Scientologie, il existe un matériel religieux très vaste dans lequel un universitaire intéressé doit s'orienter. De plus, la Scientologie, tout comme les autres traditions religieuses de l'histoire, se développe, a évolué et continue de le faire. On peut mentionner des ouvrages clés écrits par L. Ron Hubbard tels que « La Dianétique : la Science moderne de la santé mentale », « Scientologie, les Fondements de la pensée », « Les conférences de Phoenix », tout comme les volumineux manuels de formation et de gestion. Mais cela ne

serait que la partie visible de l'iceberg représenté par les écritures de la Scientologie. A la base de tout, on trouve les écrits de L. Ron Hubbard qui constituent la seule source d'inspiration de toutes les doctrines scientologiques concernant l'audition et la formation.

11. Suite aux interviews que j'ai effectuées auprès de scientologues et d'après les études que j'ai faites de leurs Écritures, j'ai pu conclure que les membres de cette Église adhèrent à un credo de base, dans lequel ils reconnaissent que l'Homme est fondamentalement

bon, que l'esprit peut être sauvé et que la guérison des souffrances à la fois spirituelles et physiques vient de l'esprit. In extenso, le credo affirme :

### **Le Credo de l'Église de Scientologie**

*Nous, les membres de l'Église, croyons :*

*Que tous les hommes, quelle que soit leur race, couleur ou croyance, ont été créés avec des droits égaux ;*

*Que tous les hommes ont le droit inaliénable d'avoir leurs propres pratiques religieuses et de les exercer ;*

*Que tous les hommes ont le droit inaliénable de vivre leur propre vie ;*

*Que tous les hommes ont le droit inaliénable à leur santé mentale ;*

*Que tous les hommes ont le droit inaliénable d'avoir leur propre défense ;*

*Que tous les hommes ont le droit inaliénable de concevoir, choisir, assister ou soutenir leurs propres organisations, églises et gouvernements ;*

*Que tous les hommes ont le droit inaliénable de penser librement, de parler librement, d'écrire librement leurs propres opinions et de s'opposer, de se prononcer ou d'écrire sur les opinions des autres ;*

*Que tous les hommes ont le droit inaliénable de créer leur propre espèce ;*

*Que les âmes des hommes ont les droits des hommes ;*

*Que l'étude du mental et la guérison des maladies d'origine mentale ne devraient pas être séparées de la religion, ni tolérées dans les domaines non religieux ;*

*Et qu'aucun agent autre que Dieu n'a le pouvoir de suspendre ou de négliger ces droits, de façon ouverte ou couverte ;*

*Et nous, membres de l'Église, croyons :*

*Que l'homme est fondamentalement bon ;*

*Qu'il cherche à survivre ;*

*Que sa vie dépend de lui-même, de ses semblables et de l'accomplissement de sa fraternité avec l'univers ;*

*Et nous, membres de l'Église, croyons que les lois de Dieu interdisent à l'homme :*

*De détruire sa propre espèce ;*

*De détruire la raison des autres ;*

*De détruire ou d'asservir l'âme d'un autre ;*

*De détruire ou de réduire la survie de ses compagnons ou de son groupe.*

*Et nous, membres de l'Église, croyons que l'esprit peut être sauvé et que seul l'esprit peut sauver ou guérir le corps.*

(The backgrounds and Ceremonies of the Church of Scientology of California, World Wide, Los Angeles, 1970, p. 56). Ce credo élabore et complète l'enseignement de la Scientologie sur les Huit Dynamiques. Une dynamique est un désir, une recherche ou une impulsion de survie, au niveau du Moi, du sexe (incluant la procréation en tant que famille), du groupe, de l'ensemble de l'humanité, de l'ensemble des choses vivantes, de tout l'univers physique, de l'esprit et pour finir au niveau de l'Infini et de Dieu. Contrairement à certaines présentations publiques de la Scientologie, l'Église a toujours affirmé une croyance dans la dimension spirituelle et en particulier la croyance en un Être suprême. Les premières éditions de « Scientologie, les Fondements de la pensée » affirment expressément : « La Huitième Dynamique constitue le désir d'une existence en tant qu'Infini. Cela est également identifié comme l'Être suprême » (Fondements de la pensée, 1956, p. 38). Il est attendu de la moyenne des croyants qu'ils se réalisent aussi complètement que possible, dans l'ensemble des huit dynamiques et obtiennent par là, une compréhension de l'Être suprême, ou comme les scientologues préfèrent le dire, de l'Infini.

**NOUS, LES MEMBRES DE  
L'ÉGLISE, CROYONS :  
QUE TOUS LES HOMMES,  
QUELLE QUE SOIT LEUR  
RACE, COULEUR OU  
CROYANCE, ONT ÉTÉ CRÉÉS  
AVEC DES DROITS ÉGAUX ;  
QUE TOUS LES HOMMES  
ONT LE DROIT INALIÉNABLE  
D'AVOIR LEURS PROPRES  
PRATIQUES RELIGIEUSES  
ET DE LES EXERCER ;  
QUE TOUS LES HOMMES  
ONT LE DROIT INALIÉNABLE  
DE VIVRE LEUR PROPRE VIE ;  
QUE TOUS LES HOMMES  
ONT LE DROIT INALIÉNABLE  
À LEUR SANTÉ MENTALE ;  
QUE TOUS LES HOMMES  
ONT LE DROIT  
INALIÉNABLE D'AVOIR LEUR  
PROPRE DÉFENSE...**

12. Les scientologues définissent l'essence spirituelle de l'Homme comme un « thétan », ce qui est l'équivalent de la notion traditionnelle de l'âme. Ils croient que ce « thétan » est immortel et a habité différents corps au cours de « vies antérieures ». La doctrine scientologue des vies antérieures a de nombreuses affinités avec l'enseignement bouddhiste sur le samsara ou sur la transmigration de l'âme. J'en dirai plus sur l'âme, plus loin au paragraphe 16 (a).

13. Le credo de la Scientologie peut être comparé au credo classique chrétien de Nicaea (325 ap. J.-C.), à la Confession luthérienne d'Augsburg (1530 ap. J.-C.) et à la Confession presbytérienne de Westminster (1646 ap. J.-C.) car, comme ces tout premiers credos, il définit à l'intention du croyant l'ultime propos de la vie et forme et détermine des codes de conduite et de culte conformes à ce credo. Il définit ainsi un ensemble d'adhérents qui souscrivent à ce credo. Tout comme les credos classiques, le Credo de l'Église de Scientologie donne un sens aux réalités transcendantes : l'âme, l'aberration spirituelle ou péché, le salut, la guérison par l'intermédiaire de l'esprit, la liberté du croyant et l'égalité spirituelle de tous.

14. D'après leur credo, les scientologues distinguent entre l'esprit « réactif » ou passif (inconscient) et l'esprit « analytique » ou actif. L'esprit réactif enregistre ce que les adhérents appellent des « engrammes ». Ce sont les traces spirituelles des maux, des blessures ou des chocs. Il est dit que l'esprit réactif garde trace d'engrammes remontant à l'âge foetal et appartenant mêmes aux vies antérieures. La notion théologique des « engrammes » est très proche de la doctrine bouddhiste de la « trame d'enchevêtrement » remontant aux précédentes incarnations et entravant l'ob-

tention de la connaissance totale. Les scientologues pensent qu'à moins de n'être libérés de ces engrammes, la capacité de survie de chacun, aux niveaux des « huit dynamiques », joie, intelligence et bien-être spirituel est sérieusement atteint. C'est en se fondant sur cette croyance ou cette connaissance spirituelle que les adhérents trouvent leur motivation pour passer par les nombreux niveaux d'audition et de formation, qui constitue la pratique religieuse centrale de la Scientologie. Je parlerai de l'audition et de la formation avec de plus amples détails au paragraphe 16. On appelle « pré-clair », le néophyte ou la personne qui commence le processus de l'audition/formation, et la personne qui n'a plus ses propres engrammes est appelée « clair ». Cette distinction peut être comparée à la distinction chrétienne entre le péché et la grâce et à la distinction bouddhiste entre la non-connaissance (sanskrit : avidya) et l'état de connaissance totale (bodhi).

15. Les scientologues ne parlent pas de l'état de clair simplement en termes de bien-être individuel. Ils pensent que l'audition et la formation ont un effet bénéfique sur la famille, le groupe, l'environnement et la sphère d'influence de la personne. En d'autres termes, l'effet bénéfique rejait sur l'ensemble des huit dynamiques. Les scientologues pensent également qu'il est de leur responsabilité d'améliorer le monde les entourant et qu'ils doivent aider leurs prochains à atteindre l'état de « clair ». Ils pensent que lorsque suffisamment de personnes auront atteint l'état de clair, le propos central de la Scientologie, tel qu'énoncé par L. Ron Hubbard, sera réalisé : « Une civilisation sans démence, sans criminels et sans

---

**LE CREDO DE L'ÉGLISE DE SCIENTOLOGIE DONNE UN SENS AUX RÉALITÉS TRANSCENDANTES : L'ÂME, L'ABERRATION SPIRITUELLE OU PÉCHÉ, LE SALUT, LA GUÉRISON PAR L'INTERMÉDIAIRE DE L'ESPRIT, LA LIBERTÉ DU CROYANT ET L'ÉGALITÉ SPIRITUELLE DE TOUS.**

---

guerres où les gens capables peuvent devenir plus capables, où les honnêtes gens ont des droits et où l'homme est libre d'atteindre des sommets plus élevés » (*Scientologie : Les Fondements de la pensée*, 1956, p. 112). Dans le cadre de cette quête visant à se défaire des conditions débouchant sur la non-confiance, la guerre d'auto-destruction, la Scientologie n'est pas différente de toutes les autres religions missionnaires ou évangélistes, à savoir le bouddhisme, le judaïsme, la chrétienté et l'Islam.

16. Trois des aspects des buts de la Scientologie visant à rendre la planète claire pour l'obtention d'une civilisation

meilleure prouvent que le système de croyances de l'Église est pleinement fondé sur le modèle des autres grandes religions historiques, passées et contemporaines. Ces trois aspects sont a) son caractère missionnaire, b) son universalité et c) la notion de responsabilité et d'engagement ultime.

a) Premièrement, la quête religieuse de la Scientologie est envisagée en termes de mission sacrée, qui s'adresse à tous et est à la disposition de tous. Ainsi, les prophètes de la Bible tels qu'Amos, Isaïe et

Jérémie eurent la révélation que leur mission était d'aller prêcher la paix, la justice et l'amour dans les nations du monde entier. De même, les missionnaires bouddhistes du deuxième siècle avant J.-C. ressentirent intérieurement un appel les poussant à aller répandre la parole de Bouddha en Extrême-Orient, à savoir en Chine, en Indochine, en Indonésie, en Corée et au Japon. Aujourd'hui, les missionnaires bouddhistes japonais répandent leur message en Europe et aux

Amériques. Et, Jésus de Nazareth considérait son évangile comme ayant un but missionnaire ; en conséquence, il envoya ses disciples dans tous les pays. L'aspect missionnaire de l'Islam est si considérable qu'il représente à l'heure actuelle la religion historique se propageant le plus rapidement dans le monde, particulièrement en Afrique et en Asie orientale. Dans son effort de « mise au clair » de la planète dans le but d'une civilisation renouvelée, les efforts missionnaires de la Scientologie se conforment parfaitement au modèle des grandes religions.

b) Deuxièmement, la Scientologie considère sa mission en des termes universels. En conséquence, elle a décidé d'ouvrir des missions dans le monde entier, de façon à mettre la technologie d'audition et de formation à la disposition du monde entier. Le parallèle historique le plus évident avec une religion historique et traditionnelle, se trouve dans les instructions de Jésus à ses disciples : « Allez et enseignez à toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit » (Matthieu 28,19). Au huitième siècle avant J.-C, le prophète israélite Amos fut poussé à répandre la parole de Dieu, non seulement à Judas et à Israël mais aussi à Damas, Gaza, Ashkelon, Tyre, Sidon et Edom qui étaient tous des états-villes ne partageant pas les croyances d'Israël dans le Dieu des Pères (Amos, chapitre 1-2). Aujourd'hui, les musulmans établissent des mosquées complètement opérationnelles dans des villes telles que Londres, Los Angeles, Toronto et même Séoul, car ils croient en la valeur universelle de la parole du Prophète Mohammed. De même, les chefs spirituels bouddhistes et hindous védantistes amènent en nos

**LE SYSTÈME DE  
CROYANCES DE L'ÉGLISE  
EST PLEINEMENT  
FONDÉ SUR LE MODÈLE  
DES AUTRES GRANDES  
RELIGIONS HISTORIQUES,  
PASSÉES ET  
CONTEMPORAINES.  
CES TROIS ASPECTS SONT  
A) SON CARACTÈRE  
MISSIONNAIRE,  
B) SON UNIVERSALITÉ ET  
C) LA NOTION DE  
RESPONSABILITÉ ET  
D'ENGAGEMENT ULTIME.**

lieux leurs enseignements sacrés et leurs façons de vivre car ils sont convaincus de l'application universelle de leurs enseignements. Une fois encore, sous cet aspect, la Scientologie suit le modèle des religions historiques, en ce qui concerne la propagation mondiale de sa technique d'audition et de formation qui, selon les missionnaires scientologues, sera bénéfique à l'ensemble de l'humanité.

- c) Troisièmement, le but avoué de la Scientologie est d'aider suffisamment de personnes à atteindre l'état de « clair », pour que la destinée de la civilisation en soit améliorée. Ce but a le caractère d'une préoccupation et d'un engagement ultimes. Chacune des grandes religions historiques possède un noyau d'enseignements qui est à la source de l'irrésistible motivation de ses fervents, les poussant à remplir leur mission religieuse à l'échelle du monde entier, avec un sentiment d'urgence et de finalité. Pour le bouddhiste, ce noyau d'enseignements se résume en la notion religieuse de « libération » (« moksa ») des liens emmêlés du désir insatiable et dans l'octroi de la béatitude par la pensée non égoïste (« nirvana »). L'écrit bouddhiste, « le Dhammapada », voit le Bouddha déclarer : « Tous les chevrons (de ma vieille maison) sont cassés, la poutre maîtresse est brisée ; mes pensées sont pures d'illusions ; j'ai conquis l'extinction de mon désir insatiable » (section 154). Le caractère ultime de ce réveil est ce qui a motivé dans le passé et ce qui motive aujourd'hui chaque moine ou missionnaire bouddhiste. Comme je l'ai mentionné plus haut, la croyance scientologue dans les vies antérieures et dans la réincarnation est très proche de l'idée bouddhiste de « sam-sara » ; de même, la notion sciento-

logue de « mise au clair » a de sérieuses affinités avec la croyance bouddhiste dans le « moska ». A l'image des missionnaires bouddhistes qui tentèrent dans le passé d'offrir à tous les êtres sensibles, la « libération » des désir insatiables de l'existence, le missionnaire scientologue tente d'offrir à tout un chacun l'opportunité de se débarrasser des « engrammes » entravant la survie universelle, la paix et l'abondance, en devenant « clair ». Les Bouddhistes Zen au Japon, cherchent à atteindre le « satori » ou « l'éclairement soudain », pour l'ensemble de l'humanité et la force de leur croyance les a amenés à fonder des monastères aux Amériques et en Europe. La conviction musulmane dans le caractère ultime de la parole du Prophète Mohammed — résumée dans le grand « shahada » : « Il n'y a de Dieu autre qu'Allah, et Mohammed est son prophète » — fournit aux missionnaires de l'Islam la conviction nécessaire de procéder à des conversions à l'échelle mondiale. Dans la tradition biblique, le noyau de croyance le plus fort qui motiva et continue à motiver l'activité missionnaire, se trouve dans la profonde croyance en l'idée que Dieu désire le salut ultime et la Rédemption universelle de toute l'humanité.

Ainsi le prophète Isaïe voyait le salut divin de toutes les nations, dans la création d'une Jérusalem céleste sur terre, où tout le vivant vénérerait l'unique et véritable Dieu (Isaïe 66, 22-23). Dans le Nouveau Testament, la Rédemption forgée par Dieu en Jésus-Christ est considérée par l'apôtre Paul, non seulement comme le salut des Chrétiens ou même comme celui

---

**LE BUT AVOUÉ DE LA  
SCIENTOLOGIE EST  
D'AIDER SUFFISAMMENT  
DE PERSONNES À  
ATTEINDRE L'ÉTAT DE  
« CLAIR », POUR QUE  
LA DESTINÉE DE LA  
CIVILISATION EN SOIT  
AMÉLIORÉE. CE BUT A  
LE CARACTÈRE D'UNE  
PRÉOCCUPATION ET D'UN  
ENGAGEMENT ULTIMES.**

---

de toute l'humanité, mais comme une promesse de libération universelle, de restauration et de re-création du cosmos lui-même (Romain 8,19-23). Dans ce contexte, la croyance scientologue en la mission de « mise au clair de la

planète », visant à déboucher sur une civilisation renouvelée, correspond dans l'ensemble au caractère ultime de la conviction qui caractérise la motivation et la foi des plus grandes religions historiques du monde.

## II. Pratiques religieuses

17. En termes de pratiques religieuses, la Scientologie possède les formes religieuses et cérémonielles typiques des principales religions, à savoir, l'initiation ou baptême (qui est appelée « attribution du nom » par les Scientologues), le mariage, les funérailles, etc. Cependant, la Scientologie possède une pratique religieuse fondamentale unique appelée l'audition. Celle-ci peut être comparée aux niveaux progressifs de méditation des catholiques romains, des bouddhistes et des hindous védantistes. De manière concomitante avec l'audition, il y a aussi « la formation »

dont je parlerai plus en détails au paragraphe 16 (b).

a) L'audition consiste en un processus d'instruction religieuse, au cours duquel les guides spirituels (des ministres scientologues entraînés à cet effet) guident les adhérents le long des étapes de connaissance spirituelle. Les Scientologues croient qu'en progressant activement en audition, ils aident à libérer l'âme ou « thétan » de ses confuses complications ou « engrammes ». Les étapes de l'audition et de l'enseignement sont appelées « grades » et elles sont indiquées sur le « Tableau de classifi-

cation, de gradation et des caractéristiques de Conscience ». Ce tableau représente de façon métaphorique la distance existant entre les degrés inférieurs et supérieurs de l'existence spirituelle. Les Scientologues appellent ce tableau le « Pont vers la liberté totale » ou, plus simplement le « Pont ». Le « Pont » détaille le continuum spirituel, allant de la « non-existence » négative, en passant par les niveaux intermédiaires de « communication », de « connaissance », de « capacité », puis par celui de « clair » et de « source », pour aboutir enfin « à la puissance sur l'ensemble des 8 dynamiques ». L'ensemble de la pratique religieuse scientologue vise, par l'audition et la formation, à l'acquisition de la connaissance spirituelle et à la formation des auditeurs qui sont les conseillers spirituels de l'Église. Ces étapes graduelles sont remarquablement similaires aux étapes et aux niveaux d'inspiration religieuse et spirituelle, identifiés dans les fameux traités chrétiens « Voyage de l'Esprit en Dieu », écrit par le théologien franciscain médiéval S' Bonaventure et « Exercices spirituels » écrit par Saint-Ignace de Loyola, le fondateur des Jésuites. Le but spirituel de l'audition est en premier lieu de devenir « clair », c'est-à-dire libéré de ces nuisibles « engrammes » et,

L'AUDITION CONSISTE  
EN UN PROCESSUS  
D'INSTRUCTION  
RELIGIEUSE, AU COURS  
DUQUEL LES GUIDES  
SPIRITUELS  
(DES MINISTRES  
SCIENTOLOGUES  
ENTRAÎNÉS À CET EFFET)  
GUIDENT LES ADHÉRENTS  
LE LONG DES ÉTAPES DE  
CONNAISSANCE SPIRITUELLE.

ensuite de devenir un « thétan opérant » (OT), signifiant que l'on devient causatif sur « la vie, la pensée, la matière, l'énergie, l'espace et le temps ». Même s'ils ne s'opposent pas à la consultation de médecins en réponse aux maux physiques, les Scientologues sont fermement opposés à l'utilisation des médicaments psychotropes qui, selon eux, entravent la guérison spirituelle et mentale, plutôt qu'ils ne l'aident.

- b) L'autre pratique religieuse de base de la Scientologie est la formation. Elle implique une étude intense des Écritures de l'Église. Même si un des importants aspects de la formation est l'éducation individuelle d'auditeurs capables d'administrer l'audi-

tion aux paroissiens, la formation d'auditeur a aussi une composante individuelle et spirituelle tout aussi importante. Comme décrit ci-dessous aux paragraphes 23 à 27, cet élément spirituel est en accord avec l'importance que la Scientologie et les religions orientales attachent à la méditation et au culte d'instruction, plutôt qu'au culte de célébration, prévalant dans la plupart des religions occidentales. La doctrine de la Scientologie affirme que la formation occasionne une bonne moitié des bénéfices spirituels que les paroissiens obtiennent en progressant sur le « Pont ».

---

**MÊME S'ILS NE S'OPPOSENT PAS À LA CONSULTATION DE MÉDECINS EN RÉPONSE AUX MAUX PHYSIQUES, LES SCIENTOLOGUES SONT FERMEMENT OPPOSÉS À L'UTILISATION DES MÉDICAMENTS PSYCHOTROPES QUI, SELON EUX, ENTRAVENT LA GUÉRISON SPIRITUELLE ET MENTALE, PLUTÔT QU'ILS NE L'AIDENT.**

---

### III. Communauté d'Église

18. De même que toutes les religions qui me sont connues, la Scientologie possède une vie communautaire et une organisation ecclésiastique qui fonctionne à la fois dans un but de conservation et d'expression de son système de croyances et dans celui de l'encouragement des pratiques religieuses. En termes ecclésiastiques, l'Église de Scientologie se présente comme une organisation hiérarchique plutôt que comme une congrégation. Les religions de congrégation exercent leur autorité en élisant localement des ministres pour leurs églises, en votant la nouvelle formulation des systèmes de croyances (credos), les pratiques religieuses et l'administration politique de l'Église. La plupart des confessions protestantes présentes aux États-Unis sont administrées sous forme de congrégation. Elles

exercent, en quelque sorte, leur autorité de la base vers le sommet. À l'opposé, les religions hiérarchiques exercent leur autorité par nomination et délégation du sommet vers la base, soit en partant d'une figure religieuse centrale, comme le Souverain Pontife dans le Catholicisme romain et le Dalaï-Lama dans le Bouddhisme tibétain, soit en partant d'un corps exécutif central, comme un synode d'évêques ou un conseil d'anciens. Mon étude de l'Église de Scientologie m'a montré qu'elle suit le type classique d'administration hiérarchique ecclésiastique.

19. Je vais maintenant exposer brièvement l'organisation de l'Église de Scientologie. L. Ron Hubbard, décédé en 1986, était et reste l'unique source de la doctrine et de la technologie religieuse

**L'ÉGLISE ET LES  
INTERVIEWS QUE J'AI  
CONDUITS AUPRÈS DE SES  
MEMBRES, MONTRENT  
AU-DELÀ DE TOUT DOUTE  
RAISONNABLE QUE LA  
SCIENTOLOGIE POSSÈDE  
TOUS LES ATTRIBUTS  
COMMUNS AUX RELIGIONS  
À TRAVERS L'HISTOIRE :  
UN SYSTÈME DE  
CROYANCES BIEN DÉFINI,  
DES PRATIQUES  
RELIGIEUSES CONSTANTES  
ET UNE ADMINISTRATION  
ECCLÉSIASTIQUE  
ET HIÉRARCHIQUE.**

scientologue, y compris pour les niveaux supérieurs de « thétans opérants ». Au sein de l'Église de Scientologie, la plus haute autorité ecclésiastique est exercée par l'Église de Scientologie Internationale (Church of Scientology International « CSI ») et par le Centre de Technologie Religieuse (Religious Technology Center « RTC »). La CSI est « l'église-mère » et a la principale responsabilité de la propagation du credo scientologue, dans le monde. La toute première fonction du RTC est de conserver, de maintenir et de protéger la pureté de la technique scientologue et de s'assurer de son application est correcte et éthique, en accord avec les principes de la foi. Le RTC fonctionne de façon très similaire à la Congrégation pour la doctrine de la foi, identifiée dans le Catholicisme romain. Audessous de la CSI et du RTC on trouve les Missions Scientologues Internationales (Scientology Missions International « SMI »), qui assument les fonctions « d'église-mère » pour les missions, du monde entier. Cette structure est très similaire à la « First Church of Christian Science » qui est située à Boston et qui sert également d'église-mère à toutes les autres églises de la Science chrétienne. Pour

toutes les disputes doctrinales, le RTC constitue l'ultime et finale cour d'appel de la Scientologie, tout comme le Vatican et ses congrégations constituent les cours d'appel souveraines dans le Catholicisme romain. Il me faut également ici mentionner la « Sea Org(anisation) ». La « Sea Org » est composée de membres de l'Église de Scientologie qui font vœu de servir « pour un milliard d'années », signifiant ainsi leur engagement à servir l'Église pour la durée de cette vie et de nombreuses vies à venir.

La « Sea Org » est devenue à la Scientologie ce que les jésuites sont au Catholicisme romain. C'est des rangs de la « Sea Org » que sont sortis pratiquement tous les dirigeants de l'Église.

20. La Scientologie se décrit comme « une philosophie religieuse appliquée ». Certains se sont servis de cette phrase pour argumenter que la Scientologie n'est pas une religion. Mais, comme indiqué plus avant, mes recherches sur les enseignements de l'Église et les interviews que j'ai conduits auprès de ses membres, montrent au-delà de tout doute raisonnable que la Scientologie possède tous les attributs communs aux religions à travers l'histoire : un système de croyances bien défini, des pratiques religieuses constantes et une administration ecclésiastique et hiérarchique. De plus, le mot « philosophie » peut avoir plusieurs significations et n'est pas incompatible avec le mot « religion ». Littéralement, le mot « philosophie » veut dire « amour de la sagesse » et toutes les religions connues du genre humain prêchent une quelconque sorte de « sagesse » ou perception de l'ultime vérité. Les interviews que j'ai conduits auprès des Scientologues ont révélé que les adeptes considèrent le mot « philosophie » comme se référant à l'ultime signification de la vie et de l'univers, au sens « religieux » du terme. La « philosophie » de la Scientologie est reliée à la croyance en l'immortalité de l'âme et de sa destinée éternelle. En employant des concepts philosophiques et en soulignant l'application de ses enseignements, la Scientologie ne diffère certainement pas de toutes les autres religions que je connais. La religion se rattache toujours à la philosophie. Dans son œuvre brillante la « Summa Theologica », Saint-Thomas d'Aquin, le grand théologien de l'histoire du Catholicisme romain, emploie maints concepts, termes

et constructions philosophiques qu'il emprunte au philosophe grec Aristote et il recommande l'application morale de ces notions « philosophiques ». Et, cependant, personne n'oserait cataloguer la « Summa » comme autre chose qu'un traité religieux du plus haut niveau. La phrase « une philosophie religieuse appliquée » n'empêche en aucun cas la Scientologie d'être une foi religieuse sincère et authentique (*bona fide*), au plein sens du terme.

21. Les religions occidentales — particulièrement le Judaïsme, le Christianisme et l'Islam — ont traditionnellement été exclusives par nature. Chaque foi affirme être la seule vraie foi, en vertu de l'unicité de sa foi religieuse, de son sauveur, de son prophète, de son chemin vers le salut ou de son interprétation de l'ultime signification de la vie et de la vérité. Cette caractéristique d'exclusivité est absente de la plupart des religions orientales comme l'Hindouisme, le Bouddhisme, le Confucianisme, le Shintoïsme et le Taoïsme. En Orient, la même et unique personne peut être initiée à la vie en tant que shintoïste, mariée à la foi selon les rites shintô et chrétien et finalement être enterrée suivant le rite bouddhiste, sans avoir à « choisir » quelle religion est la

« bonne ». A l'heure actuelle, même la Chrétienté occidentale perd son caractère d'exclusivité, comme le prouvent diverses confessions, profondément engagées dans un dialogue théologique interreligieux et des cultes intercommunautaires. Une telle « pluriconfessionnalité » n'est pas du tout surprenante et est parfaitement compréhensible pour les universitaires spécialisés en religion qui étudient les pratiques courantes originelles. Même si la Scientologie est très proche des traditions hindoue et bouddhiste, elle n'est pas complètement non exclusive. La Scientologie n'impose pas à ses membres de renoncer à leurs précédentes croyances religieuses ou à leurs affiliations à d'autres églises ou ordres religieux. Ceci est dans la ligne de la tendance pluriconfessionnelle de notre temps. Néanmoins, dans la pratique, les Scientologues s'impliquent en général complètement dans la religion scientologue, à l'exclusion de toute autre foi. En tout cas, la largeur d'esprit démontrée envers les personnes venant d'autres traditions religieuses ne porte, en aucune manière, atteinte à l'identité religieuse spécifique à la Scientologie.

---

**LA SCIENTOLOGIE  
N'IMPOSE PAS À SES  
MEMBRES DE RENONCER  
À LEURS PRÉCÉDANTES  
CROYANCES RELIGIEUSES  
OU À LEURS AFFILIATIONS  
À D'AUTRES ÉGLISES  
OU ORDRES RELIGIEUX.**

---

## IV. Le culte de la Scientologie

22. Il n'existe pas de définition absolue du culte pouvant être appliquée en toute impartialité à toutes les formes de religion. A la fin du paragraphe 8, ci-dessus, j'ai noté, par rapport aux preuves de religion, que toute religion possède trois d'entre elles (un système de croyance, des pratiques religieuses et une

communauté religieuse), d'une quelconque façon, même si aucune religion ne les présente de la même manière ou avec la même intensité. Ces variations sont ce qui rendent les religions uniques. Ainsi le Catholicisme romain, l'Orthodoxie orientale et le haut Anglicanisme attachent énormément d'importance aux

**CELUI QUI ÉTUDIE LES  
RELIGIONS N'A PAS À  
CROIRE CE QUE LE  
CROYANT CROIT, MAIS SI  
IL VEUT VRAIMENT  
COMPRENDRE LE  
PHÉNOMÈNE RELIGIEUX,  
IL SE DOIT DE FAIRE  
QUELQUE PEU L'EFFORT  
DE PENSER DE LA  
MANIÈRE DONT LE  
CROYANT CROIT.**

rituels, y compris aux habits de cérémonie, aux processions, aux cierges, aux Hymnes, à l'eau bénite, à l'encens et ainsi de suite. A l'opposé, pour nombre de confessions protestantes strictes, comme les Brethrens, de telles formes d'ornements de cérémonie sont considérées comme un peu superstitieuses, si ce n'est totalement idolâtres. Dans ces branches du christianisme, le culte se réduit au prêche de la parole, à quelques hymnes peut-être et à la prière. Au sein des Sociétés Religieuses d'Amis — connues plus communément sous le nom de Quakers — la Réunion pour le Culte ne consiste pas du tout en des actes externes mais en un rassemblement en silence durant lequel les membres ont l'occasion de partager ou non, une brève parole d'inspiration. De même, le principal acte de culte dans les monastères bouddhistes est représenté par une méditation totalement silencieuse et durant de longues périodes de temps. Celle-ci est centrée non pas sur l'hommage d'une Divinité Suprême mais sur l'extinction du Moi et la libération des enchevêtrements de l'existence.

23. L'impossibilité d'identifier une quelconque définition fixe et rigide du culte impose que l'on garde une certaine flexibilité pour cette notion lors de l'étude comparative. La plupart des définitions offertes par les dictionnaires approchent ce problème, en incluant plusieurs idées sous le concept de culte. Tout d'abord, le culte se voit inclure les idées de « rites » et de « cérémonies ». Certains des spécialistes de la religion considèrent les rites et les rituels comme « transformateurs ». Par exemple, lors du rite chrétien de baptême, un initié passe d'un état (de péché) à un autre état (de grâce). Dans les sociétés

primitives, les rites de passage transforment les néophytes de l'enfance vers la vie adulte. Le processus scientologue de l'audition faisant passer de l'état de « pré-clair » à celui de « clair » serait transformateur en ce sens. Réciproquement, les cérémonies sont considérées comme « conservatoires », en cela qu'elles affirment et confirment le *statu quo*. Souvent, diverses formes de Sabbath et de services dominicaux sont en ce sens des cérémonies. Les cérémonies confirment à la communauté de croyants son statut d'ensemble et son identité en tant que confession. Les rites et les cérémonies sont souvent, mais pas nécessairement toujours, accompagnés d'attirails élaborés, parmi lesquels on trouve des vêtements, de la danse, de la musique, des aspersiones et des purifications sacrées, des sacrifices d'animaux et de nourriture, des gestes tels que des bénédictions et ainsi de suite.

24. Ensuite, les spécialistes en religion admettent universellement que les rites et les cérémonies ne peuvent pas être le but suprême du culte. Par conséquent, la plupart des définitions renferment d'autres notions telles que des « pratiques », des « actes » et des « observances ». Ces autres notions sont mentionnées dans les définitions communes pour de bonnes raisons. Le culte des uns peut être la superstition des autres. Et ce qui peut apparaître au croyant d'une foi comme un acte sans signification — par exemple, le signe de croix pour un protestant — peut être un acte de dévotion pour un autre. Ainsi les chercheurs spécialisés dans la religion s'obligent à considérer les actes religieux dans le contexte de la totalité d'une religion spécifique, à savoir, en termes de buts et d'intentions ultimes d'un ensemble de croyants. Celui qui étudie les religions n'a pas à croire ce que le croyant croit, mais si il veut vrai-

ment comprendre le phénomène religieux, il se doit de faire quelque peu l'effort de penser de la manière dont le croyant croit. C'est seulement de ce point de vue que ce spécialiste en religion peut arriver à déterminer quels actes, pratiques et observances représentent un culte, dans le contexte d'une communauté religieuse donnée.

25. Sous la définition élargie de culte religieux (actes, pratiques, observances), nous pouvons inclure des sujets tels que l'étude des textes sacrés, la formation d'autres personnes à l'étude et à la récitation de ces textes et diverses formes d'instruction religieuse. Certaines religions imprègnent même ces sortes d'actes avec des cérémonies sacrées. Au Japon, dans les monastères Zen, j'ai observé des novices Zen transportant cérémonieusement des copies du Sutra Lotus et les mémorisant avec solennité en les psalmodiant rituellement. L'étude du Talmud dans les « yeshiva » israélites revêt le même caractère rituel.

26. Dans de nombreuses variétés de culte religieux, le spécialiste universitaire peut détecter deux orientations fondamentales. Un des types de culte est centré sur plus de célébration et de rituel ; l'autre vers plus d'instruction et orienté vers la méditation. La question de savoir si l'audition et la formation scientologues peuvent constituer des formes de culte peut naturellement venir à l'esprit des adhérents des religions occidentales couramment répandues, telles que le Judaïsme, le Christianisme et l'Islam. Au sein de ces religions, le culte est principalement, mais pas exclusivement, centré sur les célébrations publiques, les jours de jeûne, les sermons, le chant des hymnes, le Sabbath ou le culte dominical et sur diverses dévotions. Même si on peut identifier cette forme de culte comme largement

représenté dans la religion orientale, il existe un courant fondamental sous-jacent dans les piétés orientales, attachant une grande importance à la méditation et à l'instruction. Tel que nous l'avons déjà mentionné, au sein de l'hindouisme Vedanta et du Bouddhisme Zen, le culte est centré non pas sur la célébration mais sur la méditation et l'étude des « sutras », des manuels spirituels. Dans le zen, cette étude spirituelle s'accompagne souvent de méditation sur les « koans », de courts adages concis et souvent contradictoires, qui aident le fervent à percer la coquille de la conscience ordinaire afin qu'il ou elle puisse atteindre le « satori », l'édification soudaine.

27. Alors que la découverte et la codification de la technique de l'audition appartiennent exclusivement à L. Ron Hubbard, l'Église de Scientologie et L. Ron Hubbard lui-même, ont toujours admis les affinités que la Scientologie a avec certains des aspects de l'Hindouisme et du Bouddhisme plus particulièrement. La Scientologie partage avec ces deux traditions religieuses, la croyance commune que le processus central du salut repose dans le passage de l'ignorance à la connaissance, de l'enchevêtrement à la liberté et de l'obscurantisme et de la confusion à la clarté et la lumière. Il y a un certain nombre d'années, j'ai publié un article sur les relations entre la Scientologie et le Bouddhisme : Frank K. Flinn, *La Scientologie en tant que Bouddhisme technologique* (Scientology as Technological Buddhism) dans Joseph H. Fitcher, rédacteur, *Alternatives to American Mainline Churches*, New York, Paragon House, 1983, pages 89-110. En accord avec ces traditions orientales, la Scientologie, de façon tout à fait logique, entrevoit le

---

**L'ÉGLISE DE  
SCIENTOLOGIE ET  
L. RON HUBBARD  
LUI-MÊME, ONT  
TOUJOURS ADMIS LES  
AFFINITÉS QUE LA  
SCIENTOLOGIE A, AVEC  
CERTAINS DES ASPECTS  
DE L'HINDOUISME ET  
DU BOUDDHISME PLUS  
PARTICULIÈREMENT.**

---

---

**LA SCIENTOLOGIE  
REVÊT À LA FOIS LES  
FORMES TYPIQUES  
DE LA CÉLÉBRATION DE  
CÉRÉMONIES ET DE CULTE  
ET POSSÈDE SA PROPRE  
ET UNIQUE FORME  
DE VIE SPIRITUELLE :  
L'AUDITION ET  
L'ENTRAÎNEMENT.**

---

culte non tant sous l'angle de la célébration et de la dévotion, mais plutôt sous celui de la méditation et de l'instruction, en soulignant la conscience, l'éclaircissement ou pour employer un terme scientologue la « mise au clair ».

28. Il est important de remarquer que la forme de culte revêtant un aspect de méditation et d'instruction est absente en Occident. Les Israélites orthodoxes pieux envisagent la fervente étude de la Torah ou Loi, comme une forme, si ce n'est comme LA forme de culte. En conséquences, les Israélites mettent en place des « yeshiva », consacrées à l'étude de la Torah et du Talmud. Une « yeshivot » n'est pas seulement un endroit d'éducation ordinaire ; c'est également un endroit de culte. De même les Musulmans ont mis en place des « kuttabs » et des « madrassas » pour l'étude fervente du Coran. D'une manière similaire, nombre d'ordres religieux et monastiques du Catholicisme romain, et plus particulièrement les Cisterciens et les

Trappistes, consacrent une grande partie de leur dévotion à l'étude silencieuse des textes sacrés et à la méditation sur ceux-ci. Cependant, dans l'ensemble, la méditation, l'étude et l'instruction sacrées ne sont pas autant perçues comme des formes de culte en Occident qu'en Orient. En Inde, il est commun que des personnes au crépuscule de leurs vies vendent tous leurs biens de valeur, se rendent en un lieu sacré tel que Varanasi (Bénares) sur le Gange et passent le reste de leur vie à méditer sur les choses divines et occasionnellement à faire des pujas, des offrandes rituelles. Pour le commun des hindous, une telle méditation représente la plus haute forme de culte possible.

29. En dehors de ces discussions, il est parfaitement clair que la Scientologie revêt à la fois les formes typiques de la célébration de cérémonies et de culte et possède sa propre et unique forme de vie spirituelle : l'audition et l'entraînement. En comparaison et contraste, l'Église catholique romaine considère l'ensemble de ces sept sacrements comme des formes de culte. C'est pourquoi l'ensemble des sacrements sont principalement administrés, dans ses églises, par un clergé ordonné. Les sacrements ne sont administrés en dehors des églises que dans des circonstances spéciales comme l'aide aux malades. Les sept sacrements sont le baptême, la confirmation, la confession, la réconciliation ou confession, l'Eucharistie, le mariage, les ordres saints et l'onction des malades et des infirmes. Mais le « sacrement parmi les sacrements », pour les Catholiques romains est l'Eucharistie, communément appelée la Messe, où sont célébrées la mort et la résurrection de Jésus-Christ et sa présence au sein de la communauté croyante. Ainsi l'Église de Scientologie a aussi, pour ainsi dire, son « sacrement parmi les sacrements ». A savoir la technologie de l'audition et de la formation.

Le principal but religieux de l'ensemble des Scientologues pratiquants est de devenir « clair » et d'atteindre le statut de « Thétan opérant » et d'être cause sur « la vie, la pensée, la matière, l'énergie, l'espace et le temps ». Les moyens fondamentaux pour atteindre cela sont les différents niveaux et grades de la formation et de l'audition. L'importance que l'Eucharistie a auprès du Catholique romain se retrouve dans l'audition et la formation, pour le Scientologue. De même que les Catholiques romains considèrent les sept sacrements comme les principaux moyens de salut, les

Scientologues considèrent la technologie d'audition et de formation comme constituant les moyens de base pour atteindre le salut, qu'ils décrivent comme la survie universelle de tous les êtres.

30. En ma qualité d'universitaire spécialisé dans la religion comparative, je voudrais répondre à la question : « Où les catholiques romains ont-ils des lieux de culte ? », par la réponse : « Là où les sept sacrements sont administrés aux adhérents, bien sûr ». A la question : « Où les Scientologues ont-ils des lieux de culte ? », je répondrai : « Là où l'audition et la formation sont administrées aux paroissiens selon les écrits scientologues, bien sûr ». Les travaux de Hubbard sur la Dianétique et la Scientologie représentent les écritures sacrées de l'Église de Scientologie. La majorité de ces travaux est consacrée à ce que les Scientologues appellent la technologie d'audition, la gestion et l'application de l'audition et de la formation aux adhérents. La véritable prépondérance donnée à l'audition dans les travaux d'Hubbard convaincra tout spécialiste de la religion que l'audition et la formation sont les pratiques religieuses centrales et les principales formes de culte de l'Église de Scientologie.

31. En ma qualité d'universitaire spécialisé dans la religion comparative, je peux affirmer sans hésitation que l'audition et la formation constituent les formes centrales de culte, au sein du système de croyances des Scientologues. Et, que les endroits où l'audition et la formation sont administrées aux adhérents sont, sans équivoque, les lieux de cultes de la Scientologie.

Fait ce jour, le 22<sup>e</sup> jour de septembre 1994, à S<sup>t</sup> Louis, dans le Missouri.

(signature) Frank K. Flinn

(signature) Notaire Public

Ma licence expire : CATHERINE M. DAWSON NOTAIRE PUBLIC DE L'ETAT DU MISSOURI COMTE DE ST. LOUIS MA LICENCE EXP. LE 26 JUIN (ILLEGIBLE)



## **Professeur Michael A. Sivertsev**

*La Scientologie : une voie pour se trouver*

### **Introduction**

*Les pratiques et les messages religieux de la Scientologie apparaissent à un moment où il est extrêmement difficile de percevoir les messages spirituels. Il existe en effet de nombreuses raisons rendant une personne insensible à tout message spirituel.*

On peut citer parmi celles-ci :

- 1) la laïcisation massive de la conscience publique ;
- 2) le fait que les doctrines, pratiques et systèmes religieux laissent indifférents la plupart de nos contemporains ;
- 3) les schismes se faisant jour au sein des églises classiques, donnant aux simples croyants cherchant des réponses à leurs interrogations religieuses un sentiment de défiance et de déception ;
- 4) le manque d'expérience de sa propre nature spirituelle et l'identification à de fausses valeurs éphémères — c'est-à-dire la perte de sa propre identité spirituelle — font que certains se mettent à chercher des réponses aux interrogations spirituelles en dehors des structures conventionnelles.

L'aptitude à se voir dans un contexte spirituel plus vaste que la vie de tous les jours se perd. La situation se complique du fait de nombreuses crises sociales, politiques, écologiques et cul-

turelles qui proviennent de ce que les gens oublient qu'ils sont des êtres spirituels. Ils ne savent plus qu'ils le sont, s'identifient à de fausses valeurs et cela entraîne accidents et chocs. Comme cette mésidentification dure depuis longtemps, le retour à sa véritable identité, à la conscience de sa spiritualité nécessite un processus également long et adapté. Le retour à cette conscience de son identité ne passe pas toujours par les systèmes religieux classiques. En réalité, beaucoup ont entrepris cette recherche en dehors de ces systèmes classiques et c'est bien entendu leur droit, si ceux-ci ne sont pas à même de répondre à leurs demandes du moment. Dans sa pratique et dans ses messages religieux, la Scientologie offre la réponse et une voie de retour à la spiritualité. Elle s'adresse à ceux qui sont nés à une époque non religieuse, et utilise les habitudes de cette époque afin d'aider ces gens à se découvrir spirituellement. La Scientologie tient compte de la diversité des confessions de notre époque. Son message est donc également dirigé vers les représentants des groupes religieux, et permet à ces représentants de pratiquer la Scientologie, de même qu'elle permet à ses membres de continuer à adhérer à une autre religion.

---

**DANS SA PRATIQUE  
ET DANS SES MESSAGES  
RELIGIEUX, LA  
SCIENTOLOGIE OFFRE  
LA RÉPONSE ET UNE  
VOIE DE RETOUR À LA  
SPIRITUALITÉ. ELLE  
S'ADRESSE À CEUX QUI  
SONT NÉS À UNE ÉPOQUE  
NON RELIGIEUSE, ET  
UTILISE LES HABITUDES  
DE CETTE ÉPOQUE AFIN  
D'AIDER CES GENS  
À SE DÉCOUVRIR  
SPIRITUELLEMENT.**

---

---

**IL FAUT AVANT TOUT  
RÉPONDRE À CES  
QUESTIONS : QU'EST-CE  
QUI CONSTITUE LE  
SYSTÈME THÉOLOGIQUE  
DE LA SCIENTOLOGIE ?  
COMMENT ABORDE-T-  
ELLE LA QUESTION DE  
LA PRÉSERVATION DE  
LA CONNAISSANCE  
SACRÉE ? QUELLE EST  
LA STRUCTURE DU  
MESSAGE SPIRITUEL DE  
LA SCIENTOLOGIE ?  
COMMENT SE STRUCTURE  
LE NOUVEL ÉTAT D'ÊTRE  
EN SCIENTOLOGIE,  
ET COMMENT CONÇOIT-  
ELLE L'ABSOLU ?**

---

La mission de l'Église de Scientologie a une importance toute particulière dans les pays post-totalitaires. Les raisons, ci-dessus évoquées, qui font barrière à un retour spirituel dans le monde moderne se trouvent multipliées dans un régime post-totalitaire. Cette situation ajoute des problèmes extrêmement importants — inconnus des démocraties avancées — comme, par exemple, la reconstruction des institutions de la société civile qui furent complètement détruites lors de la période totalitaire. Il s'agit des institutions d'autogestion sociale locales et de la nécessité d'entraîner la population à construire une société en commun. C'est sur ce point précis que l'expérience de l'Église de Scientologie à construire une communauté, et sa technologie spirituelle peuvent et jouent déjà un très grand rôle dans la création d'un nouvel environnement spirituel au sein duquel les autorités non totalitaires jouent également un rôle.

Dans une période post-totalitaire, la situation peut se compliquer de conflits ethniques et politiques. Ceux-ci menacent constamment de se développer et de dégénérer en situations internationales et en conflits religieux à grande échelle. Le travail d'harmonisation entre les religions que l'Église de Scientologie poursuit avec succès est donc d'une grande importance pour les nouveaux États, les nouveaux pays et nouveaux territoires.

La Scientologie s'adresse aux personnes prêtes pour une recherche de leur propre initiative sur leur véritable nature spirituelle. La Scientologie promet également un certain nombre de

choses de façon très précise et elle explique comment ces choses vont être atteintes. Cette approche est particulièrement importante pour les gens qui ne croient qu'en eux et en leurs propres forces et qui, en même temps, recherche une base spirituelle pour asseoir leur indépendance personnelle et spirituelle. Et ceux-ci sont nombreux dans toutes les couches sociales et professionnelles de la Russie moderne. Cela explique le succès rapide et stable de la Scientologie dans la nouvelle Russie. Alors quels sont les aspects intrinsèques, religieux/spirituels de la Scientologie, qui rendent, dans cette période post-totalitaire, l'image de la Scientologie si attirante pour les libre-penseurs, pour les personnes actives et en recherche de vérité ? Si l'on veut connaître la réponse, il est nécessaire de se pencher sur certains principes fondamentaux de la Scientologie en tant que doctrine et également sur l'Église de Scientologie en tant qu'organisation. Il est également intéressant de s'interroger sur la valeur de l'Église de Scientologie pour ceux qui n'ont pas trouvé les réponses qu'ils cherchaient dans l'Église traditionnelle.

Il faut avant tout répondre à ces questions : qu'est-ce qui constitue le système théologique de la Scientologie ? Comment aborde-t-elle la question de la préservation de la connaissance sacrée ? Quelle est la structure du message spirituel de la Scientologie ? Comment se structure le nouvel état d'être en Scientologie, et comment conçoit-elle l'absolu ?

En répondant en préliminaire à ces questions, nous essaierons d'expliquer le succès rapide que connaît la Scientologie en Russie et dans les pays post-totalitaires dans leur ensemble.

## I. Le système théologique de la Scientologie

Tous les scientologues avec lesquels j'ai pu m'entretenir lors de nombreux interviews ne considèrent pas tous qu'il y ait un système théologique en Scientologie ; il n'en existe pas moins deux attributs formels permettant de caractériser l'existence d'un tel système. Tout d'abord le rôle d'un leader charismatique dans les résultats de l'Église, puis l'existence d'une doctrine religieuse élaborée et d'une connaissance sacrée, comportant une partie ésotérique et une autre partie exotérique.

### 1. Le leader charismatique

L'œuvre du fondateur L. Ron Hubbard constitue la base du dogme et de l'organisation de la Scientologie. Ses écrits constituent en quelque sorte les Écritures — le texte sacré — qui font autorité et sont constamment étudiées. Le leader charismatique est donc l'auteur des textes fondamentaux. La seconde raison faisant de lui le leader charismatique vient de ce que les scientologues considèrent qu'il est la première personne ayant véritablement découvert et emprunté la voie vers la véritable spiritualité. Tout ce qui reste à faire aujourd'hui et demain est de suivre pour soi-même la voie et l'expérience de Hubbard, qu'il a rendu accessibles à tous.

Il faut souligner là une différence essentielle entre le fondateur charismatique d'un mouvement et ses adeptes. Pour lui, la voie a été ouverte grâce à son charisme. Pour ses adeptes, il s'agit d'un long travail accompli à l'aide de tous les détails fournis par les Écritures. Ce que visent les Écritures, c'est la découverte de sa nature spirituelle et un change-

ment de la conscience que la personne a d'elle-même. La manière dont Hubbard a écrit en détail toutes les étapes menant vers ces nouveaux niveaux de conscience constitue une protection importante contre tout schisme. La porte à des interprétations nouvelles des textes est fermée d'une manière simple mais très efficace. Le postulat est que la vérité totale se trouve dans l'expérience personnelle de Hubbard. Cette expérience personnelle est liée à la technologie permettant de découvrir sa nature spirituelle. L'expérience de Hubbard était première, et unique ; mais elle avait un caractère universel et était susceptible d'être éprouvée par chacun. C'est la mission de l'Église de Scientologie que d'offrir à toute personne comprenant la nécessité de cette recherche la possibilité de l'effectuer par la voie tracée par Hubbard.

Quels sont les traits du leader charismatique de la Scientologie permettant de le considérer comme tel ?

En premier lieu, il a découvert dans le domaine de la spiritualité des faits et une connaissance qui concernent tout individu.

Il a ensuite développé à partir de ces découvertes, une voie de salut personnel.

Ensuite, il a transmis cette connaissance dans tous ses détails, rendant tout ajout impossible. Tout ajout déforme cette connaissance et la rend dangereuse. De là découle la nécessité d'une supervision spéciale destinée à

---

**L'EXPÉRIENCE DE  
HUBBARD ÉTAIT  
PREMIÈRE, ET UNIQUE ;  
MAIS ELLE AVAIT UN  
CARACTÈRE UNIVERSEL  
ET ÉTAIT SUSCEPTIBLE  
D'ÊTRE ÉPROUVÉE  
PAR CHACUN.**

---

L'HISTOIRE OU  
DES ÉVÉNEMENTS  
PARTICULIERS  
(CATASTROPHE) ONT  
FAIT QUE LA PERSONNE  
A PERDU DE VUE  
SA VÉRITABLE NATURE  
SPIRITUELLE ;  
C'EST LE THÈME DE  
L'ASSERVISSEMENT DU  
VÉRITABLE SOI ÉTERNEL  
PAR LA NATURE OU DES  
FORCES DÉLIBÉRÉMENT  
MAUVAISES, THÈME  
CLASSIQUE POUR UNE  
DOCTRINE RELIGIEUSE.

corriger l'exécution des instructions du fondateur.

La continuité entre l'expérience personnelle et la personnalité du fondateur présente par ses textes, ses conférences enregistrées, transforme l'univers intérieur de l'adepte, transforme son identité, et l'amène de manière stable vers la prise de conscience de sa propre nature spirituelle et immortelle.

Il faut remarquer de plus que personne ne peut remplacer le fondateur. C'est pourquoi même l'atteinte d'un très haut niveau spirituel par un membre de l'église ne peut lui conférer le statut de fondateur d'une nouvelle version de la doctrine ; personne ne peut par conséquent avoir l'autorité et le pouvoir du fondateur.

Le message religieux du fondateur a donné naissance à un ordre religieux, au sein duquel la place du membre dans la hiérarchie ne dépend que du niveau spirituel atteint par ce dernier et de la permanence de son engagement au sein de l'ordre.

Enfin, le service de l'Église de Scientologie est construit autour des citations des textes du fondateur et sur les témoignages de ceux que l'Église et les œuvres du fondateur ont aidé à changer leur vie.

Le fondateur du mouvement, son leader charismatique, est ainsi un sauveur pour les membres. Il permet à ces derniers d'atteindre le plein épanouissement spirituel. En d'autres mots, le fondateur de la Scientologie est en même temps le fondateur de la doctrine et celui du mouvement religieux.

## 2. La doctrine religieuse et la connaissance sacrée de la Scientologie

Certains thèmes fondamentaux de la Scientologie nous montrent la technologie de la Scientologie comme une doctrine religieuse. En particulier avec le concept de l'essence spirituelle et éternelle de l'individu que celui-ci reconnaît comme étant l'individu lui-même.

L'autre thème est que l'histoire ou des événements particuliers (catastrophe) ont fait que la personne a perdu de vue sa véritable nature spirituelle ; c'est le thème de l'asservissement du véritable soi éternel par la nature ou des forces délibérément mauvaises, thème classique pour une doctrine religieuse.

La matière, l'énergie, l'espace et le temps sont créés par l'être éternel ayant perdu la conscience de son pouvoir de création et la maîtrise de ses propres créations.

Selon certains témoins, l'oubli de sa véritable nature provient de l'activité et de la créativité de l'être lui-même ; selon d'autres témoins (plus obscurs), il s'agit du résultat d'une volonté malfaisante ayant entraîné une catastrophe dans la plus grande partie de l'univers habité.

Quoiqu'il en soit, qu'il y ait ou non manifestation d'une volonté malfaisante, nous nous trouvons face au thème classique de la chute de l'être et de l'oubli de ses pouvoirs originels et de la catastrophe elle-même.

La connaissance de son passé infini, d'événements survenus au cours des nombreuses vies antérieures de l'être n'est pas une connaissance banale, mais une connaissance sacrée permettant une

compréhension de sa véritable position dans l'espace. Elle lui permet d'expérimenter une véritable connaissance de lui-même au cours de tout le processus — jusqu'à la catastrophe principale de magnitude cosmique. La connaissance acquise ainsi en Scientologie au cours d'une étude assez longue et de la découverte de son propre passé est donc une connaissance libératrice, salvatrice.

La connaissance sacrée change, transforme la personne qui reçoit cette connaissance. La conscience de sa propre identité véritable vient après la destruction des engrammes qui sont en fait des barrières de fausse connaissance de soi-même qui constituent de fausses identités. On veut détruire ces obstructions intérieures qui empêchent la personne d'entrer en contact avec sa véritable essence éternelle grâce à l'aide d'un auditeur qui est en même temps un chapelain et le gardien de la connaissance sacrée. La technique des questions-réponses que l'on trouve dans l'audition de Scientologie nous rappelle ces procédures traditionnelles où l'on atteignait la connaissance sacrée et qui considèrent que l'élève — ou le chercheur — seul peut être amené au seuil de la véritable conscience. La conscience elle-même ou la compréhension de la véritable nature des choses est quelque chose que le chercheur doit trouver lui-même de façon indépendante. (Des techniques similaires de compréhension de sa propre identité peuvent être trouvées dans les « exercices spirituels » de saint Ignace de Loyola, dans les écoles spirituelles orientales, dans le bouddhisme zen — koany — et dans l'histoire hasidisky.

La comparaison avec ces autres mouvements ne visent pas à diminuer la contribution spirituelle et exceptionnelle de la Scientologie dans l'édifice mondial de l'expérience spirituelle. Mais elle nous aide à voir avec certitude, d'abord la nature religieuse de la Scientologie et ensuite le potentiel spirituel de la Scientologie non seulement en tant que mouvement religieux mais en tant qu'ordre religieux. Ce dernier aspect est important. Il peut être une solution aux problèmes organisationnels et aux problèmes de formation religieuse. Comme l'histoire des mouvements religieux nous le révèle, un ordre qui n'existe que pour résoudre des problèmes organisationnels ne dure pas très longtemps, contrairement à un ordre conçu pour veiller à une technologie élaborée de formation spirituelle. On peut en voir un exemple chez les Jésuites, ordre fondé sur la « pratique des exercices spirituels » par le fondateur de l'ordre, Ignace de Loyola. La capacité de l'ordre à résoudre quantité de problèmes pratiques n'est que la conséquence de la pratique spirituelle et religieuse. La stabilité de l'ordre des Jésuites s'appuie sur l'adhésion correcte à la technologie des « exercices spirituels ». De la même manière, le cœur de l'ordre de l'Église de Scientologie puise sa stabilité dans la technologie spirituelle particulière développée pour aider les êtres à se trouver. Il s'agit en fait du point central de la doctrine et de la connaissance sacrée. Ce qui explique que la préservation de cette connaissance sacrée est un élément essentiel pour l'Église de Scientologie.

---

**LA TECHNIQUE DES  
QUESTIONS-RÉPONSES  
QUE L'ON TROUVE  
DANS L'AUDITION DE  
SCIENTOLOGIE NOUS  
RAPPELLE CES  
PROCÉDURES  
TRADITIONNELLES OÙ  
L'ON ATTEIGNAIT LA  
CONNAISSANCE SACRÉE  
ET QUI CONSIDÈRENT  
QUE L'ÉLÈVE — OU LE  
CHERCHEUR — SEUL  
PEUT ÊTRE AMENÉ AU  
SEUIL DE LA VÉRITABLE  
CONSCIENCE. LA  
CONSCIENCE ELLE-MÊME  
OU LA COMPRÉHENSION  
DE LA VÉRITABLE NATURE  
DES CHOSSES EST  
QUELQUE CHOSE QUE  
LE CHERCHEUR DOIT  
TROUVER LUI-MÊME DE  
FAÇON INDÉPENDANTE.**

---

## II. La question de la préservation de la connaissance sacrée

### 1. La connaissance ésotérique et la technologie de Scientologie

Il y a deux systèmes de connaissance ésotérique. Le premier implique des méthodes permettant d'écrire les choses de manière codée. La communication de cette connaissance cachée à tous ceux qui la souhaitent la transforme alors en connaissance profane qui a perdu tout pouvoir sacré de manière irréversible.

Le second système autorise l'accès et la mise à disposition de la connaissance. Mais la structure particulière de cette connaissance est telle que l'élève ne peut la comprendre s'il n'a pas suivi les étapes précédentes. En d'autres termes, le caractère ésotérique de cette connaissance provient du fait qu'il est nécessaire d'avoir suivi tous les niveaux de l'échelle précise menant à l'accomplissement personnel. Chaque étape comprend en elle-même toutes

celles qui l'ont précédée, et n'est pas ésotérique par suite d'un quelconque désir de cacher et de coder cette connaissance, mais simplement parce que posséder le plus haut niveau de celle-ci ne suffit pas à la communiquer à quelqu'un qui n'aurait pas vécu toutes les transformations internes de conscience. La seule chose que celui qui possède les plus hauts niveaux de connaissance puisse faire est de faire passer l'élève à travers toutes les étapes indispensables.

La connaissance ésotérique de la Scientologie est de la seconde essence. Lorsque l'on voit le mot « confidentiel » sur les documents d'une étape de la connaissance de Scientologie, c'est qu'il

s'agit d'une connaissance qui ne peut être communiquée qu'à celui qui a suivi les étapes précédentes.

La Scientologie est fondamentalement un système religieux ouvert. Tous ceux qui ressentent le besoin intérieur d'accepter la voie et le message spirituel de la Scientologie peuvent compter sur l'attention et le soutien de celle-ci. Et le travail effectué avec l'élève le sera en réponse à ses propres recherches d'identité spirituelle. Il faut cependant rappeler que c'est l'expérience personnelle de la découverte de sa propre identité spirituelle, d'un soi spirituel infini, qui est au centre de la démarche de la Scientologie. C'est pourquoi l'« histoire », le « récit » de cette expérience n'est possible que de manière assez limitée. Non parce que les instructeurs cachent cette expérience, mais parce qu'elle est pratiquement impossible à verbaliser, à exprimer. Il y a bien entendu une manière de « vérifier » la démarche et les transformations dans lesquelles la personne est engagée, en particulier lorsque les plus hauts niveaux de conscience d'un soi éternel sont atteints. Mais cette « vérification » (très importante et indispensable) ne remplace pas la connaissance sacrée. En lisant ou en écoutant ces témoignages, vous comprenez que cette personne veut décrire son expérience, mais ne peut communiquer la connaissance.

C'est de là que naît l'exigence d'une préservation et d'une reproduction de la technologie de la Scientologie, comme celle qui veut que l'on ne puisse passer à une étape ultérieure sans avoir entièrement compris la précédente. C'est la raison pour laquelle a été développée la procédure particulièrement

LA STRUCTURE  
PARTICULIÈRE DE CETTE  
CONNAISSANCE  
[ÉSOTÉRIQUE] EST TELLE  
QUE L'ÉLÈVE NE PEUT  
LA COMPRENDRE S'IL N'A  
PAS SUIVI LES ÉTAPES  
PRÉCÉDENTES.

pertinente consistant à clarifier le sens de chaque mot. Cette attention portée à la compréhension des mots rapproche également la Scientologie des grandes traditions religieuses et permet de considérer la connaissance de la Scientologie comme sacrée.

On peut considérer que cette insistance sur la clarification des mots pour l'acquisition de la connaissance sacrée fait partie du but général de la Scientologie : clarifier et recevoir (comprendre) la véritable nature spirituelle de l'être infini.

## **2. Les procédures d'acquisition de la connaissance : une technologie permettant d'atteindre les plus hauts niveaux de conscience. Les niveaux de découvertes de soi : du pré-clair au plus haut niveau d'existence spirituelle**

La nécessité d'atteindre une conscience claire et une conscience de soi (d'un réveil par rapport à l'endormissement habituel), d'atteindre la raison, organisée d'une manière telle qu'il est impossible d'accéder au plus haut niveau de conscience de soi sans être passé par, et avoir pris conscience, des niveaux inférieurs a amené d'une part à structurer la connaissance elle-même, et d'autre part à structurer la manière d'accéder à la connaissance sacrée. Dans un contexte de formation religieuse où on s'attend à des changements de conscience chez l'élève, mais où ces derniers sont impossibles à communiquer, cette structuration est essentielle. De là découle l'un des traits caractéristiques de la culture sacrée de la Scientologie : les textes, les Écritures de l'Église (rédigés par Hubbard) constituent un moyen de transformation de la conscience de l'élève. Et, à cet égard, une partie axiomatique de ces textes est particulièrement importante. Il y a des textes courts,

classiques, destinés à être étudiés de manière intense et longue, provoquant par là même des changements dans la conscience de l'élève. Grâce à des tentatives répétées de comprendre en profondeur les textes de Hubbard, l'Église permet à des groupes, à des équipes de deux élèves ou à des élèves seuls (solo) de pratiquer la contemplation. Cet aspect rapproche également la Scientologie des autres religions et, plus particulièrement, des religions structurées de manière ordonnée, au sein desquelles l'étude réfléchie des textes sacrés ne consiste pas simplement à glaner des informations, mais à changer en profondeur (pour l'élève) ou à clarifier (pour l'instructeur), restaurant par là grâce à un travail intense la conscience et la conscience de soi.

Ainsi, lorsque nous disons qu'il n'est pas possible de transmettre la connaissance et la conscience de soi, nous parlons de la nécessité d'une procédure grâce à laquelle on peut aider l'élève à atteindre cette connaissance et cet accomplissement. Cela signifie qu'il est nécessaire de développer un système de transitions d'un niveau à l'autre. Il faut souligner qu'on ne peut « informer » l'élève, mais seulement lui donner accès à la connaissance. Au terme d'un tel processus, il atteint véritablement la connaissance et un plus haut niveau de conscience.

Grâce à un enseignant (à part quelques niveaux qu'il passe seul), l'élève passe ainsi tous les niveaux d'initiation de pré-clair à OT.

Si l'on tient compte des paramètres de la connaissance ésotérique inhérente à la Scientologie, en particulier la hiérarchie, la rigueur, l'exactitude, l'im-

---

**LA CLARIFICATION DES  
MOTS POUR  
L'ACQUISITION DE LA  
CONNAISSANCE SACRÉE  
FAIT PARTIE DU BUT  
GÉNÉRAL DE LA  
SCIENTOLOGIE :  
CLARIFIER ET RECEVOIR  
(COMPRENDRE)  
LA VÉRITABLE NATURE  
SPIRITUELLE  
DE L'ÊTRE INFINI.**

---

possibilité de sauter quelque niveau que ce soit, on se rend compte que la Scientologie a développé un système tout à fait impressionnant ainsi qu'une voie spirituelle qui est également le symptôme d'une culture spirituelle stable et en pleine expansion.

### 3. « Un Pont vers la Liberté totale » au centre du système théologique de la Scientologie

Rarement un mouvement religieux spirituel a eu un système de doctrines lorsqu'il a atteint le stade où il pouvait devenir une véritable église organisée. L'existence d'un système de doctrines est l'indicateur de la maturité d'un mouvement religieux et donc cela montre que ce mouvement va durer très très longtemps dans le temps. Comme nous l'avons observé dans l'histoire des mouvements religieux, c'est pourtant très rapidement que la Scientologie s'est donné un Credo et un système de formation religieuse.

Une telle maturité spirituelle et organisationnelle a pu être atteinte grâce à un système de niveaux de transformation et d'identité spirituelle développée de manière très formelle et détaillée. Ce système peut à peine se comparer aux systèmes d'édification et de purification spirituelles qui ont été au cœur des structures des nombreux ordres qui ont « nettoyé » et sauvé les églises traditionnellement reconnues.

Il existe deux types de systèmes théologiques : le système *stafatitjesk* et le système *spofatitjesk*.

Le premier considère que l'on peut et doit exprimer les expériences religieuses les plus élevées par les mots. Le second considère en revanche ces der-

nières comme inexprimables. Le premier système fournit donc une description large et détaillée d'un être divin et d'une structure divine du monde et de l'au-delà. Le second système ne donne aucune description de l'être suprême, car il considère que ceci est impossible. Mais il fournit un système permettant à celui qui suit les enseignements du maître d'accéder à la plus haute connaissance.

La Scientologie s'inspire certainement des deux systèmes, mais avec une nette prédominance du second. Pour la Scientologie, la description de la nouvelle condition en elle-même vaut moins que la description du parcours permettant d'atteindre la plus haute condition.

« Le Pont vers la Liberté totale » est une métaphore pour la voie vers la transformation spirituelle. Une telle voie existe dans la plupart des cultures religieuses et des systèmes théologiques. Mais c'est dans les structures les plus ordonnées qu'on insiste de manière aussi centrale sur une séquence formelle de changements de conditions de conscience de soi organisée de manière hiérarchique.

C'est avec ce message, littéralement le Pont vers la Liberté totale, que l'Église s'adresse au monde et à ses adeptes.

On retrouve dans ce message quelques thèmes fondamentaux de la structure d'un pont. Tous les concepts théologiques principaux (relatifs aux absolus, aux états d'une personne, au salut), la mission d'un clergé et la structure organisationnelle suivent la structure d'un Pont compris comme la voie de la transformation personnelle et de la compréhension de son propre rôle et destin universels.

---

C'EST AVEC CE MESSAGE,  
LITTÉRALEMENT — LE  
PONT VERS LA LIBERTÉ  
TOTALE — QUE L'ÉGLISE  
S'ADRESSE AU MONDE ET  
À SES ADEPTES.

---

### III. La structure du message spirituel de la Scientologie

La structure du message spirituel est développée à partir de plusieurs thèmes dont l'élève devra prendre conscience le plus possible pour s'imaginer en faire partie. Ce message s'adresse à tous et, à chaque étape du Pont, ses thèmes prendront une plus grande profondeur et une plus grande consistance.

La pratique des membres des ordres religieux se fonde sur la contemplation profonde de thèmes de messages spéciaux. Certains ordres chrétiens pratiquent par exemple la méditation sur des événements de la vie de Jésus-Christ. Cette méditation sur des thèmes et épisodes séparés de la souffrance du Christ vise la transformation interne et la purification du méditant, le plaçant ainsi dans les mains du Christ. Une pratique personnelle similaire existe dans certains ordres soufis. On peut trouver de tels exemples dans de nombreuses cultures religieuses. La structuration du message spirituel en thèmes rendant possible la transformation et la purification internes constitue un trait commun fréquent.

Il nous faut étudier deux caractéristiques du message spirituel et des thèmes de la Scientologie :

#### 1. L'effondrement, la conscience de l'effondrement (catastrophe), la transformation personnelle : la voie héroïque

On veut parler d'une catastrophe universelle qui a fait que la personne a perdu la conscience de sa véritable puissance infinie. L'être infiniment fort et puissant, celui qui avait créé l'espace et le temps, s'est piégé dans ses propres

créations. Le thème central, repris avec quelques variations en Scientologie, est celui-ci : « le créateur qui est devenu esclave de ses créations a perdu sa liberté ». La conscience d'une telle perte constitue la première étape de la libération. De là la nécessité de connaître toutes les catastrophes vécues au cours des millions d'années de l'existence, et voici ce qu'il faut pour prendre conscience de son existence au cours de ces millions d'années.

La seconde caractéristique de ce thème effondrement-conscience — libération dans le message de la Scientologie est son aspect héroïque. Cela signifie que la recherche d'un soi nouvellement puissant et éternel ne peut être que le résultat d'une quête et d'efforts personnels — le Pont. La personne est bonne à l'origine — il s'agit là d'un des enseignements fondamentaux de la Scientologie. On peut d'ailleurs souligner que cette position clairement exprimée est à l'opposé du message chrétien qui insiste sur le péché et le mal qui existent dès l'origine en l'homme, et dont il ne peut se libérer par des efforts humains : souvenons-nous des formules : « Comme il est impossible à un animal taché de modifier toute tache de sa peau, ou à l'arbre de se redresser, il est impossible à l'homme de se libérer par lui-même du péché originel et de sa nature pervertie ». Considérer l'homme de manière héroïque, c'est-à-dire le croire originellement bon et capable de se débarrasser du péché originel par ses propres efforts et l'aide humaine de maîtres, ainsi que les

---

**LA PERSONNE EST  
BONNE À L'ORIGINE  
— IL S'AGIT LÀ D'UN  
DES ENSEIGNEMENTS  
FONDAMENTAUX DE LA  
SCIENTOLOGIE. ON PEUT  
D'AILLEURS SOULIGNER  
QUE CETTE POSITION  
CLAIREMENT EXPRIMÉE  
EST À L'OPPOSÉ DU  
MESSAGE CHRÉTIEN QUI  
INSISTE SUR LE PÉCHÉ  
ET LE MAL QUI EXISTENT  
DÈS L'ORIGINE EN  
L'HOMME, ET DONT IL NE  
PEUT SE LIBÉRER PAR  
DES EFFORTS HUMAINS.**

---

---

LA CONFESSION ET LA  
COMPRÉHENSION DE SOI  
SONT LA VOIE DU SALUT.  
LE SALUT EST CONÇU  
COMME UNE CONSCIENCE  
STABLE DE SA PROPRE  
IDENTITÉ SPIRITUELLE, ET  
L'ÉLIMINATION DE TOUTE  
BARRIÈRE SPIRITUELLE  
INTERNE (ENGRAMME).

---

pratiques spéciales permettant de retrouver sa condition de puissance originelle a toujours été considéré par la chrétienté comme un signe de paganisme. Sans vouloir procéder à une étude détaillée des différences entre le message chrétien et celui de la Scientologie, il faut toutefois souligner cette divergence qui peut expliquer certaines des difficultés rencontrées par la Scientologie pour pénétrer des cultures dominées par des chrétiens.

Pour notre analyse en tout cas, cette comparaison est importante : effondrement, conscience et libération sont les étapes par lesquelles doit passer le héros franchissant le Pont vers la liberté totale. L'idée d'une pratique longue permettant de prendre conscience de la durée de son existence personnelle, au cours de millions d'années, et de la marche du héros vers sa liberté s'oppose à la conception du salut chrétien. Lors du service religieux, on réfléchit également sur les thèmes du message de la Scientologie.

## **2. La confession, la compréhension de soi, le salut : la voie du service religieux**

En Scientologie comme au sein de n'importe quelle culture religieuse forte ou de n'importe quel ordre religieux, le sermon est également un moment important du service religieux. Nous ne rencontrons pas cependant en Scientologie le prosélytisme qu'il peut exister dans les services religieux de nombreuses religions traditionnelles. La

Scientologie est au contraire l'une des rares religions permettant à ses membres de rester membres d'une autre religion. Il s'agit d'une religion complète, et ses membres la pratiquent à l'exclusion de toute autre pratique religieuse, même s'ils peuvent rester membres de leur religion d'origine pour des questions familiales, sociales ou culturelles. Un membre de l'Église de Scientologie peut être membre d'une autre église. C'est pourquoi le service de Scientologie, s'adressant au monde extérieur, utilise une confession distincte, fondée sur l'expérience personnelle, et insiste toujours sur les aspects rationnels de cette expérience personnelle.

La rationalité de la confession implique une technique de compréhension de soi développée avec précision et — plus important encore — appliquée. Comprendre que l'on possède en soi l'expérience de sa propre destinée, telle qu'elle dure depuis des millions d'années. Se comprendre éternel et immensément puissant.

La confession et la compréhension de soi sont la voie du salut. Le salut est conçu comme une conscience stable de sa propre identité spirituelle, et l'élimination de toute barrière spirituelle interne (engramme), gênant la conscience correcte du soi puissant et éternel, c'est-à-dire le salut de la conscience qui trouve son identité spirituelle.

On ne peut comprendre correctement le message de n'importe quelle culture religieuse que si l'on étudie la compréhension de l'absolu. C'est pourquoi il nous faut entrer dans le concept d'absolu, essentiel en Scientologie.

## IV. La compréhension de l'absolu : structures d'un nouvel état d'être, d'un ultime état d'être

La compréhension de l'absolu représente une caractéristique fondamentale de nombreux systèmes théologiques. Aussi nous trouvons-nous inévitablement dans un domaine admis, qui s'appuie non seulement sur des écrits mais également sur des témoignages vivants.

Comme elle ne précise pas de façon approfondie la notion d'absolu et qu'elle s'ouvre vers les autres cultures religieuses, elle présente un caractère relativement infini ; elle est toutefois parvenue à reconstituer des aspects de l'absolu et les compare à des concepts consacrés, tels qu'ils apparaissent dans d'autres systèmes théologiques.

### 1. Un être personnel ou impersonnel

L'état d'être suprême, ou absolu, a un caractère impersonnel, puisqu'il s'agit d'une condition d'existence spirituelle personnelle et de ces créations produites par le jeu de la création de l'être puissant et éternel.

### 2. Continuité ou discontinuité entre l'univers physique (MEST) et l'existence spirituelle

Même si cette question n'est pas d'une nature générale, et sans intérêt en ce qui concerne la pratique spirituelle, on peut cependant s'accorder sur le fait qu'il y a discontinuité entre le créateur et le monde créé. En ce qui concerne l'absolu, si cet aspect présente un intérêt pratique, il est considéré comme essen-

ce inhérente, que toute personne peut atteindre après avoir suivi les étapes du Pont vers la Liberté totale

### 3. La question de la révélation en Scientologie

La révélation est donnée en Scientologie en totalité, et en une seule fois, par la personnalité, la vie et l'œuvre (les textes) de L. Ron Hubbard. De là la tâche restant aux fidèles de l'église : apprendre, savoir et accepter le message de Hubbard. C'est la raison de cette référence permanente aux écrits de Hubbard. La fonction et le rôle des textes de Hubbard dans le sermon, dans le service religieux et la pratique de tous les jours des pasteurs et des fidèles contribuent à la révélation.

### 4. Compréhension verbale et non verbale de l'absolu

La compréhension non verbale de l'absolu est caractéristique en Scientologie. Il s'agit d'un trait typique du système apofatique. Cette compréhension non verbale est liée au caractère pratique de la tradition spirituelle de la Scientologie insistant plus sur la manière de l'atteindre que sur sa description. Le chemin strict et formellement précisé vers l'absolu est caractéristique de la Scientologie et des systèmes apofatiques, et s'oppose au système catafatique qui, lui, cherche à décrire l'absolu.

---

**LA COMPRÉHENSION NON VERBALE DE L'ABSOLU EST CARACTÉRISTIQUE EN SCIENTOLOGIE. IL S'AGIT D'UN TRAIT TYPIQUE DU SYSTÈME APOFATIQUE. CETTE COMPRÉHENSION NON VERBALE EST LIÉE AU CARACTÈRE PRATIQUE DE LA TRADITION SPIRITUELLE DE LA SCIENTOLOGIE INSISTANT PLUS SUR LA MANIÈRE DE L'ATTEINDRE QUE SUR SA DESCRIPTION.**

---

## **Michael A. Sivertsev : Curriculum Vitae**

Né en août 1942.

### **ÉTUDES :**

Doctorat en Économie (1973), « Typologie des statistiques de l'emploi », Institut du Mouvement international du travail, Académie des sciences.

1970-1973 : Études de 3<sup>e</sup> cycle à l'Institut du Mouvement international du travail.

1959-1965 : Études supérieures en économie à l'Institut de l'aviation de Moscou.

### **EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE :**

1965-1969 : Assistant au département de philosophie de l'Institut de l'économie nationale Plekhanov.

1973-1976 : Chargé de recherches à l'Institut du Mouvement international du travail, Académie des sciences de l'URSS.

1976 à ce jour : Attaché supérieur de recherches, Institut des États-Unis et du Canada, Académie russe des sciences.

### **SPÉCIALITÉ :**

Sociologie politique, en particulier dans les domaines des relations inter-ethniques et inter-confessionnelles, de la typologie du leadership politique, et de l'histoire et de la théorie de la culture.

### **PROJETS DE RECHERCHE :**

1990 à ce jour : La question de l'identité ethno-confessionnelle, Institut des États-Unis et du Canada.

1985-1990 : Les modèles de leadership politique, Institut des États-Unis et du Canada.

1980-1985 : Problèmes historico-scientifiques de la connaissance humaine, Institut des États-Unis et du Canada.

1976-1980 : Modèles mathématiques des processus sociaux, Institut des États-Unis et du Canada.

1969-1976 : Analyses comparatives des statistiques de l'emploi, Institut du Mouvement international du travail.

### **PROJETS DE RECHERCHE SUR LE TERRAIN :**

1992 : programme : « Le portrait du village oriental »

1991 : même programme (Daghestan)

1989 : programme sur la longévité (Abkhazia).

### **ENSEIGNEMENT, CONFÉRENCES :**

1991 à ce jour : Professeur associé, sociologie des religions, Université de l'Homme de l'État russe, Moscou.

1992 à ce jour : Professeur, politologie de la diaspora juive, Université juive de Moscou.

### **OUVRAGES PARUS :**

*Typologie de l'interdépendance des États-Unis avec les pays en voie de développement*, M. 1988.

*Les problèmes d'emploi : statistiques et typologie*, M. 1975.

### **ARTICLES LES PLUS RÉCENTS :**

« La culture politique russe et les perspectives d'un système politique pluraliste », *USA, économie, politique, idéologie*, 1993, n° 1.

« Mouvements et partis politiques : origines et perspectives », *USA, économie, politique, idéologie*, 1993, n° 2.

*Le Leadership charismatique : les problèmes du leadership politique*, M. 1993.

Interviews au Daghestan (en collaboration avec E. Rashkowski), *La Russie et le monde musulman*, 1993, n° 1.

« L'effet du discours culturel traditionnel sur la formation de l'image polycentrique de la science fondamentale », *L'Orient, théories et hypothèses*, M. 1992.

« L'Islam au Daghestan », *La Russie et le Monde musulman*, 1992 n° 6.

« Les destinées de la culture dans la philosophie religieuse de Paul TILLICH », *Le Chrétien*, 1991, n° 3-4.

### **PARTICIPATION À DES CONFÉRENCES INTERNATIONALES :**

Xénophobie, racisme, antisémitisme, Moscou, 1993.

Dialogue judéo-chrétien, Eizenath, Allemagne, 1992.

La pensée européenne et l'idée européenne, Aalborg, Danemark, 1991.

### **ACTIVITÉ CIVILE :**

1990-1993 : Président de l'Association du dialogue spirituel de Moscou.

1995 : Nommé président pour les nouvelles religions du Comité de coordination pour les religions auprès du président de la République russe.